

Plan Paysages SCoTAM
> Diagnostic
Mars 2019

Pensons et dessinons les paysages de demain



« La Lorraine est faite d'un vaste et rude plateau qui s'étend au pied des Vosges, plateau légèrement ondulé qui se perd, là-bas, dans le lointain, jusqu'aux lignes bleutées des côtes de Moselle ou de Meuse.

L'horizon très bas, limite un ciel immense où se joue le lumineux spectacle des nuages. Les premiers plans se découpent sur ce ciel avec une netteté d'eaux fortes et de burins : chardons hérissés de piquants, cardères tout en ergots, ronces aux courbes folles, buissons inextricables de prunelliers, mirabelliers tordus, alignements de piquets de parcs dont les fils barbelés reproduisent en lignes parallèles le relief des prairies.

Par endroits, l'eau des pluies accumulée dans les sillons dessine de longs filets d'argent.

Des étangs, étrangement découpés, plaquent sur le sol des lambeaux de ciel clair. Les rivières ont taillé dans le plateau des vallées bordées de coteaux abrupts. À leur sommet, les corniches calcaires sont couvertes d'une écharpe de forêts. Les éboulis tournés vers le soleil

levant étaient autrefois le domaine des vignes. À mi-pente, sur la ligne des sources, les villages égrenaient leur chapelet de toits vieux rose. Les rivières lentes et sinueuses coulaient dans le fond des vallées entre des rideaux de peupliers et des prairies que n'empanachaient pas encore les fumées blanches, bleues ou rousses des usines. Malgré la sévérité de nos paysages, la rudesse de notre climat, les difficultés à travailler, aucune terre n'a été aimée plus que la nôtre. Notre sol est une frontière, théâtre de sanglants affrontements. On nous l'a pris, nous l'avons retrouvé. Avec quel amour nous avons pensé à lui quand il n'était plus à nous. Il porte encore les cicatrices de ces temps cruels : cratères ouverts par les obus, longs et sinueux tracés des tranchés, casemates éventrées. Pleine de sagesse, la nature tente de tout effacer. Seules les croix douloureuses des calvaires et des nécropoles, les mille et mille croix blanches et noires alignées pour une dernière parade rappellent aux hommes ce qu'elle s'efforce d'oublier. »

Extrait de *La Lorraine de dans le temps*,
Jean Morette, Le Républicain Lorrain, 1978.

Introduction

Une grande ville accrochée à une rivière, la Moselle, qui prend sa source dans le massif des Vosges, au col de Bussang, et qui file se jeter dans le Rhin en Allemagne à Coblenche ; une vallée changeante au fil de l'eau, boisée, urbanisée, étroite, large, siège de nombreuses infrastructures ; elle se dessine entre un front de côte visible au loin et des plateaux agricoles ondulés, parsemés de villages et de bosquets. Nous sommes sur le territoire de l'agglomération messine dans le nord-est de la France. La cathédrale de Metz, monument remarquable auquel les messins sont très attachés et désormais le toit à la silhouette unique du Centre Pompidou constituent des repères pour chacun ici, pour s'orienter quand certains lieux nous offrent une vue dégagée sur les paysages.

Un plan paysage pas comme les autres...

C'est l'appel du syndicat mixte du SCoTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine) qui nous a conduit à arpenter et découvrir ce territoire, même si pour certains d'entre nous il était déjà familier. Le syndicat mixte est en charge de l'élaboration et du suivi du SCoT de ce territoire, il a été créé par un arrêté préfectoral du 20 octobre 2006, et son périmètre initial a été modifié ensuite en 2017. La révision du SCoT est actuellement en cours suite à l'intégration notamment de nouvelles structures intercommunales. Il s'étend aujourd'hui sur 1762 km² et regroupe 7 structures intercommunales, soit 225 communes et concerne 411 695 habitants. Il présente une autre particularité : il s'étend sur le département de la Moselle et sur celui de la Meurthe-et-Moselle. Il existe très peu de Plan Paysages portant sur ces échelles de territoire. La méthode et l'approche devront nous mener vers une appréciation des paysages dans leurs grandes lignes, tout en effectuant des approfondissements sur certains sujets, certains lieux. Les allers-retours entre les échelles d'appréciation nous semblent déjà être fondamentaux pour la démarche à venir, etc.

... construit selon trois enjeux et un désir de co-construction

En 2017, le Bureau et le Comité syndical font le constat des nombreuses évolutions, mutations à l'oeuvre, perceptibles d'un bout à l'autre du territoire, via des paysages qui s'urbanisent de manière galopante sur certains secteurs, via des paysages de friches industrielles et militaires en attente de reconversion, via des coteaux qui s'enfrichent suite aux changements de pratiques, d'habitudes, d'activités, mais aussi via des paysages agricoles qui se sont transformés, des sols qui se dégradent, des continuités écologiques qui se fragilisent, etc. Pour amorcer une réflexion globale sur la base de la nécessité d'adaptation et d'atténuation dans le cadre du changement climatique, il est alors décidé de doter le territoire d'un Plan Paysages pour répondre à la question suivante : « *quels paysages souhaitons-nous demain pour notre territoire ?* » Et pour guider la mission d'élaboration du Plan Paysages, une nécessité étant donnée le caractère exceptionnel de l'étendue du périmètre pour, le syndicat mixte a construit la démarche sur la base de 3 enjeux prioritaires :

- La redynamisation des friches industrielles, agricoles, commerciales, militaires et urbaines.
- L'adaptation au changement climatique.
- L'amélioration de la lisibilité du territoire.

Un Plan Paysages représente une opportunité pour ouvrir un espace de dialogue entre les acteurs, les habitants, les élus. La compréhension des pratiques, des usages qui génèrent tel ou tel paysage permet des conduites respectueuses des milieux. Elle favorise le soin porté aux espaces. En partant de ces liens, de ces échanges intégrant des points de vues différents, le Plan Paysages devient un outil opérationnel, volontaire et concerté majeur pour les territoires, ouvrant les possibles de manière transversale. Il permet d'aborder des thématiques multiples : production, alimentation, cadre de vie, espace public, mobilité, habitat, emploi, participation, etc.

Premières déambulations

Peu avant l'été 2018, nous avons alors débuté notre voyage, en immersion sur le territoire du SCoTAM, etc. Les rendez-vous avec des représentants de chaque intercommunalité ont été pris pour qu'ils nous racontent, nous présentent, nous montrent les paysages caractéristiques de leur morceau de territoire. Sept jours d'échanges, de marches, de déambulations en voiture, de discussions sur l'évolution des coteaux, sur les vues perdues au fil du temps, sur les aménagements de places publiques, ou sur l'absence de continuité dans le réseau de randonnée pédestre ou cyclable. Forts de ces impressions, rêves, souhaits, regrets, constats, envies, nous avons de notre côté pris le temps d'arpenter les paysages pour en comprendre leur structure, faiblesses, atouts, leurs mutations et l'enchaînement des perspectives.

Pendant deux jours de septembre, nous avons aussi rencontré les représentants de structures qui gravitent autour du territoire : les chambres d'agriculture, les départements, les CAUE, la DREAL Grand Est, l'Office National des Forêts, Voies Navigables de France, le SAGE du Bassin ferrifère, le PNR Lorraine, l'AGURAM, Inspire Metz, l'Alec du Pays messin, la SAREMM, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le CMA, l'INAO, l'UNICEM et des exploitants de carrières.

L'étape suivante de ce voyage s'est concrétisée sous la forme de deux séries de trois jours d'ateliers, organisés autour des trois enjeux définis par le Syndicat mixte dans le cahier des charges de la mission Plan Paysages.

La première série de trois ateliers visait à amorcer les réflexions, définir plus précisément les enjeux, s'appropriier les questions qui y sont liées, elle s'est déroulée fin septembre début octobre ; la seconde avait pour objectif d'approfondir les questionnements, d'accueillir des intervenants, porteurs de projets comme témoins d'actions déjà mises en place, elle s'est tenue en novembre.

Un document écrit, des films

Ce livre veut être une trace de ces rencontres, déambulations, échanges, séances d'écritures, de dessins qui ont jalonné nos premiers pas sur le territoire du SCoTAM, un recueil des impressions, des informations les plus utiles, une synthèse des appuis, de ce qui va constituer le socle des phases de travail suivantes : la définition des objectifs de qualités paysagères, pour notamment placer le curseur des ambitions et commencer à entrevoir les paysages de demain, et la phase d'élaboration du programme d'actions pour y parvenir.

Dans les pages suivantes, et dans les « capsules » animées autour des trois enjeux, nous tentons de restituer les échanges, de définir les enjeux, de raconter les étapes de ce voyage, de les illustrer par des croquis, des photographies, des cartes, pour révéler chacune des facettes de la culture des paysages, culture partagée qui prend forme progressivement, qui doit encore s'affirmer, se diffuser et générer une énergie puissante auprès des élus pour les aider à se réunir, fédérer les initiatives, agir avec les habitants, les associations et transformer durablement le cadre de vie, les pratiques, encourager un changement rapide des habitudes.

Sommaire

01 Paysages complémentaires urbains et ruraux, lectures subtiles de paysages fragiles

10

Un vaste territoire

12

Le paysage dans les grandes lignes

14

Un socle qui correspond à l'émergence de trois couches géologiques distinctes

16

D'une géologie à une géographie, les axes structurants de la Moselle et de la Nied

18

La Moselle en pied de côte, un fil entre deux paysages de plateaux, entre paysages ruraux et urbains

20

Mobilités est-ouest plus discrètes

22

Des promontoires pour voir plus loin

24

Des paysages ordinaires et exceptionnels à la fois

26

Et toi, tu les vois comment ces paysages ?

28

Des paysages exceptionnels reconnus

30

Des paysages exceptionnels à découvrir et à faire connaître

32

Ce qui rend les paysages fragiles

34

02 Les paysages hérités des ressources et de l'histoire, les potentiels pour faire face au changement climatique

36

Un sillon dans un écrin riche en diverses ressources

38

Paysages et exploitations des ressources

40

Paysages fertiles

42

Et le bâti dans le paysage ?

44

Des villes en fond de vallée, des villages de coteaux, des villages d'eaux, des villages-rues

46

Paysages construits d'aujourd'hui

48

Les traces d'une histoire chahutée	50
La militarisation des paysages	52
Les friches militaires	54
Les villages reconstruits	56
Les paysages résiduels d'activités passées	58
Les mutations des activités agricoles, une transformation structurale des paysages	60
Les carrières et la création d'un paysage lacustre	62
Les friches industrielles	64
Carte sensible des paysages	66

03 Des récits, des rencontres, des regards

Portraits des paysages par EPCI	70
Des sites de références, des rêves pour demain	86

04 Les trois enjeux

Lisibilité du territoire	92
Adaptation aux changements climatiques	98
Redynamisation des friches	104

Conclusion

Synthèse du diagnostic	112
Les enjeux de la démarche	114

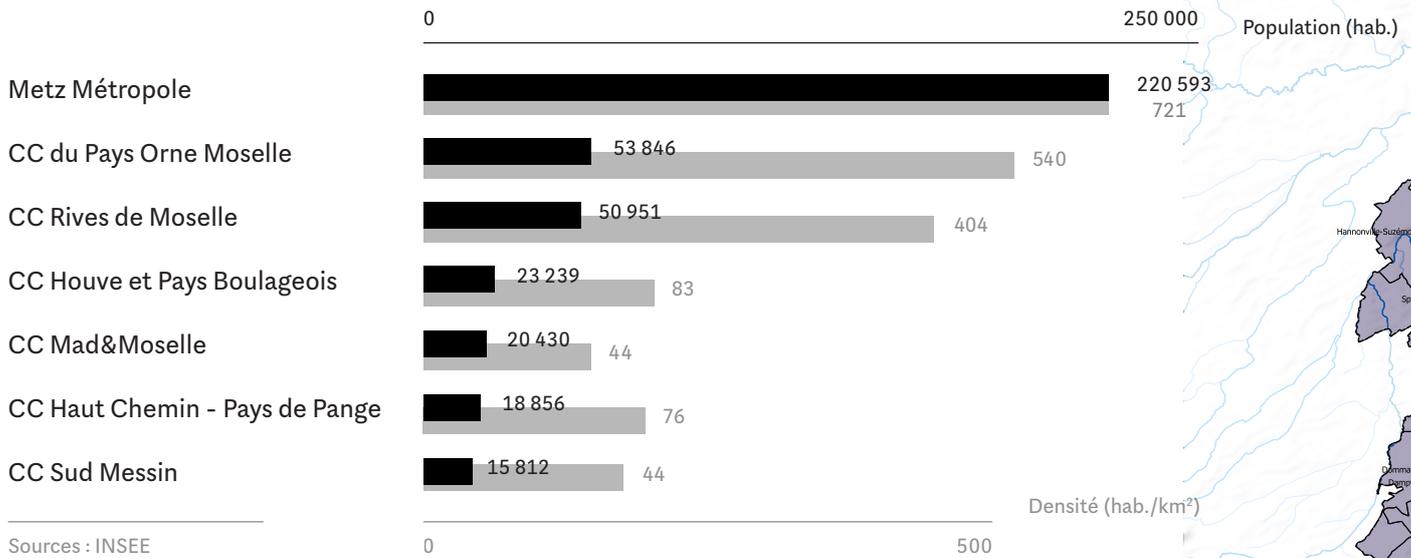
Annexes



Paysages complémentaires urbains et ruraux, lectures subtiles de paysages fragiles

Un vaste territoire

- 1 grande ville > 100 000 hab. : Metz
- 1 ville moyenne entre 20 000 et 100 000 hab. : Montigny-lès-Metz
- 23 petites villes entre 2 500 et 20 000 hab.
- 200 villages < 2 500 hab.



Sources : INSEE

Metz Métropole

Metz
44 communes
306 km²

Pays Orne Moselle

Rombas
13 communes
100 km²

Mad&Moselle

Thiaucourt-Régniéville
49 communes
469 km²

Sud Messin

Goin
49 communes
260 km²

Rives de Moselle

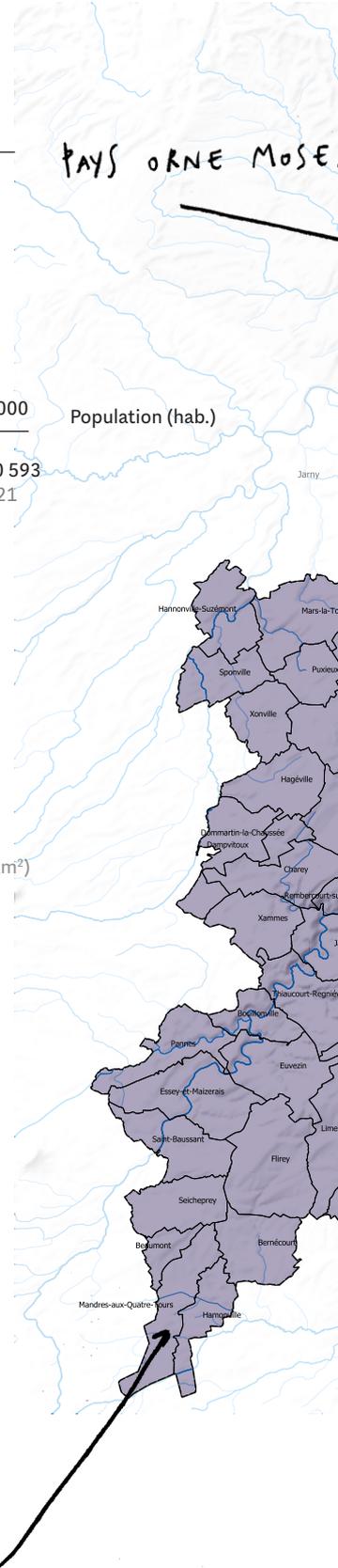
Maizières-les-Metz
20 communes
126 km²

Houve et Pays Boulageois

Boulay-Moselle
37 communes
280 km²

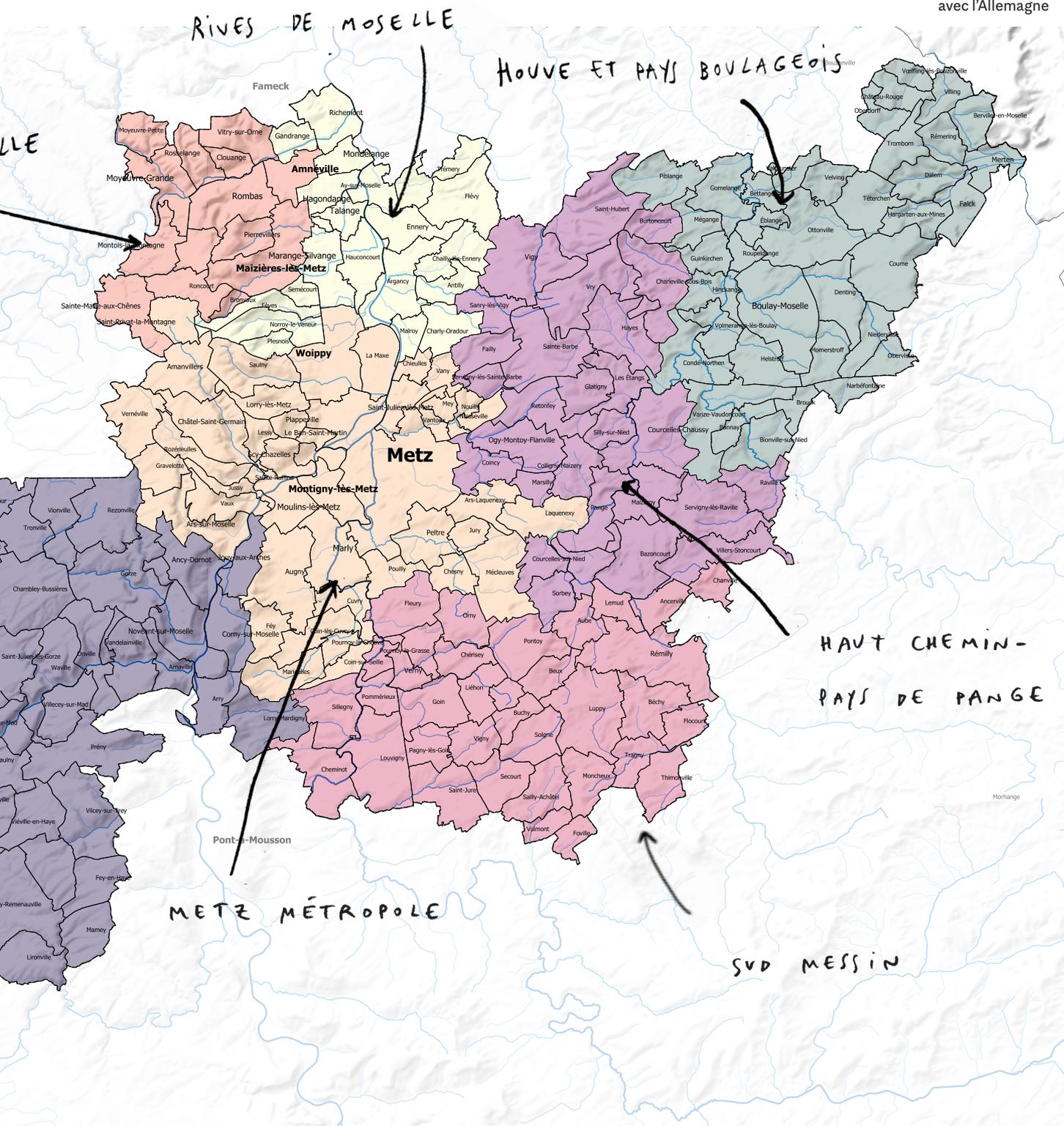
Haut Chemin-Pays de Pange

Pange
28 communes
248 km²



MAD & MOSELLE

10 km de frontière avec l'Allemagne



LE TERRITOIRE DU SCOTAM

0 6 12 km

Les paysages dans les grandes lignes



*« A mesure
qu'on s'avance,
le passé, pareil
au paysage à
travers lequel on
marche, s'efface
à mesure
qu'on s'éloigne. »*

Le Comte de Monte-Cristo,
Chapitre CXIII, Le passe,
Dumas Alexandre

Un socle qui correspond à l'émergence de 3 couches géologiques distinctes

Légende

Pour bien comprendre les variations des paysages, un détour par la géologie est incontournable. Sans entrer dans les subtilités des événements complexes de chaque ère géologique, essayons de dégager les grandes étapes ; ce récit simplifié nous permettra alors de comprendre les richesses, les trésors, les particularités du socle cerné par le périmètre SCoTAM.

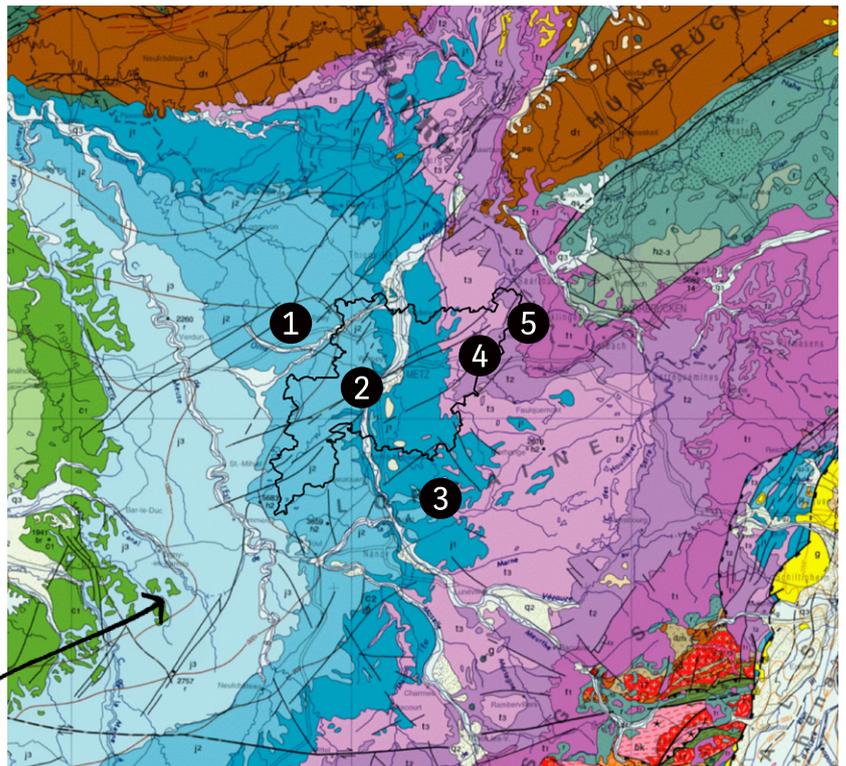
Une faille dans la formation du bassin parisien a orienté la vallée de la Moselle, tout comme les vallées de la Meuse et leurs affluents, les rivières ici coulent toutes selon une direction méridienne, vers la mer du nord. La vallée de la Moselle sépare deux entités géologiques.

Les Côtes de Moselle, un repère au loin

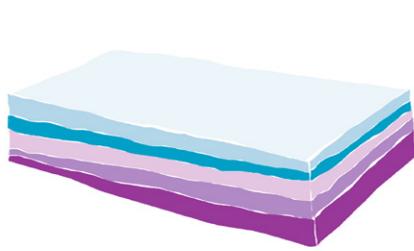
Franche rupture géographique allant de 150 à 200m d'altitude, identifiable au loin, les côtes de Moselle à l'ouest surplombent toute la ville de Metz. Elles forment l'ultime « cuesta » du bassin parisien qu'elles séparent du plateau lorrain. Cette dernière ligne de côte est un relèvement du plateau vers l'est dû au soulèvement des Alpes et du massif vosgien. On appelle cette inclinaison le pendage. Ces côtes sont entaillées par des vallées profondes et encaissées identifiées par les habitants comme des écrins préservés, à l'écart de la ville, des paysages uniques et dépaysants (les vallées du Rupt de Mad, de la Gorzia, des ruisseaux de la Mance, de Montvoux, du Norroy, du Fond de Billeron, la Barche, de l'Orne).

1 Les côtes du Warndt, le profil est plus abrupt que les côtes de Moselle.

1 ↓



CARTE GÉOLOGIQUE
(BRGM)



1 ↑

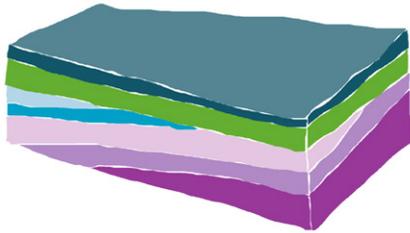
- Holocène (argile, sable, graviers...)
- Crétacé supérieur
- Crétacé inférieur
- Malm (calcaires, marnes...)
- Dogger (calcaires, marnes, argiles...)
- Lias (calcaires, marnes, grès, argiles...)
- Keuper (marnes, argiles, grès, dolomie)
- Muschelkalk (calcaires, marnes, dolomie, argiles)
- Buntsandstein (grès vosgien)

Quaternaire

Crétacé

Jurassique

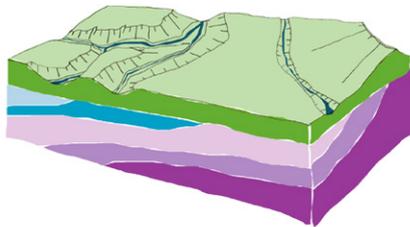
Trias



2 ↑

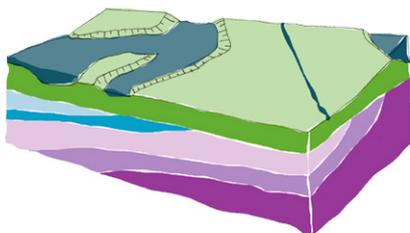
Un plateau collinaire, paysages d'ondes

A l'est, le plateau lorrain présente des sommets moins élevés et des pentes plus douces sur de vastes étendues, un paysage de plateau collinaire entaillé de rivières et ruisseaux. Les élus et habitants rencontrés ont souvent décrits ces paysages comme « mollement vallonnés ». Ici, les terrains sont constitués d'alternance de marnes et calcaires avec des argiles plus tendres. La Seille par exemple s'y est progressivement frayé un chemin jusqu'à la Moselle, qu'elle rejoint à Metz. Les paysages offrent de multiples variations : fonds de vallées humides, doux et ronds versants sur lesquels s'accrochent les villages, hors d'eau.



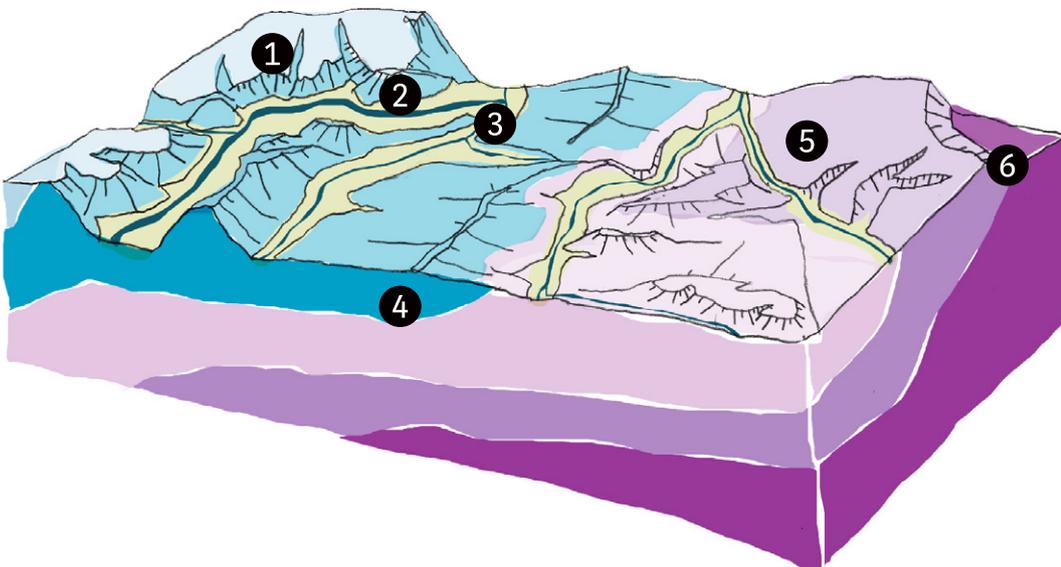
3 ↑

Enfin, encore plus au nord est, à la limite orientale du bassin parisien, émerge une autre couche, celle du grès bigarré (Buntsandstein), région appelée le Warndt. Cette dépression désignée comme « la boutonnière du Warndt » s'est formée dans un anticlinal. Le grès recouvrant plusieurs veines de charbon est très sensible à l'érosion.



4 ↑

5 ↓



1. Jurassique, de -200 à -145 Ma : accumulation des couches sédimentaires.

2. Crétacé, de -145 à -65 Ma : vastes dépôts crayeux marins. Les Alpes se soulèvent, provoquant à leur tour le soulèvement des Vosges. Pendage des couches sédimentaires vers l'ouest.

3. Paléogène, de -65 à -23 Ma : érosion de la couverture crétacé grâce au réseau hydrographique qui déblaie les terrains meubles argileux et sableux. Les vallées fluviales s'encaissent.

4. Le pendage des couches sédimentaires vers l'ouest s'accroît. Transgressions et régressions marines. Installation des rivières sur les rivages. Régression marine sur le Warndt vers l'Allemagne.

5. Actuel : encaissement du relief sous la couverture crétacé que l'on retrouve en Champagne par érosion ; exhumation du relief de côtes (cuestas), formé par l'alternance de roches tendres (sables, etc.) et dures (calcaires, grès, etc.) plus ou moins érosives.

- 1** Revers de côtes : plateau marneux et calcaire dans lequel s'infiltré par les failles, l'eau qui rejaillit des côtes
- 2** Front de côtes
- 3** Alluvions modernes (sables, graviers et galets siliceux, faibles couverture limoneuse)
- 4** Plateau lorrain (argile, marne, limons)
- 5** Calcaire, argile et marne
- 6** Boutonnière du Warndt, dépression anticlinale gréseuse

D'une géologie à une géographie, les axes structurants de la Moselle et de la Nied

La Moselle, axe structurant sud-nord

Les rivières sont d'abord pour nous, en tant qu'explorateurs de ces vastes terres, des repères évidents dans l'espace ; elles permettent de nous guider, de nous situer. Dès que l'on peut prendre un peu de hauteur, les directions des versants, les pentes des plateaux sont autant de signes précieux pour prendre la mesure des distances, des proportions, des organisations, des pratiques des habitants. Ici, la structure du territoire du SCoTAM est d'abord orientée par le dessin de l'axe nord-sud de la Moselle.

Les affluents de la Moselle, la Seille et la Canner prennent des chemins similaires, vers le nord. Leurs propres affluents ont creusé des sillons orientés d'est en ouest, dans les rebords du plateau lorrain. La Seille traverse le territoire du sud au nord en rejoignant la Moselle à Hauconcourt après avoir irriguée Metz. Elle dessine une vallée douce, ouverte et lisible, à dominante rurale, qui contraste avec la vallée de la Moselle à moins de 10 km à vol d'oiseau plus à l'ouest, plus imposante et solennelle, urbaine et encaissée.

La Nied, une ouverture vers le nord-est

La Nied, et ses affluents la Nied allemande et la Nied française semblent faire des détours moins saisissables, provoquant des ondulations presque chahutées sur le plateau lorrain et ouvrant les horizons vers la Sarre, avant de rejoindre le Rhin. Enfin, dans le Warndt, les cours d'eau se frayent un chemin dans des vallons très étroits, encaissés et humides, puis rejoignent la Sarre en Allemagne.

LE DOUX RELIEF DE
LA SEILLE À SILLEGNY

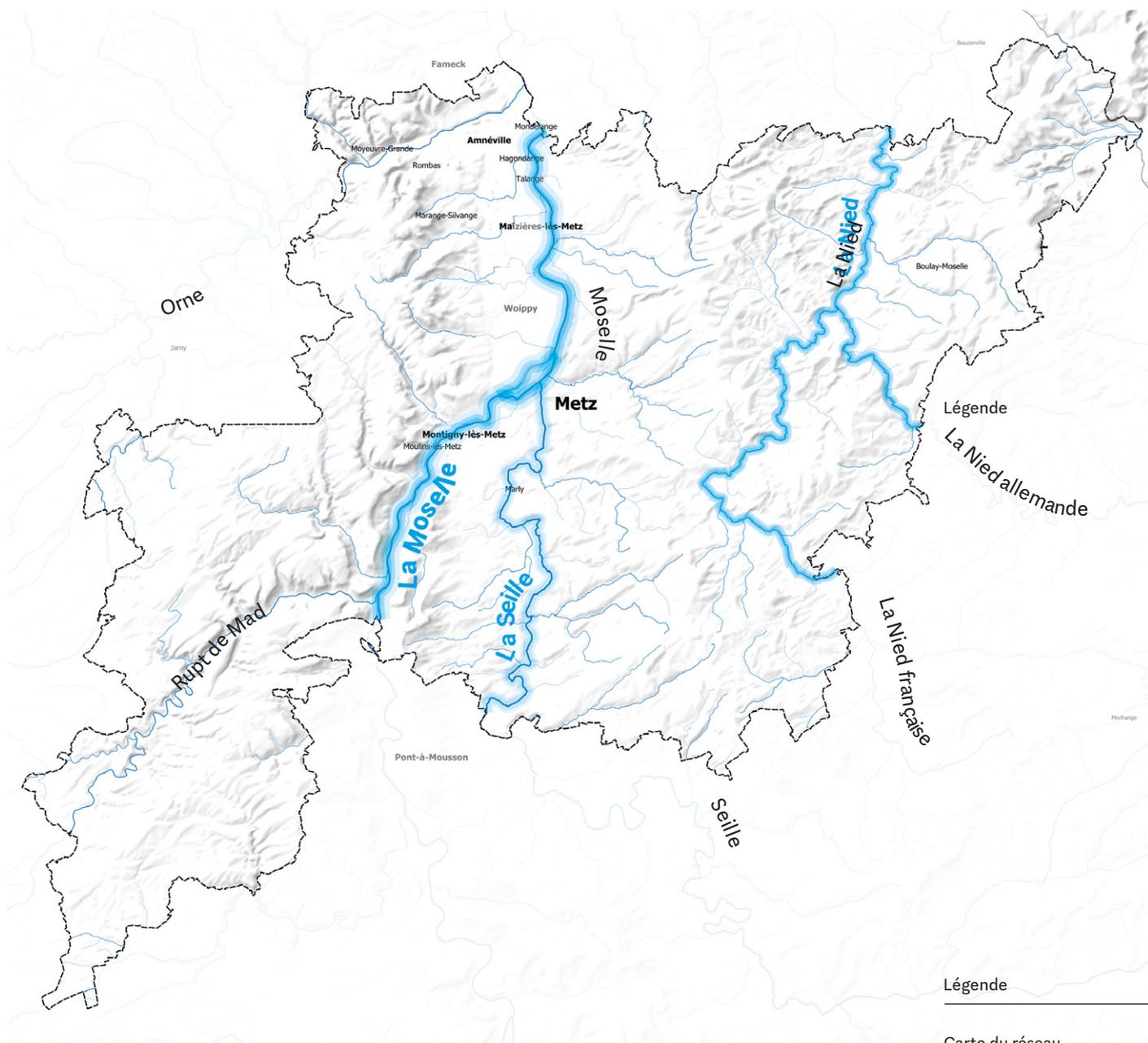


2 ↑

LA MOSELLE,
UN TRÉSOR DANS SON
ÉCRIN DE COTEAUX



1 →



Légende

- Carte du réseau hydrographique
- Corine Land Cover 2012
- Périmètre SCoTAM
- Cours d'eau naturels
- Bâti
- Crue historique

0 6 12 km



1. La vallée de la Moselle depuis les hauteurs du Mont Saint-Quentin, en regardant vers le sud.
2. La Seille près de Sillegny.

La Moselle en pied de côte, un fil entre deux paysages de plateaux, entre paysages ruraux et urbains

La Moselle trace son sillon au pied des plus fortes pentes. Son passage isole une rangée de buttes témoins lesquelles dominent la plaine est. Descendue des Vosges, elle est d'abord rejointe par la Meurthe au nord de Nancy, puis recueille les eaux de la Seille Metz. En pied de mont et en bord de plaine, elle rassemble les ingrédients pour des paysages sans cesse changeants mais sans rupture. Depuis longtemps son cours a été aménagé, doublé en partie par un premier canal puis un second à grand gabarit. Elle relie les paysages campagnards du sud aux industries installées le long de l'Orne et plus loin de la Fensch.

Large

Sa vallée large et plate constitue l'opportunité d'installer des villes. Les routes, l'autoroute A31, les voies ferrées vers le Luxembourg, Nancy, Bar-le-Duc ou Paris la longent et s'y croisent sans arrêt. Elle est aujourd'hui un passage obligé pour la voie cyclable « l'échappée bleue ». Des gravières y ont pris place facilement aussi. L'enchaînement des tissus bâtis, quartiers d'habitat, zones d'activités, nœuds routiers occultant complètement la vallée. La pression urbaine y est forte.

Rétrécie, plus encaissée

Au sud de Metz, seuls quelques grands saules apparaissent au-dessus des constructions. Les grands plans d'eau, anciennes gravières devenues étangs de loisirs, jettent encore plus le trouble et empêchent la localisation de la Moselle qui serpente à l'est de l'autoroute. Le pied de coteau n'est visible que réhaussé par ses grands arbres et les bois. Au final, les vues sont très étroites et contraintes. À mesure que l'on arpente en tous sens le territoire, la Moselle nous apparaît comme un trésor caché derrière des rideaux et des bosquets denses, générant une grande satisfaction quand on la perçoit enfin, quand on est à son contact, et de la frustration quand on la longe sans la voir. La Seille, l'Orne ou la Nied semblent plus accessibles, même si l'évolution des paysages au regard des quelques cartes anciennes trouvées nous montre combien la ripisylve est devenue parfois dense et haute, combien les berges se sont étoffées de végétation. La Seille et la Nied ont été recalibrées au 20^e siècle ; la ripisylve s'est étoffée par ses travaux de renaturation.

1 →



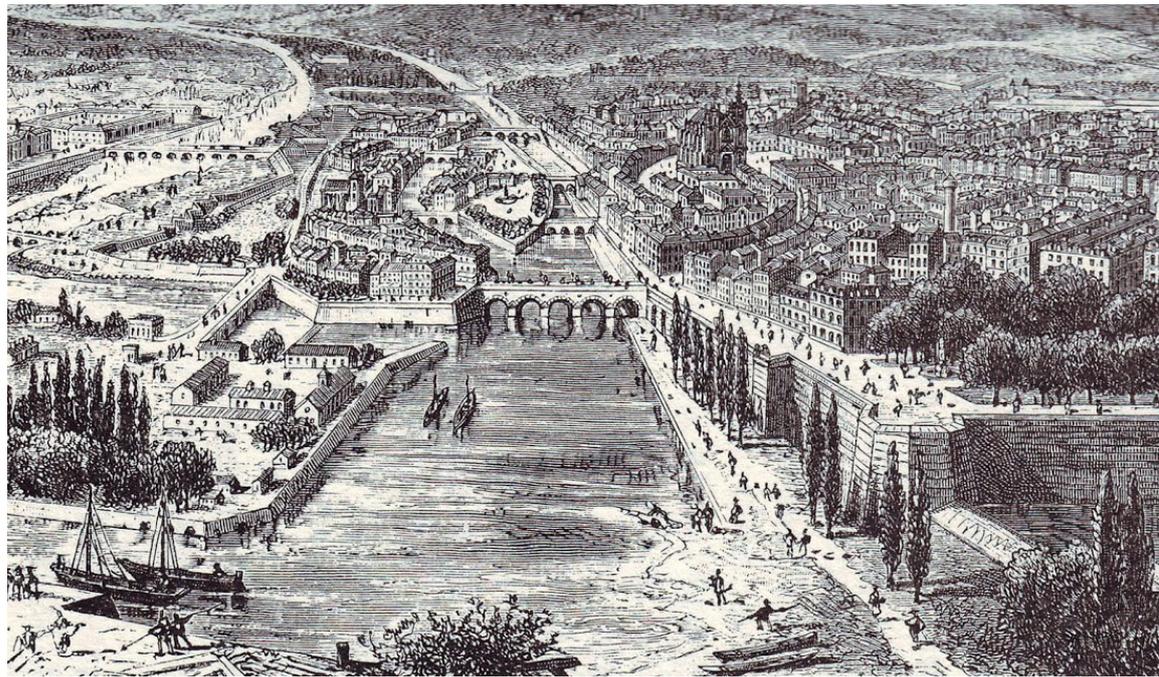
2 ↑



Légende

1. La Moselle vue depuis le pont de Longeville-les-Metz
2. La silhouette de Metz depuis Longeville-les-Metz.
3. Metz, gravure, sources : metzavant.blogspot.com

LE PHARE DU MONT SAINT QUENTIN !



3 ↑



LA MOSELLE, BRAS, CANAL ET MÉANDRES,
LES FILS QUI ACCROCHENT
ET RELIENT LES TERRITOIRES

Mobilités est-ouest plus discrètes

Note

Légende

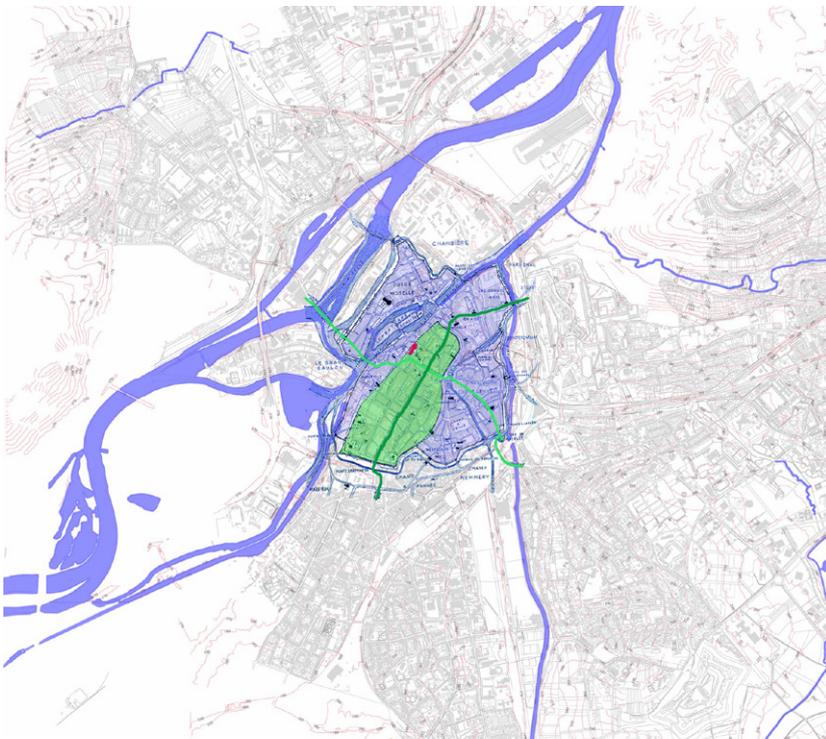
Si la traversée du territoire est aisée sur l'axe nord-sud, par l'existence de l'A31, des voies ferrées, et des voies navigables, la traversée est-ouest semble moins évidente, même si plus au nord de Metz l'A4 et plus au sud la LGV permettent de franchir rapidement les obstacles géographiques pour rejoindre Paris ou Strasbourg. Aux alentours de Metz, les déplacements est-ouest s'opèrent majoritairement via un réseau routier plus discret et limité par les vallées et vallons qui marquent le plateau lorrain. Metz est une ville antique qui a toujours bénéficié de la qualité de son adresse à la confluence de deux rivières mais surtout au carrefour des voies romaines Lyon-Trèves et Reims-Strasbourg, respectivement Cardo Maximus et Décumanus d'échelle européenne dont la rue du Pont des morts et la rue Serpenoise en sont encore les témoins.

Note extraite de Wikipedia : « Metz, Passage de voies importantes : le cardo maximus est la Via Scarponensis qui venait de Scarpone, entrant dans la ville par une porte à proximité de l'actuelle porte Serpenoise – le tracé correspond aux actuelles rues des Trinitaires, Taison, Serpenoise, avenues Robert-Schumann et du Général-Leclerc, rue de Verdun –, et allait jusqu'à Trèves, le decumanus débutait à la porte-Sailly (actuelle place des Paraiges) en provenance de Mayence et Strasbourg, empruntait l'axe Fournirue - rue d'Estrées, puis enfin traversait la Moselle en aval du pont des Roches actuel en direction de Verdun et Reims. »

1. Evolution de la ville, époques romaine et médiévale ; emplacement de Cardo et Décumanus. Carte extraite du diagnostic du Plan Paysages de la Ville de Metz, 2005.
2. Vue vers le nord, et l'hôpital Mercy, depuis le rond point de Chesny aux abords de la D955.

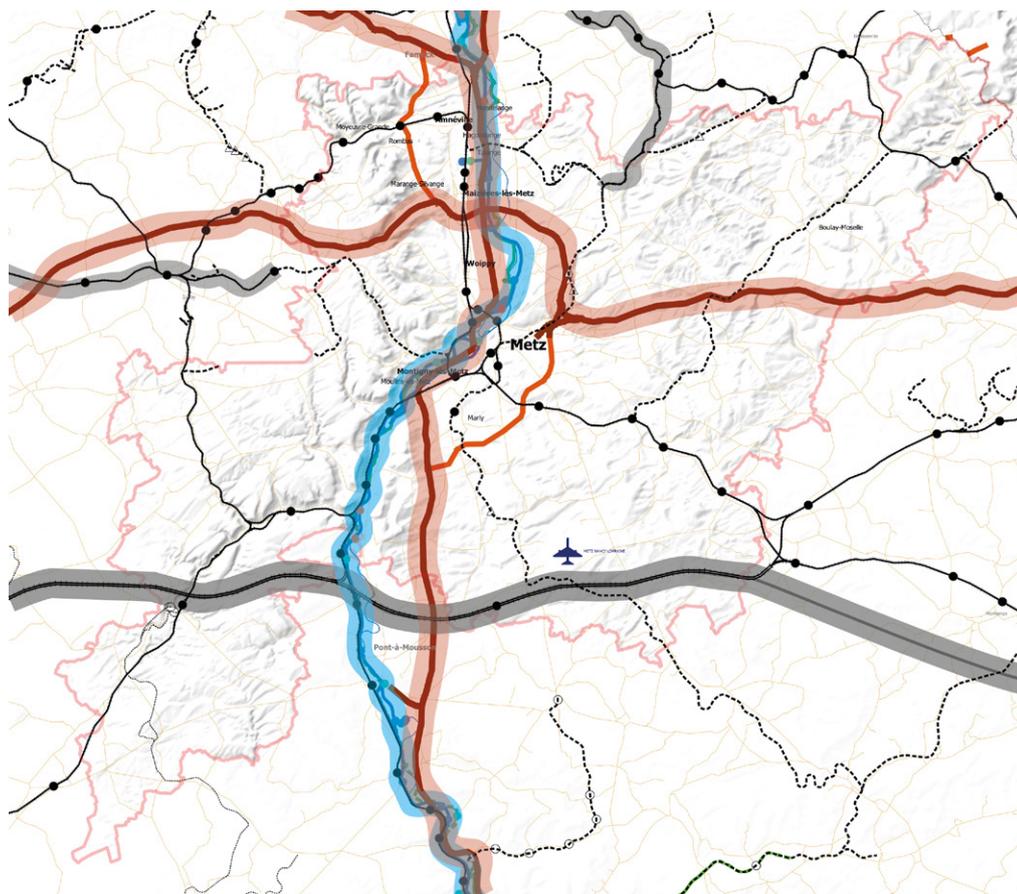
- Epoque romaine
- Extension médiévale
- Cardo Maximus
- Decumanus

1 ↓



2 →





3 ↑

Légende

3. Carte des mobilités sur le territoire SCoTAM
Corine Land Cover 2012

- Voies ferrées**
 - Gares
 - ≡ TGV
 - Voie normale
- Anciennes voies ferrées**
 - ⋯ AVF normales
 - · - AVF étroites
 - Anciennes Gares
 - △ Anciens Ouvrages
- Routier**
 - Autoroutes
 - Nationales
 - Départementales
- Aérien**
 - ✈ Aérodrome
- Ports**
 - ⚓ Commerce public
 - ⚓ Commerce privé
 - ⚓ Plaisance
- Fluvial**
 - Canal
 - Cours d'eau



Des promontoires pour voir loin

Que l'on grimpe sur les hauteurs des Côtes de Moselle, sur le Mont Saint-Pierre, plus à l'est dans le pays de Pange, ou sur les hauteurs des versants du Rupt de Mad ou de la vallée de la Canner, les vues qui s'y découvrent sont à chaque fois saisissantes ; le regard porte loin tantôt sur la vallée de la Moselle, tantôt sur le plateau lorrain. Le Mont Saint-Quentin, la Tour de Drince, la Côte Charlemagne, sont des lieux souvent cités par les habitants rencontrés depuis le début de l'élaboration du Plan Paysages. Les belvédères sont appréciés et fréquentés par les habitants, les marcheurs qui s'aventurent encore hors des villes, et même si parfois leurs aménagements sont réduits voire inexistantes ; les vues restent des trésors convoités par beaucoup mais encore insuffisamment connus.

Depuis le début de nos arpentages, nous avons en effet souvent entendu l'enthousiasme des promeneurs à l'évocation de ces points de vue uniques, teinté toutefois du regret de constater que ces trésors pourraient passer dans l'oubli ; nos pérégrinations nous ont parfois conduit en des lieux présentés comme précieux, mais dont les aménagements reflétaient plutôt un délaissement ; comme si on avait ici baissé les bras, arrêté d'entretenir, de prendre soin, d'accueillir, happés par d'autres attractions, d'autres loisirs, d'autres préoccupations.

Les itinéraires pédestres et cyclables n'accrochent pas toujours ces points de vue. Le territoire du SCoTAM est traversé à l'ouest par le GR de Pays « entre les côtes de Moselle et les côtes de Meuse » (Châtel Saint-Germain, Lessy, Mont Saint-Quentin, etc). Il est prolongé à l'est par le GR5G traversant Metz, Laquenexy, Pange, Courcelles-Chaussy, Raville, etc. Les vallées sont mieux desservies : les GR5 et GR5F empruntent les côtes de part et d'autre de la vallée. La Moselle est longée par la véloroute l'Echappée Bleue. Une voie cyclable est en projet entre le lac de la Madine et la Moselle passant par le Rupt de Mad. Enfin, le fil bleu est une voie verte traversant le chapelet de villes de la vallée de l'Orne bientôt jusqu'à la Moselle. Des jalonnements et infrastructures existent donc ponctuellement sur le territoire mais il manque encore une vision d'ensemble pour que les parcours se rencontrent, forment des boucles et irriguent mieux les grands points d'intérêt paysager, comme pour la Tour de Drince, point d'étape du GR5. D'anciennes voies ferrées ou voies romaines pourraient ainsi être réinvesties, des sentiers entre deux villages pourraient être rouverts. Avec pour objectif de faciliter la découverte des paysages et encourager les mobilités douces y compris au quotidien.

LORRY-MARDIGNY. - 180° sur les ondula



MONT SAINT-PIERRE. - Le plateau bosselé de
les éoliennes près de Boulay-Moselle.





ations du plateau lorrain.

Légende

Cartes postales imaginées par l'équipe à la manière des cartes postales anciennes.



LORRY-MARDIGNY. - 180° sur la vallée de la Moselle.



Lorraine,



VERNY. - Vue en voie d'extinction.

Des paysages
ordinaires
et exceptionnels
à la fois



« *La Lorraine est faite d'un vaste et rude plateau qui s'étend au pied des Vosges, plateau légèrement ondulé qui se perd, là-bas, dans le lointain, jusqu'aux lignes bleutées des côtes de Moselle ou de Meuse.* »

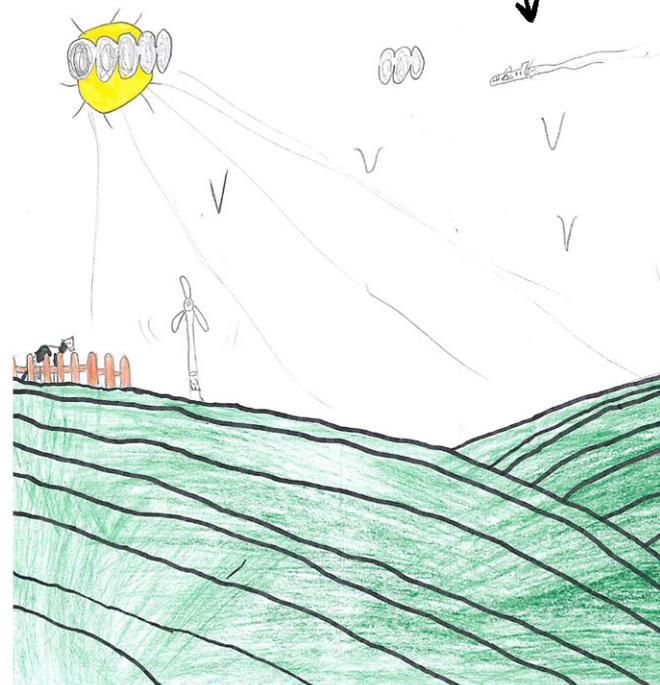
Extrait de *La Lorraine de dans le temps*,
Jean Morette, *Le Républicain Lorrain*, 1978.

Et toi, tu les vois comment ces paysages ?

Chaque traversée du territoire nous invite à essayer de définir ce qui caractérise les paysages locaux. Quels sont les indices d'un ici et pas d'un ailleurs ? Qu'est-ce qui les distingue des paysages des territoires voisins ? Comment pourrait-on décrire ces paysages à quelqu'un qui n'a jamais posé un pied ici ? Nous pressentons finalement à mesure de nos parcours, que ce plateau collinaire, ces reliefs plus marqués que sont les côtes, ces villages et ces vallées constituent comme des éléments presque intrinsèques à l'idée, pour le tout un chacun, d'un paysage classique, ordinaire ou fréquent. Nous avons souhaité interroger la représentation des paysages du quotidien à des enfants qui vivent ici. Comprendre comment ils les perçoivent, les décomposent, les comprennent, les admirent ou bien les ignorent.

Depuis plusieurs années, le CAUE 57 organise un concours auprès de plusieurs classes de Moselle autour du cadre de vie ; les élèves sont accompagnés pour construire une maquette d'un quartier ou d'un territoire de leur rêve. Il leur a été dans ce cadre, posée la question suivante : « Chaque jour, vous vous déplacez autour de votre école. Vous ne voyez peut-être plus le paysage et pourtant il est bien là, et il est certainement très différent du paysage vécu par un élève qui habite en Australie par exemple ! En 10 minutes seulement, et sur une feuille A4 (en paysage) pouvez-vous dessiner ce à quoi ressemble le paysage que vous voyez tous les jours, comme si vous deviez le représenter pour quelqu'un qui habite au bout du monde et qui n'a jamais posé un pied ici ? ». En voici quelques-uns.

UN PAYSAGE AGRICOLE
ET ÉOLIEN



Légende

Huit unités paysagères sont décrites par le SCoTAM, de manière géographique :

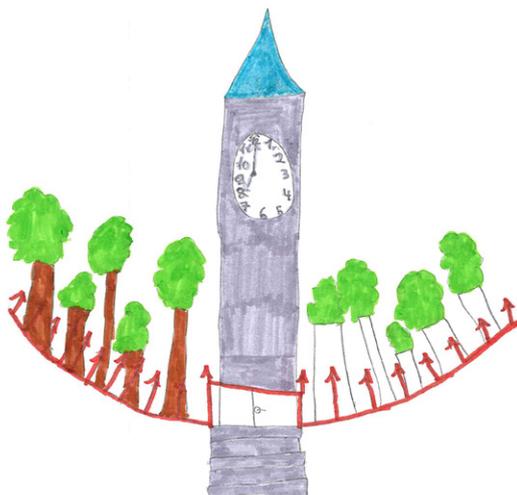
- La Woèvre
- Le pays Haut
- Le plateau de Haye
- Les côtes de Moselle
- La vallée de la Moselle
- Le plateau lorrain versant Rhin
- La vallée de la Canner et environs
- Le Warndt

Source : site internet et plaquette SCoTAM

COLLINES, COURS D'EAU, FORÊTS, ÉGLISES, ÉOLIENNES, VILLAGES, ROUTES, OISEAUX, ETC. : TOUT EST LÀ !



IMPORTANCE DE LA ROUTE
DANS LES PAYSAGES DU QUOTIDIEN



Des paysages exceptionnels reconnus

La présence de l'eau partout,
Des sols riches,
Des vallées aux configurations variées et donc des paysages uniques, des événements topographiques, des buttes témoins plus ou moins imposantes,
Des paysages façonnés par l'activité industrielle,
Une typologie d'habitat particulière avec les villages-rue et les usoirs, mais aussi les cités-ouvrières, la pierre de Jaumont, caractéristique de la région et visible dans le bâti par exemple,
Des lieux signalés comme des « pépites » par les habitants, des points de vue remarquables ou des réseaux de chemins qui permettent d'arpenter les arrières des villages, à l'écart de la circulation,
Un territoire dont l'histoire fut mouvementée, agitée, générant des traces dans le paysage (stèles, bornes de frontière, vestiges militaires, etc.) et dans les mémoires,
Des alignements de fruitiers le long des routes
une ligne de fond souvent perceptible et qui permet de s'orienter, le front des Côtes de Moselle.

DEPUIS LE MONT SAINT-QUENTIN. - Vue sur la vallée de la Moselle et les villages de coteaux.



1 →

1 →

FÈVES. - Les côtes de Moselle, et les villages de coteaux à mi-pente.



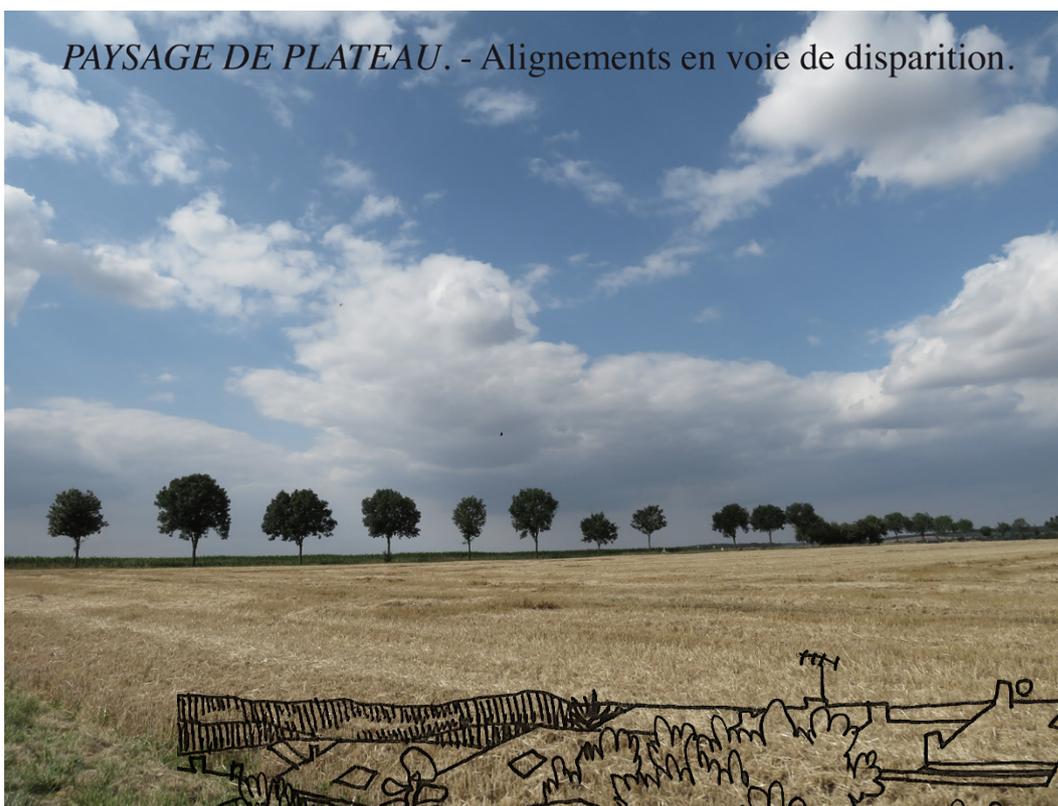


CORNY-SUR-MOSELLE. - Les côtes de Moselle, ultime "cuestas" du bassin parisien.

Légende

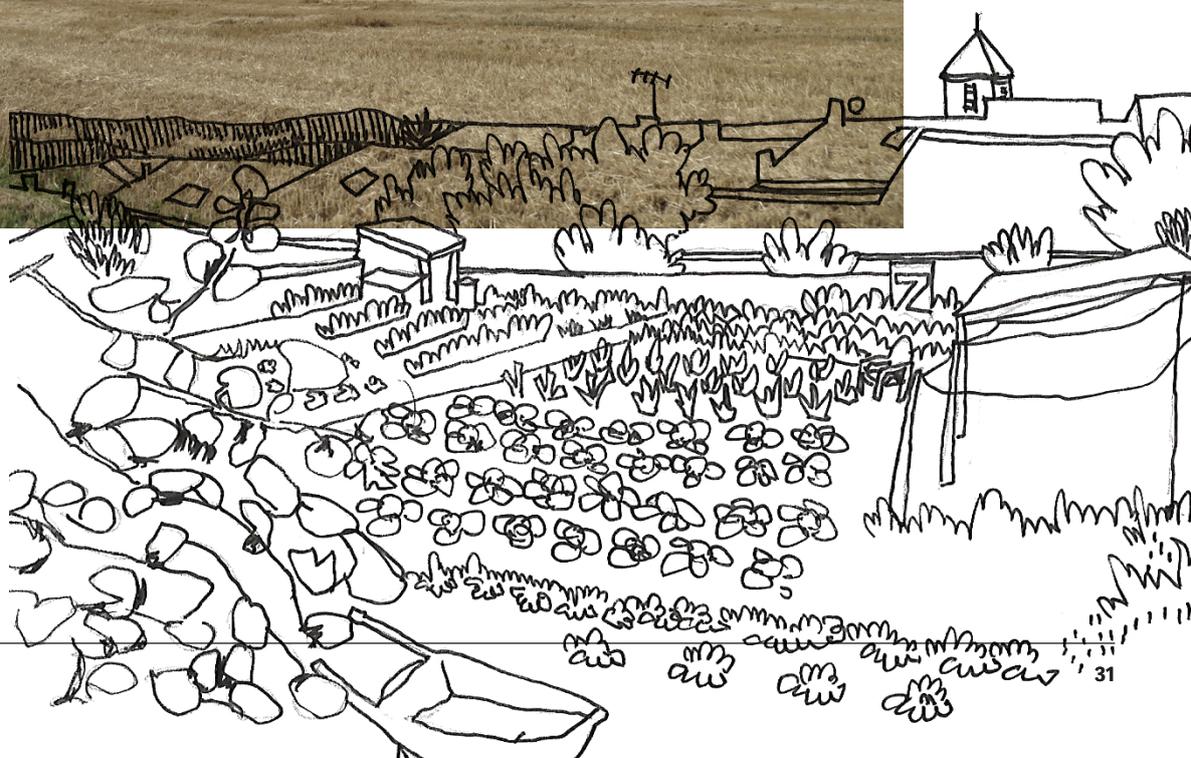
1. Cartes postales imaginées par l'équipe à la manière des cartes postales anciennes.
2. Des jardins comme des trésors à l'arrière des maisons.

1 ↑



PAYSAGE DE PLATEAU. - Alignements en voie de disparition.

2 ↓



Des paysages exceptionnels à découvrir et à faire connaître

Des paysages collinaires,
Des plateaux agricoles ponctués de bois,
Des reliefs doux,
Un réseau dense de vallées qui irrigue
le territoire équitablement,
Des forêts sur les hauts de versant,
Des villages de coteaux autour d'une grande
ville surplombée par une cathédrale
visible de loin,
Des vallées mal connues, oubliées,
véritables dépaysements,
Des villages de plateau qui se découvrent
comme des pépites



DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE. - Vue sur l'église



*FÈVE
Les pieds foulent le sol d'a*

DEPUIS LE MONT SAINT-PIERRE. - La grande dorsale boisée de Rémilly.





e et exposition permanente

VALLÉE DU CONROY - Vallée des merveilles à reconquérir.



ES. - L'église domine le village et la vallée.
anciens vergers, l'oeil caresse l'horizon, au-delà de la cathédrale.



Légende

- 1. Cartes postales imaginées par l'équipe à la manière des cartes postales anciennes.



BOULAY-MOSELLE. - A découvrir, les coulisses du coeur de Boulay-Moselle.

Ce qui rend les paysages fragiles

Au fil de notre arpentage, nous voyons combien la pression urbaine est forte autour de Metz. Des constructions consommatrices d'espaces agricoles tendent à banaliser les paysages. Semblables les unes aux autres, d'une commune à l'autre ou d'une région à l'autre, elles sont en rupture avec les anciennes logiques d'implantation qui étaient liées avec les ressources en place, l'exposition, le relief. Les silhouettes des villages sont uniformisées, sur les plateaux, ou dans les fonds de vallée. Les paysages agricoles sont vastes, les cultures s'homogénéisent. Et sans repère vertical auquel nous rattacher, il arrive que nous nous perdions.

Des grands projets conduisent parfois à un focus sur un site spécifique en oubliant le contexte dans lequel il s'inscrit (exemple : l'hôpital de Mercy avec oubli du château juste voisin, Lidl Coincy). Dans ces processus, la recherche de l'équilibre financier, les investissements engendrés prennent le pas sur la valeur des paysages créés. Les enseignements tirés de ces expériences doivent servir les futurs projets. Le territoire du SCoTAM est notamment concerné par la reconversion de deux grands sites (Le Plateau de Frescaty et Les Portes de l'Orne). Le plateau de Frescaty avait certainement été choisi à l'origine par les instances militaires pour son emplacement, sa géographie et notamment la possibilité en ces lieux de voir loin et à 360°. L'activité de l'aéroport a notamment permis le maintien d'une vaste étendue d'espaces ouverts, cernée par une lisière boisée ; le site de Frescaty représente aujourd'hui une opportunité très attractive pour de multiples activités. Il apparaît important de choisir avec soins les activités à accueillir et de ne pas combler cet espace ouvert si rare et précieux aux portes de l'agglomération.

Des aménagements dont les objectifs depuis plusieurs décennies ont été guidés par l'idée partagée, devenue aujourd'hui comme un précepte incontournable à tout aménagement urbain ou rural, que la voiture doit pouvoir circuler partout et facilement. Celle-ci a donc pris une place généreuse et même envahissante sur l'espace public, transformant petit à petit les profils des rues, imperméabilisant les surfaces et réduisant toujours un peu plus la place dédiée aux piétons ou aux cyclistes.

L'oubli progressif de la mémoire et de la valeur des lieux, associé à l'évolution des usages et à la complexité et aux coûts de la réhabilitation, a généré l'apparition de lieux en attente d'utilisation, où la nature reprend ses droits, formant même des milieux rares et précieux. Le territoire est ainsi jalonné de lieux en attente de réanimation nécessitant la mobilisation d'habitants, d'élus, autour de leur devenir, motivés par le réveil de ces espaces, pressentant leur capacité à répondre à des enjeux contemporains nouveaux.



MARANGE-SILVANGE. - Ici, les piétons utilisent la



FÈVES. - Paysages dos-à-dos.

Légende

1. Cartes postales imaginées par l'équipe à la manière des cartes postales anciennes.



HAGONDANGE. - Allée royale pour garages en fond de parcelle.

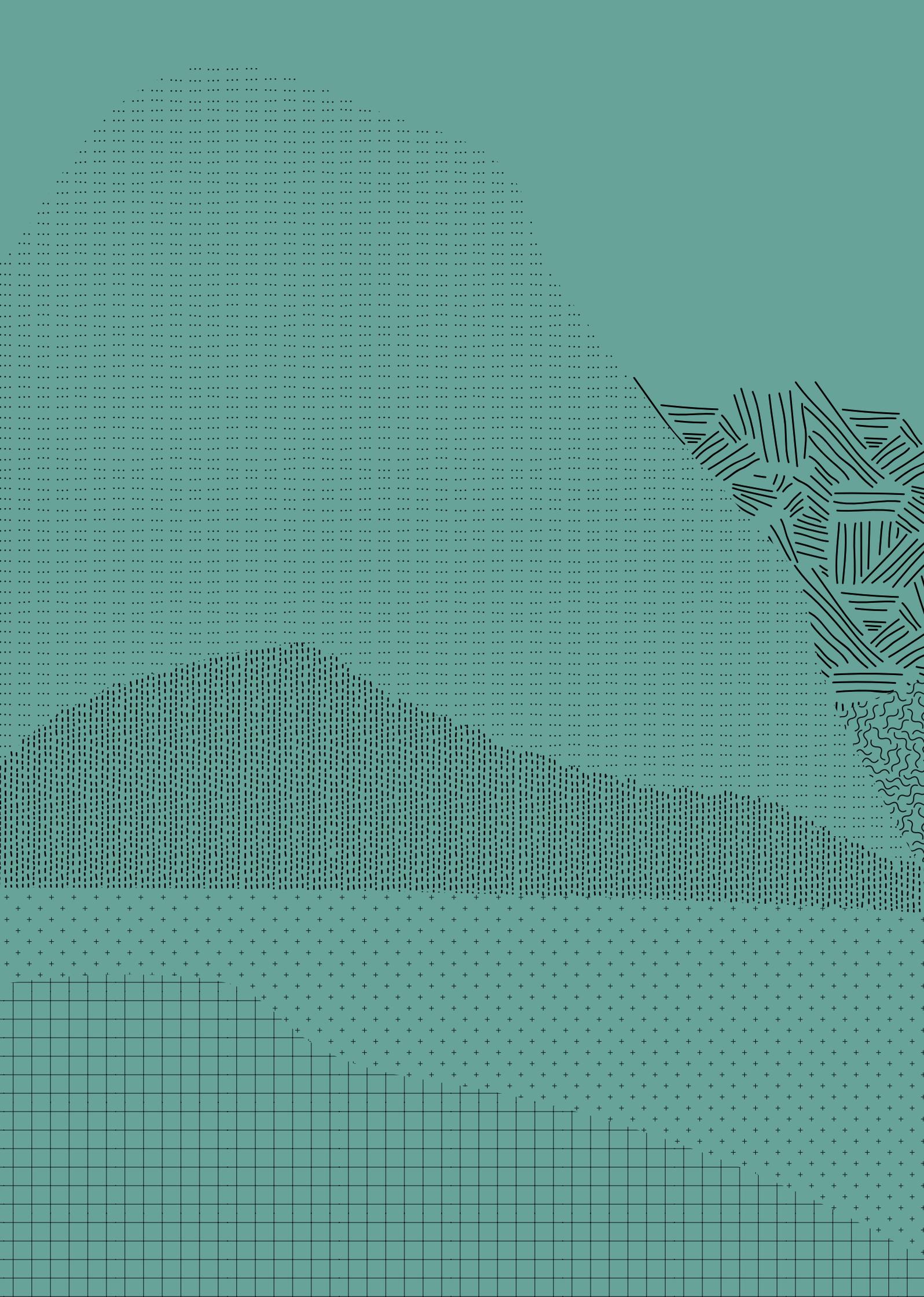


voiture pour se déplacer.

ET LES PIÉTONS ?
À QUAND LA RECONQUÊTE ?



FÈVES. - Les haies du futur ?



Les paysages hérités des ressources et de l'histoire

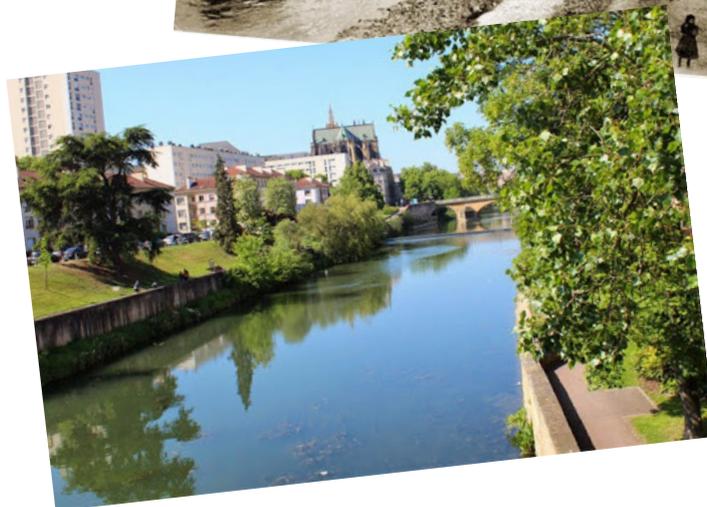


Un sillon dans un écrin riche en diverses ressources



« Le paysage définit une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

Convention européenne du paysage, signée sous les auspices du Conseil de l'Europe en 2000.



Les bords de Moselle,
Quai du Rimport, Metz.

Paysages et exploitations des ressources

Légende

Des sous-sols

Le territoire n'est pas plan mais se présente comme une série de côtes et de bosses, exposées au vent, soulignées par les éoliennes de Boulay. La succession de couches sédimentaires du bassin parisien a produit toute une série de sols calcaires plus ou moins profonds. La remontée de cette géologie stratifiée en direction de l'est a laissé apparaître des dépôts anciens. Des failles ou des érosions plus importantes ont mis à jour des filons de fer intéressants le long de la vallée de l'Orne, ou encore des couches encore plus vieilles de charbon dans le fossé est du Warndt. Ces gisements ont été exploités et sont à l'origine de l'industrie minière et sidérurgique de Lorraine.

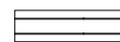
De l'eau

L'eau de pluie qui tombe généreusement sur la Lorraine est piégée par ce relief qui la contient, l'emprisonne dans ces terrains aux perméabilités différentes. À la faveur d'un de ces vallons et de remontées de couches profondes, elle réapparaît chaude à Amnéville. À altitude presque constante, elle ressort sous forme de sources à l'altitude 250m en limite du plateau et alimente de nombreux villages mais aussi Metz. Les Romains ont construit un aqueduc entre les sources de Gorze et Metz nécessitant l'édification des arches de Jouy. Plus récemment, le lac de Madine et la retenue d'Arnaville constituent des réserves pour l'alimentation en eau potable de la ville de Metz.

Des sols

L'agriculture s'est installée sur ces plateaux. Traditionnellement, les terrains propices à l'élevage bovin s'installaient en partie basse, en pied de coteau, dans la grande plaine humide de la Woèvre par exemple. Les cultures de céréales étaient réservées là où les sols sont plus secs, même si aujourd'hui ces différences sont moins marquées du fait de l'évolution des techniques et des moyens d'exploitation.

1. Les richesses du sous-sol de la Lorraine, document extrait de l'ouvrage *Le Fer en Lorraine, Le Républicain Lorrain*, 1986.

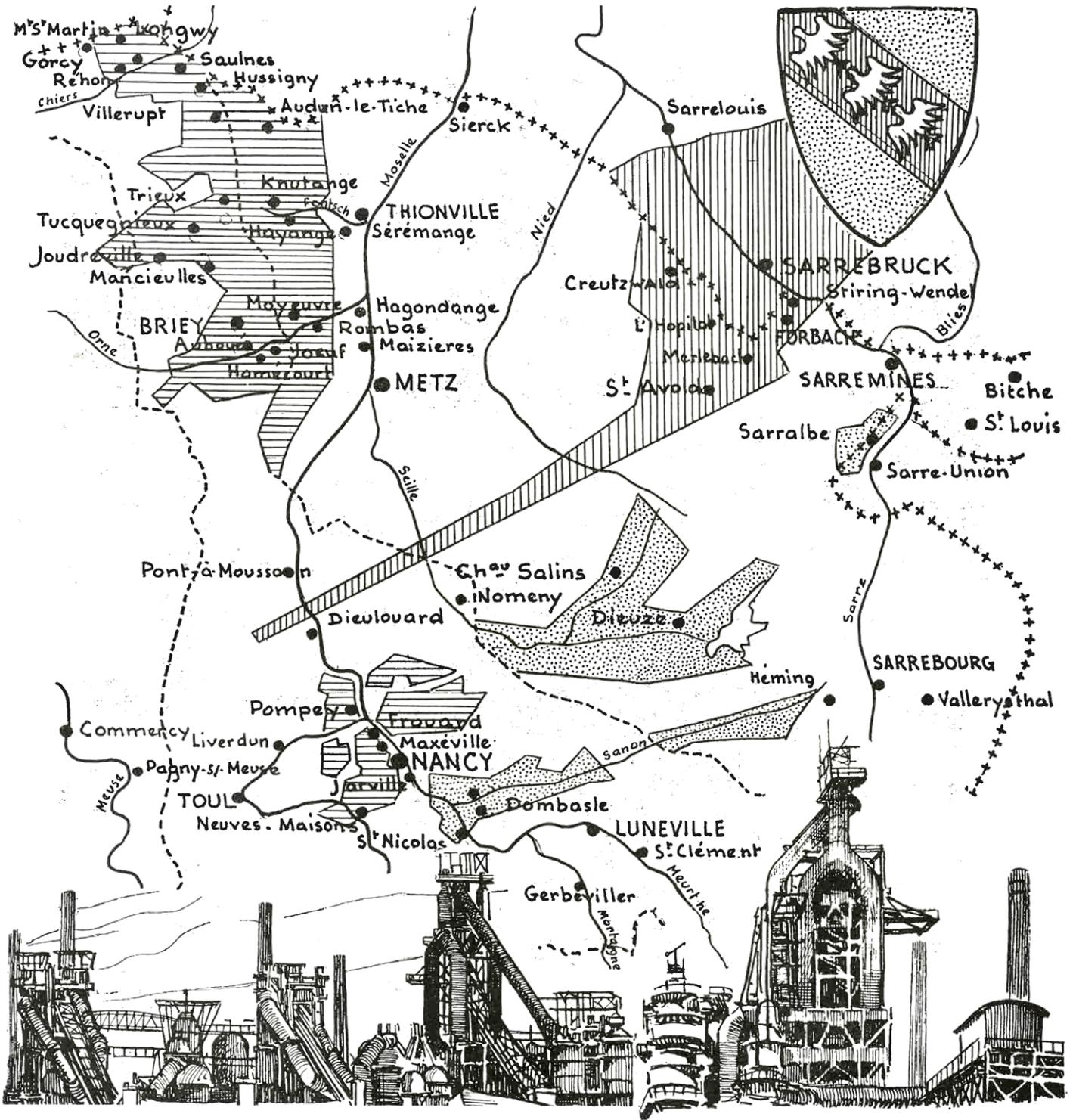
 Minerai de fer

 Charbon

 Sel

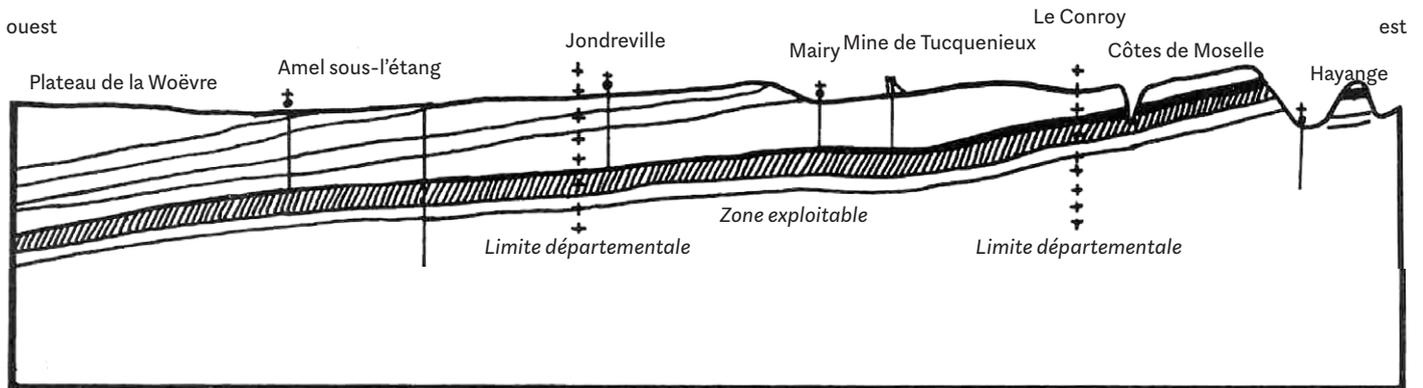
2. Coupe d'est en ouest du gisement lorrain de minette, document extrait de l'ouvrage *Le Fer en Lorraine, Le Républicain Lorrain*, 1986.

« Le gisement de minette s'enfonce en pente douce vers l'ouest. Les couches ont différentes épaisseurs. A l'est, la hauteur des couches (2,5 à 10 m) permet aux énormes engins de se déplacer sur le sol des galeries presque horizontales. A l'ouest, les couches sont trop minces pour être exploitées. Les couches de minerai rouges, jaunes, grises, brunes, vertes sont séparées par des lits de roche. Elles sont calcaires ou silencieuses. En mêlant les différents minerais, on obtient un mélange permettant la fusion idéale de la gangue qui fournira le laitier. »



1 ↑

2 ↓



Paysages fertiles

Des coteaux

Le Rupt de Mad mais aussi plus au nord, l'Orne, semblent épaissir le trait de la côte de Moselle et dessinent des nouveaux reliefs à l'équerre, dans une ambiance presque montagnarde. Des vallons plus ou moins raides comme la Gorzia tentent de remonter vers le plateau et entaillent les côtes. Le long de ces fractures, les versants s'orientent au soleil levant mais aussi plein sud. Le long du Rupt de Mad, de nombreux villages, abrités des vents du nord profitent de cette bonne exposition. L'érosion des roches argileuses et marneuses du plateau a permis sur les éboulis et colluvionnements des côtes, l'installation de sols bien drainés propices à la culture de la vigne et aux vergers. L'exposition des versants au sud et sud est complète une situation favorable à ces cultures. La vigne s'est rapidement développée, a décliné puis semble reprendre pied avec le développement de l'Appellation Origine Contrôlée Moselle. Les vergers et les cultures maraîchères ont trouvé par le passé des implantations favorables et des sols profonds en bas de pente mais marquent le pas aujourd'hui. Le parcellaire porte toujours les traces de ces cultures intensives : découpé en lames de parquet minuscules, il forme un obstacle à toute organisation rationnelle aujourd'hui.



FERMETURE DE L'ESPACE EN COURS...

Le bois

Plus haut, là où les sols sont plus maigres, les chênes, les hêtres et beaucoup d'autres ligneux calcicoles, cultivés depuis longtemps occupent traditionnellement les sommets et les pentes les plus fortes. La sylviculture a été développée et enrichie en pins noirs pour les mines notamment et l'industrie. Bois d'œuvre, de construction ou de chauffage, à proximité des lieux habités, la forêt est un potentiel du territoire. La taille des forêts n'est pas fixe, les bois conquièrent maintenant les terrains délaissés par l'agriculture. En ce moment, ils croissent, s'étendent, dévalent les pentes, rejoignent les villes et encerclent les villages et les anciens petits lopins des pentes. Les friches de plus en plus boisées reprennent les terrains autrefois cultivés. Les parcours, comme autour du Rudemont entre Arnaville et Novéant-sur-Moselle ou les pelouses calcaires des terrains militaires autrefois ouverts exposés au soleil et au vent se referment petit à petit.



ARMÉE
ANTI-REBOISEMENT

Et le bâti dans le paysage ?



« Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais ; c'est contribuer aussi à ce lent changement qui est la vie des villes. »

Mémoires d'Hadrien
de Marguerite Yourcenar



Des villes en fond de vallée, des villages de coteaux, des villages d'eaux, des villages-rues

L'eau a guidé l'implantation des villes et villages sur le territoire parce qu'elle est une ressource indispensable à la vie. Ainsi, Metz s'est installée juste au-dessus de la confluence de la Moselle et de la Seille. Les cours d'eau, les Nied, la Canner sont accompagnés par des villages (Magny, Marly, Coin-sur-Seille, etc.), légèrement en recul sur de doux coteaux, à l'écart des fonds inondables.

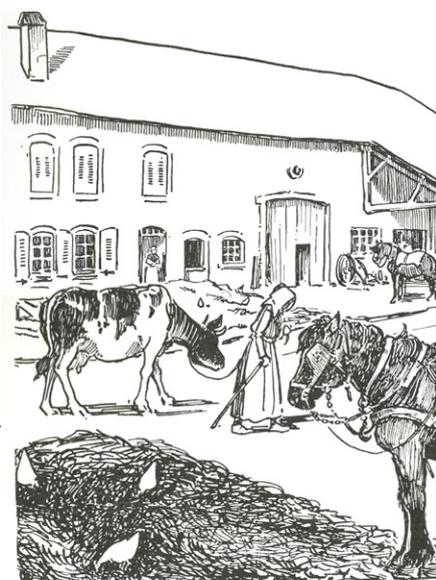
Sur les côtes de Moselle et les buttes témoins, en contrebas des sommets boisés, c'est autour des sources qui jaillissent de la roche calcaire que s'égrènent une succession de villages autrefois vigneron. Sur les versants bien exposés, la vue tire profit de l'implantation stratégique et s'ouvre largement sur les paysages de la vallée de la Moselle, comme depuis Scy-Chazelles, Lessy ou Plapeville. Ces lieux deviennent très attractifs pour la construction de maisons pavillonnaires le long des routes, en extension des anciens villages.

Sur le plateau lorrain, quelques villages se sont lovés dans de légers sillons, à proximité de maigres cours d'eau. Leurs extensions gagnent les hauteurs du plateau, elles ne sont plus à l'abri des vents et sont aussi très visibles depuis le réseau routier principal. D'autres villages et grands corps de ferme se posent sur « les dômes », eux aussi en plein vent. On les distingue de loin par leur clocher ou château d'eau.

Dans le Warndt, c'est au fond d'étroits et profonds vallons que se sont implantés les villages. De grandes maisons, très souvent individuelles, des jardins au cœur du village comme à Dalem ou des jardins de derrière en lanière, et des maisons dont l'implantation est en biais par rapport à la rue, comme à Merten.

Sur le plateau ou parfois sur les bas de coteaux, nous sommes marqués par les villages-rue et leurs usoirs, étant un élément cher aux yeux des habitants rencontrés, mais un patrimoine plutôt dégradé du fait des transformations urbaines, du fait de la voiture qui vient désormais se garer ici, réduisant la perméabilité de sols et le vivant qui va avec.

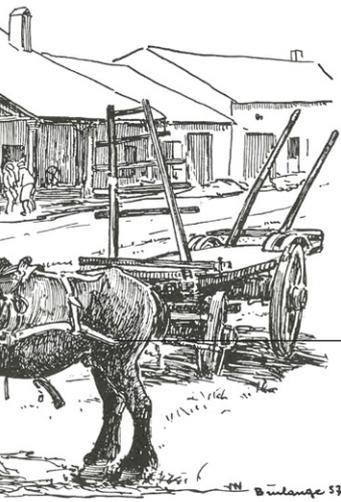
1 →



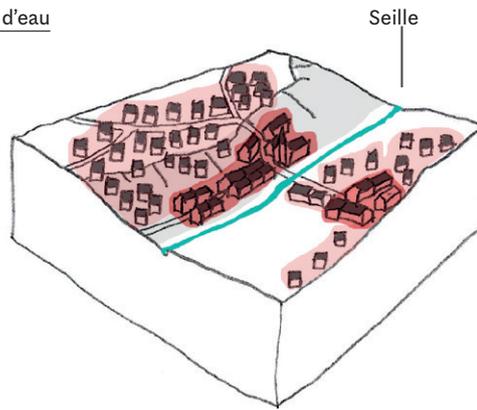
2 →



GOMELANGE. - Usoirs devenus aire de



Villages d'eau

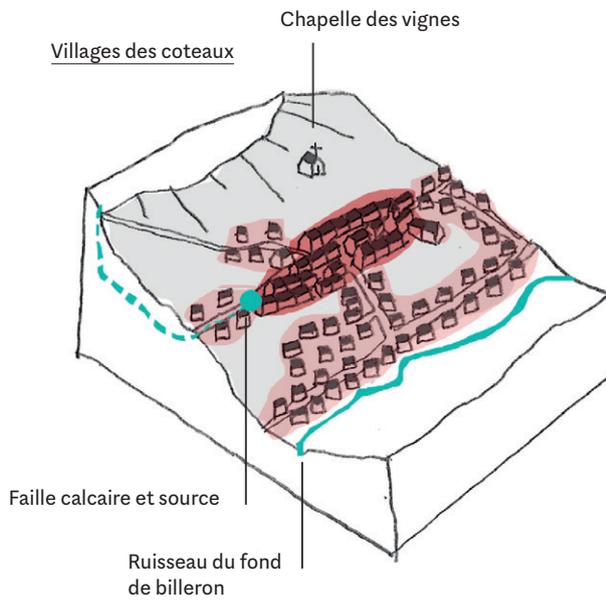


Légende

3 ↑



Villages des coteaux



1, 2. Le village-rue et les usoirs. Dessins de Jean Morette, *La Lorraine de dans le temps*, Le Républicain Lorrain, 1978.

3. Village d'eau, un exemple à Marly

4. Village des coteaux, un exemple à Marange

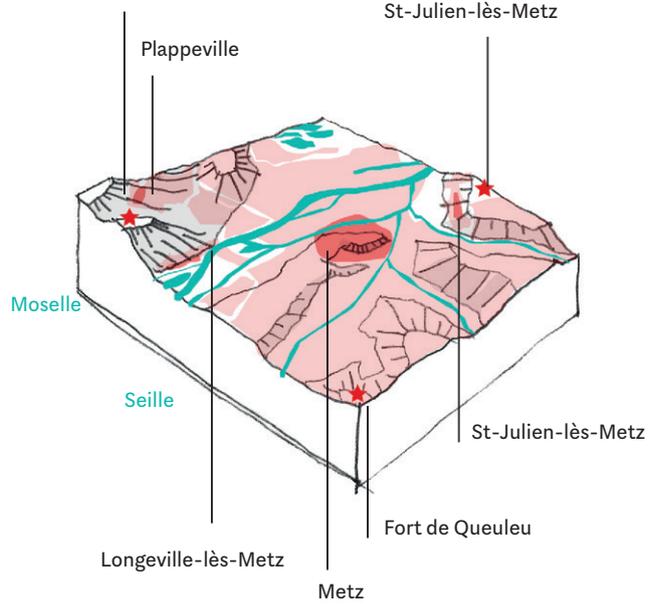
5. L'exemple de Metz

4 ↑



Fort du Mont St-Quentin

Fort de St-Julien-lès-Metz



5 ↑

Paysages construits d'aujourd'hui

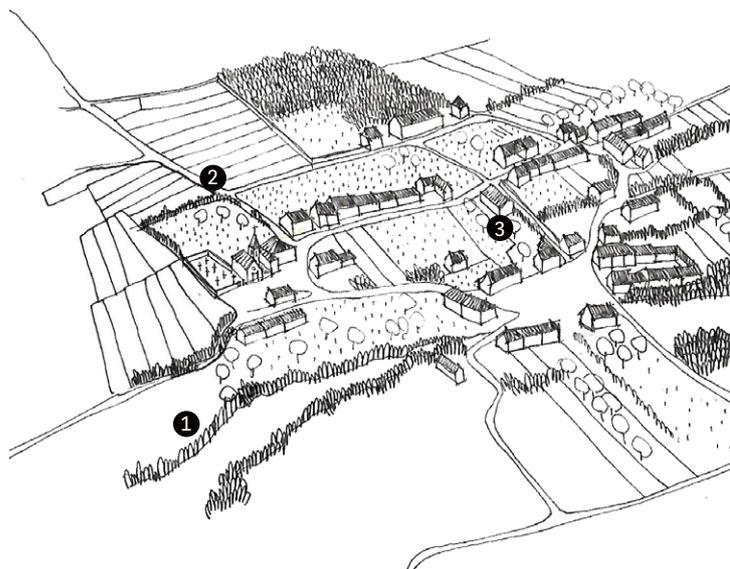
Le territoire est rural, la place de l'agriculture et des espaces cultivés est dominante en surface. Mais elle a évolué. Très rapidement à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e avec l'industrialisation de la vallée de l'Orne, les usines et les cités ouvrières ont créé une continuité jusqu'au débouché en vallée de Moselle : Hagondange – Mondelange. Puis au Nord de Metz, durant les années 60 à 80, les villes se sont très rapidement étendues simultanément au développement du réseau routier et autoroutier (A4 et 31), épousant les limites que forment les côtes de Moselle et l'autoroute A31. Elles forment à leur tour une continuité urbaine jusqu'à Thionville, interrompue entre Gandrange et Uckange, une ville périphérique tirant profit de la proximité avec Metz et Thionville, du Luxembourg aussi et d'un paysage aux allures de plaine immense.

A l'est de l'A31 et de la Moselle, l'urbanisation s'est contenue autour des villages. La création de nouveaux quartiers sous forme de lotissements peu denses et très consommateurs d'espaces a allongé les périmètres de nombreuses petites villes comme Boulay, Pange et de la plupart des villages. Les routes radiales autour de Metz, RD 954, 603, 999 vers l'est ou RD 952 vers le sud mais aussi les voies de plus faible importance drainent les habitants qui résident toujours plus loin du centre urbain. Les limites urbaines sont floues, les dernières maisons s'étirent le long des routes parfois dans les bois, sur une crête ou aux dépens des champs et des prés.

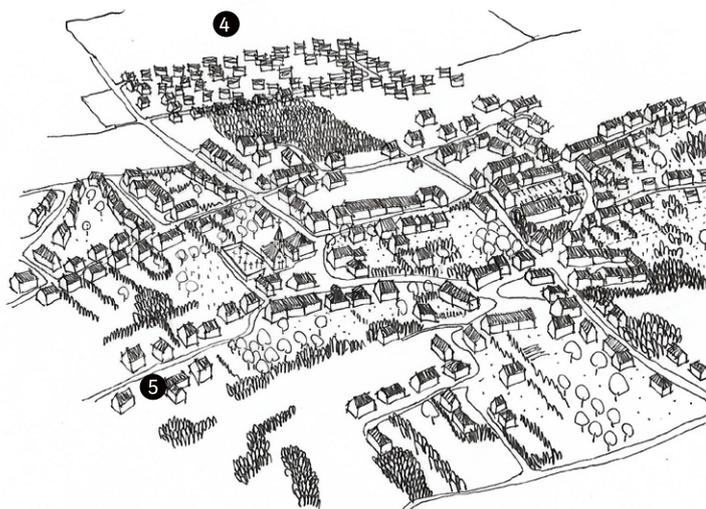
L'artificialisation est forte et concentrée dans le sillon lorrain. La tache urbaine croît de 1,5% annuellement en moyenne entre 1990 et 2012, représentant 207 ha urbanisés par an, l'équivalent de l'emprise de l'Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine. Le développement industriel et commercial est particulièrement intensif, une caractéristique de l'agglomération messine. À elle seule, cette artificialisation, dans la plupart des cas des terres agricoles, représente 75 ha/an, l'équivalent de plus de 150 terrains de football ; un chiffre qui interroge sur un territoire qui connaît une croissance démographique mesurée et qui dispose d'un nombre conséquent de friches urbaines.

Les fermes lorraines constituent des repères au fil de nos arpentages ; nous les distinguons parfois comme des appuis pour les enveloppes bâties des villages, les bâtisses comme point d'arrêt des extensions urbaines. Les corps de ferme, imposants, sont aussi des jalons posés sur les points hauts des reliefs.

1 ↓



2 ↓



FÈVES. - Un habitat caractéristique d'une époque mais pas d'une localité.
Où l'art d'habiter côte à côte mais à distance, de partager uniquement la voirie.



Légende

1. Retonfey en 1950.
 - ① Le village s'est implanté à proximité du ruisseau du Breuil dont on distingue la ripisylve.
 - ② Sur de petites parcelles, des cultures, des vergers ceinturaient Retonfey.
 - ③ Une grande place autour de laquelle s'organise le village : l'église, le cimetière, les habitations.
2. Retonfey aujourd'hui.
 - ④ Plus récemment, les lotissements et résidences collectives ont gagné les terres cultivées au nord du village. Ces constructions non mitoyennes sont consommatrices d'espace et semblent se détacher du cœur du village.
 - ⑤ Des pavillons individuels se bâtissent à partir des années 60-70 à l'orée du village
3. Cité ouvrière de Hagondange
4. Un nouveau quartier à Gandrange, en confrontation directe avec les champs alentours.

3 ↓



4 ↓



Les traces d'une histoire chahutée



« *Les hommes passent
et disparaissent,
les frontières aussi, un jour.
Mais dans le paysage
presque immobile
restent, sous l'herbe
et les frondaisons agitées
par le vent, ...
les carapaces des Festen,
les vieux fossés,
les monuments aux héros
oubliés et les cimetières
de tous les camps. »*

A. et D. Mathis, *Paysage(s) de l'étrange*,
Aurélié Michel et Susanne Müller (dir.),
édition *Le bord de l'eau*, 2018.

La militarisation des paysages

Notes

Nous le comprenons vite, pour appréhender finement les enjeux paysagers du territoire, il nous faut saisir à quel point l'histoire a imprégné les plateaux, les coteaux, les villages, les esprits. Comme l'écrit Laurent Commaille¹, au Moyen-Age alors que les luttes sont intenses pour prendre le pouvoir sur les territoires, « plus d'une fois, deux évêques se disputent le siège de Metz, mobilisant alliés et troupes. Si Metz est une ville libre d'Empire comme Francfort, Nuremberg et d'autres, elle est relativement isolée malgré son appartenance à la Fédération du Rhin, ses alliés étant assez loin. Alors villages, fermes fortifiées et maisons fortes jalonnent le territoire, formant de nombreuses lignes de défense, un territoire se fortifiant progressivement. » Les traces de cette époque où le danger était partout sont encore visibles : la ferme des Grandes Tappes au nord de Metz, les âîtres (églises fortifiées), des portes, des murailles, etc.

A la fin du 16^e siècle, toujours selon L. Commaille, « Metz devient une place forte essentielle dans le vaste jeu de go qui se joue entre la France et l'Empire, et la région est plus ou moins ravagée par le passage incessant des troupes ». Pendant la guerre de Trente Ans (1618-1648) « on estime qu'environ quatre-vingt villages de l'actuel espace mosellan, du côté de la Seille, disparurent à jamais ». « Progressivement se met en place sur la frontière nord-est du royaume, un équivalent du Pré Carré du nord de la France. Petit à petit, la zone frontière se stabilise, mais les emprises militaires ne cessent de progresser. Tout le paysage est ainsi instrumentalisé, si l'on peut dire, subordonné à l'impératif de défense ». Selon Anne et Denis Mathis² quand la frontière est reportée sur le Rhin en 1815, Metz devient la capitale militaire sans pour autant disposer des moyens militaires opérationnels suffisants. Cette organisation échoue en 1870, la frontière est à nouveau déplacée. « Un nouveau déploiement militaire structure de façon presque symétrique les territoires français et allemands en empilant les camps retranchés,

1. Laurent Commaille est maître de conférences en Histoire contemporaine à l'Université de Lorraine ; il est l'auteur de l'article dont sont extraits ces lignes, article intitulé « L'ombre de la guerre » (note 1), tiré de l'ouvrage Paysage(s) de l'étrange, Aurélie Michel et Susanne Müller (dir.), édition Le bord de l'eau, 2018.

2. Denis Mathis est maître de conférences en Géographie à l'Université de Lorraine, membre du Laboratoire d'Observation des TERRitoires (LOTERR), et Anne Mathis est géographe, chercheuse associée au LOTERR ; ils sont les auteurs de l'article intitulé « Les paysages militarisés du Grand Est : un héritage difficile à valoriser », tiré de l'ouvrage Paysage(s) de l'étrange, Aurélie Michel et Susanne Müller (dir.), édition Le bord de l'eau, 2018.



1 ↑

2 ↓



ESPRIT DE LA GUERRE ES-TU LÀ ?

Légende

les villes de garnison, les forts, les ouvrages de campagnes ou les éléments logistiques ». Une période de grandes transformations bouleverse au 19^e siècle la ville de Metz et ses alentours : construction d'une nouvelle gare, de forts sur les collines (Queuleu, Saint-Julien, Plappeville, Saint-Quentin, Saint-Privat, etc.). Ces forts seront d'ailleurs terminés par les Allemands pendant la guerre de 1870, dans le cadre des travaux pour renforcer la ceinture défensive. Un dispositif de forteresses s'appuyant sur des Festen (groupe fortifié) tout autour de Metz est mis en place par Guillaume II à partir de 1890. « A partir de 1918, la réintégration de l'Alsace et de la Moselle reporte vers l'est le territoire de défense. Ce dernier recycle les infrastructures des déploiements allemands, puis aménage la ligne Maginot. [...] La Guerre Froide et la dilatation du territoire de défense, avec le déploiement des Forces Françaises en Allemagne, placent le Grand Est dans une logique de soutien et de concentration des forces. L'espace de défense dans la région Grand Est est le résultat de différentes phases d'hypermilitarisation. Marge militaire organisée depuis la Champagne jusqu'au Rhin, elle présente un paysage militaire riche et complexe, héritage de plus de quatre siècles de déploiements ». A. et D. Mathis.

Au gré de nos déambulations ou de nos lectures, nous percevons ces traces multiples : monuments pour le souvenir, creux dans le sol des forêts, murs impactés de tirs, anciennes stèles marquant la frontière, on nous parle aussi du bois qui serait criblé de balles et difficilement exploitable, etc. Le paysage a enregistré, englouti les traces de ces bouleversements politiques, militaires. Les mémoires aussi. Nous l'observons et le ressentons de manière discrète, mais omniprésente chez les anciens avec qui nous avons pu échanger, l'occupation par les Allemands et le passage d'une nationalité à une autre ont inscrit un sentiment d'appartenance confus, un traumatisme de la population, contrainte de choisir ce que l'on ne choisit pas habituellement. Peut-être que cela n'a rien à voir, mais à plusieurs reprises l'humilité qui caractériserait les Mosellans a été évoquée, celle-ci se traduirait d'ailleurs dans les paysages. Faut-il établir un lien avec ce passé mouvementé ?

« Aujourd'hui, la plupart des témoins ont disparu et leur histoire, quand elle n'a pas été rapportée par l'écrit alors qu'il en était encore temps, dort au sein du secret des familles, des familles déchirées entre des choix cornéliens, entre des frontières mouvantes, entre des appartenances confuses qui étrangement sont parfois revendiquées aujourd'hui par des enfants de l'immigration, conscients, par leur propre déracinement, de l'étrangeté de ce territoire, partageant avec les vieux Mosellans le sentiment d'être d'un « ailleurs ». Les hommes passent et disparaissent, les frontières aussi, un jour. Mais dans le paysage presque immobile restent, sous l'herbe et les frondaisons agitées par le vent, ... les carapaces des Festen, les vieux fossés, les monuments aux héros oubliés et les cimetières de tous les camps ».

2. Les forêts, lieux de batailles, bois criblés de balles, non gérées, peu de vieux arbres.

3 ↓



4 ↓



Les friches militaires

Notes

Aujourd'hui, les lieux abandonnés ou déjà transformés suite à la reconfiguration du territoire défensif sont nombreux dans le tissu urbain dense comme dans les campagnes. Mais, selon A. et D. Mathis, « *parce que ces friches militaires sont spécifiques aux usages des armées, il est difficile de les intégrer à l'espace civil, de les réinscrire dans un système urbain ou rural sur lequel ils ont souvent été une contrainte structurelle. Leur retraitement est un long chemin de croix et se traduit souvent, et malgré les volontés « patrimonialisantes », par la démolition partielle de l'emprise militaire. L'effacement permet de faire disparaître une cicatrice paysagère* » et de reconstruire la ville sur la ville.

Ces chercheurs distinguent plusieurs types de paysages militaires :

- Les paysages de défense : les grandes métropoles militaires de Metz et Strasbourg associées à un maillage de villes de garnison constituent un système de défense solide. « *La ville militaire déborde sur ces périphéries organisant une première ceinture avec les éléments fortifiés et leurs servitudes.* » N'importe quel parcours dans Metz permet de constater combien les ouvrages militaires structurent la ville. Le déplacement de nombreuses unités militaires à partir de 2008 correspond à un départ de 10 000 personnes et « *l'emprise foncière militaire était évaluée à 1800 hectares dont seulement 700 hectares étaient réellement utilisés par l'armée* ». La rénovation et valorisation de ces lieux, en partie rétrocédés à la ville est un enjeu de taille pour le dynamisme de la métropole.
- Les polémopaysages qui désignent les paysages de guerre, plus difficiles à distinguer dans les espaces, où les activités, la végétation, la forêt ont contribué à en effacer les indices. « *Les stigmates de la guerre dans leur brutalité sont recouverts par un paysage*

1., 2. Denis Mathis est maître de conférences en Géographie à l'Université de Lorraine, membre du laboratoire d'Observation des TERRitoires (LOTERR), et Anne Mathis est géographe, chercheuse associée à LOTERR ; ils sont les auteurs de l'article intitulé « *Les paysages militarisés du Grand Est : un héritage difficile à valoriser* », tiré de l'ouvrage *Paysage(s) de l'étrange*, Aurélie Michel et Susanne Müller (dir.), édition Le bord de l'eau, 2018.

1 ↓



2 ↓



Légende

forestier restauré et intégré aujourd'hui dans une vision naturaliste d'un territoire rénové. » Ces paysages de guerre, lieux des batailles, sont perceptibles aujourd'hui par la présence des lieux de mémoire qui jalonnent les paysages, en bord de routes départementales ou de chemins. « Les monuments, dominants les nécropoles, sont tels des sémaphores déployés pour mailler le territoire : ils constituent en quelque sorte des géosymboles. »¹

Ces multiples composantes des paysages militaires, mêlés aux paysages urbains, ruraux, forestiers ou de milieux naturels deviennent si on sait les lire, les raconter des atouts uniques pour valoriser les paysages d'une métropole encore mal connus dans les contrées éloignées de la Lorraine. « Le paysage militaire, malgré le départ de l'armée, peut être une ressource. Il peut connaître des trajectoires multiples, résultats des politiques de secteurs territoriaux ».²

1. Réhabilitation du Boulevard de Trèves.

2. Le fort de Plappeville.



PLATEAU DE FRESCATY. - 360° sur les horizons - paysages de grands espaces ouverts, un site toujours stratégique.



Les villages reconstruits

Note

Sous ce soleil intense de juillet, les élus de la communauté de communes Mad&Moselle sont les premiers avec qui nous arpentons les paysages du SCoTAM. Ils nous dévoilent les paysages précieux à leurs yeux. L'itinéraire que nous empruntons traverse le plateau agricole ; et les marques des conflits sont présentes, discrètes mais occupent une place importante dans les récits.

Le village de Flirey illustre tout à fait l'ampleur des transformations que les habitants ont su vivre, accepter, porter. Ce village s'est trouvé enserré entre les deux lignes de front au plus tôt de la Première guerre mondiale et a été entièrement détruit. Il a été complètement reconstruit par Emile André¹ selon les principes de l'urbanisme des années 1920, en reconstituant un village-rue lorrain. La vie dans le village s'organise alors autour des usoirs enherbés et plantés dans la rue principale et d'un chemin qui ceinture l'ensemble du village, permettant l'accès au bâti par l'arrière pour les engins agricoles. La réinterprétation des usoirs permet ici une mise en valeur de cet espace rare, cette distance si appréciable au regard de la proportion de la rue, des volumes bâtis.

1. Emile André, architecte de l'Ecole de Nancy, a réalisé une douzaine de bâtiments à Nancy et la reconstruction de Limey et Flirey, après la Première guerre mondiale, selon les principes du village-rue.

LES PROPORTIONS SONT CONSERVÉES, LA RUE POURRAIT ÊTRE PLUS VIVANTE ENCORE !



1 ↑

Légende

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE
RECONSTRUITE EN 1923 - 1924
SUR LES PLANS DE
L'ARCHITECTE ÉMILE ANDRÉ

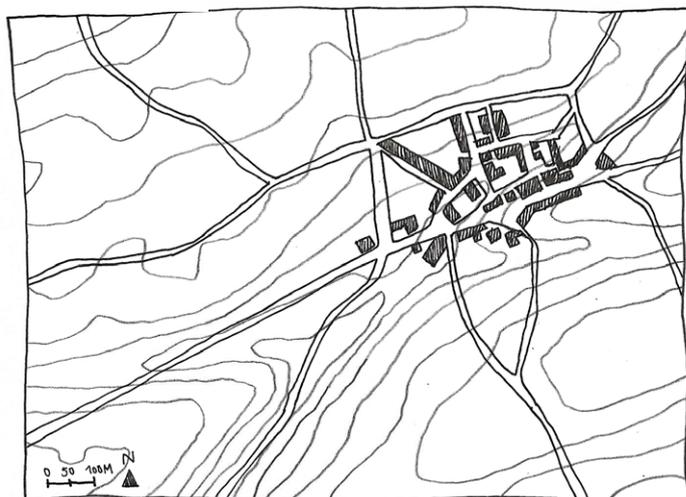
1. La rue principale de Flirey, image CAUE 54

2. Plan de Flirey avant et après la guerre ; le village est reconstruit à côté.

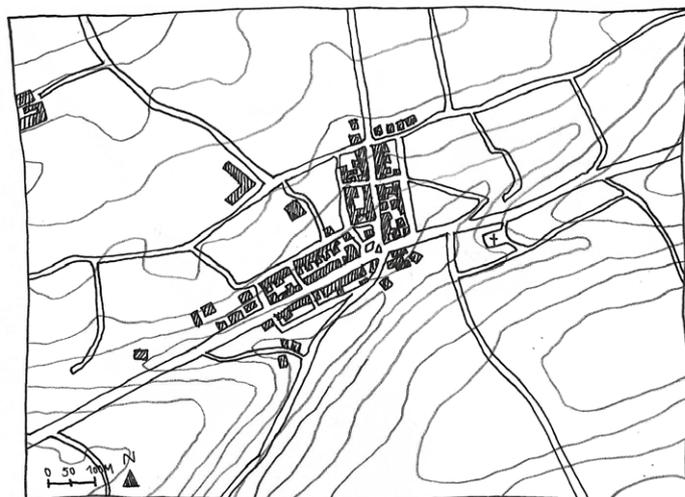


2 ↓

AVANT



APRÈS



Paysages résiduels d'activités passées



« *Les usines étaient si grandes qu'on les croyait éternelles.*

Extrait de *Le Fer en Lorraine*, Jean Morette,
Le Républicain Lorrain, 1986.

La nature reprend ses droits. En avant-garde, les herbes et les broussailles ont envahi les chenaux, les toitures et les cours. Les arbustes suivent, agrippant leurs racines aux crevasses des murs. »

Les mutations des activités agricoles, une transformation structurale des paysages

Note

Sur les plateaux calcaires, les paysages de cultures céréalières prédominent profitant de grandes parcelles aisément cultivables mécaniquement. Si la forêt avance sur les terrains de déprise aux dépens des vignobles et vergers, les villages essaient les maisons et les activités. Le territoire est majoritairement agricole, avec 61 % de sa surface dédiée à cette activité. Néanmoins, les surfaces agricoles disparaissent rapidement près des zones urbanisées, à l'Est de Metz notamment et mutent en profondeur dans le rural.

On estime que la perte d'espaces agricoles au profit de l'urbanisation est d'environ 200 ha/an, soit l'équivalent de 2 exploitations moyennes. Les grandes cultures annuelles progressent d'environ 90 ha/an, au détriment des prairies qui ont diminué d'environ 1/4 sur les 20 dernières années. Le paysage devient plus homogène. Avec un climat, qui en hypothèse moyenne (entre B1 et A2 du GIEC), pourrait approcher celui de Montélimar en 2050, il paraît indispensable de reconsidérer la présence de l'arbre sur le territoire et notamment en lien avec l'activité agricole, culture ou élevage. L'arbre et les strates de végétation en général représentent en effet des moyens incontestables pour lutter contre le réchauffement climatique notamment par leur capacité à offrir un couvert, et donc à participer à la conservation de l'humidité dans le sol, par leur capacité à garantir une perméabilité des sols, et à constituer un habitat favorable à la biodiversité. L'ensemble des strates végétales, outre leur apport en terme de qualité des paysages, permet l'accueil et le développement de la biodiversité ; ces continuités d'arbres, de haies, de plantes sont des refuges précieux pour la faune et la flore.

Un territoire majoritairement agricole, soit 61% du territoire. Des surfaces agricoles qui disparaissent autour de Metz et du sillon Lorrain mais aussi un peu partout en campagne.

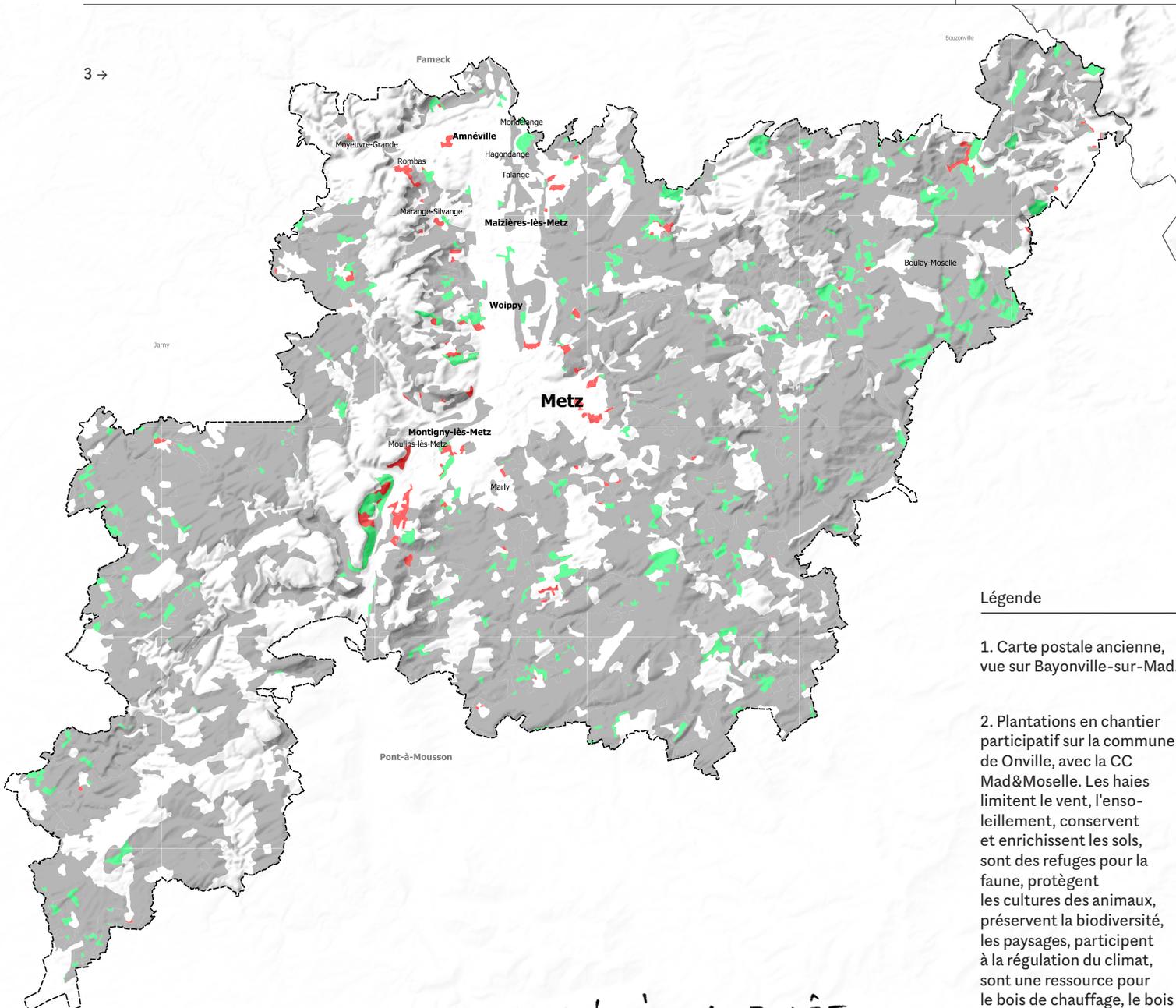
→ Perte d'environ 200 ha/an d'espaces agricoles, soit environ 2 exploitations moyennes.

Les cartes en annexes présentent l'évolution des mutations des surfaces de manière plus approfondie. Globalement, on remarque que les pertes sont situées le long de la Moselle et en particulier autour de l'aire urbaine de Metz mais aussi autour des villes et bourgs principaux. Elles sont sans doute dues à la construction de nouveaux quartiers périphériques. En revanche, les nouveaux espaces agricoles apparaissent sur les plateaux : à l'ouest de la Moselle et à l'Est. Ces accroissements ne peuvent se produire qu'aux dépens des landes, et terrains laissés incultes jusque là. La limite urbain/agriculture devient plus franche ; les espaces flous, tampons, qui faisaient des lisières, s'effacent.

DES HAIES DANS LES CHAMPS, PROTECTION, BIODIVERSITÉ, PAYSAGE, APPUI POUR LES CHEMINS ...



3 →



Légende

1. Carte postale ancienne, vue sur Bayonville-sur-Mad.

2. Plantations en chantier participatif sur la commune de Onville, avec la CC Mad&Moselle. Les haies limitent le vent, l'ensoleillement, conservent et enrichissent les sols, sont des refuges pour la faune, protègent les cultures des animaux, préservent la biodiversité, les paysages, participent à la régulation du climat, sont une ressource pour le bois de chauffage, le bois d'oeuvre, pour les fruits, etc.

3. Carte des mutations agricoles
Corine Land Cover

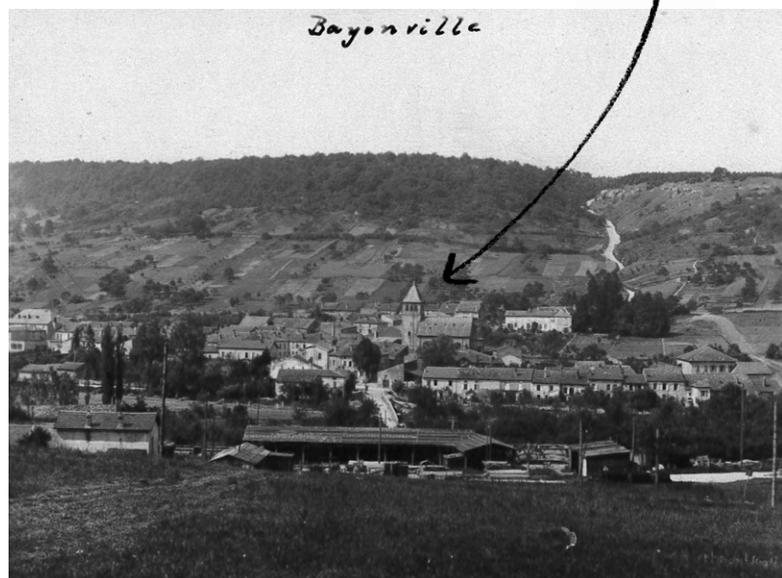
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Système culturaux et parcellaires complexes, surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants

- Conservations
- Gains
- Pertes



AUJOURD'HUI, LA FORÊT A PROGRESSÉ JUSQUE LÀ

2 ↓



Les carrières et la création d'un paysage lacustre

Le cours de la Moselle naturellement rebondit d'un coteau à l'autre, entaille la côte d'un relief concave et délaisse progressivement ses alluvions sur un fond très plat, régulièrement inondé. Le creusement d'un canal fin 19^e siècle puis l'ouverture d'un second à grand gabarit ont rectifié le côté musard de la rivière pour créer des chenaux principaux et toujours en eau. Après les années 1950, les dépôts des sables de la vallée ont été utilisés pour le béton et les reconstructions. Jusqu'au début des années 2000, la vallée a été profondément bouleversée. Les prés, les marais ont disparu, remplacés par des trous d'eau, résultats d'exploitation. Ces derniers ont été réaménagés en plans d'eau de loisirs de pêche souvent clos avec villégiatures pour les fins de semaine et les vacances. Pour autant, l'eau y est quasiment captive, elle stagne au risque de devenir peu avenante. Les rives ont été plantées de saules et peupliers. Les impressions lors de la déambulation entre les anciennes gravières sont parfois ponctuées d'interrogations sur la légitimité de notre présence ici, la privatisation des espaces nous fait oublier le caractère public de ces milieux.

Aujourd'hui, depuis la voie ferrée en amont et en aval de Metz, la Moselle n'est que peu visible alors qu'elle est beaucoup plus à l'air libre qu'au début du 20^e. Depuis l'A31, elle disparaît complètement. Paradoxe, un regard sur la carte indique sa présence à droite et à gauche à l'échangeur de Maizières. L'eau est souvent celle des étangs, signalée par les arbres au feuillage de couleur gris clair. Pour s'approcher des rives, il faut prendre des petites routes, des chemins, sinuer entre des bâtiments et les infrastructures et de temps en temps retrouver le silence, les oiseaux, l'eau calme ou l'eau vive.

1 ↓



3 ↑

2 ↓



OUVRIR DES PERSPECTIVES SUR LA MOSELLE ET SES ÉTANGS



Légende

- 1. et 3. Les gravières entre Arry et Arnaville, Espace Naturel Sensible.
- 2. Les gravières près de Jouy-aux-Arches.
- 4. Les anciennes gravières près d'Argancy, CC Rives de Moselle.



4 ↑

À L'ÉCART DE TOUT,
QUIÉTUDE, AU CŒUR DE LA VALLÉE

Les friches industrielles

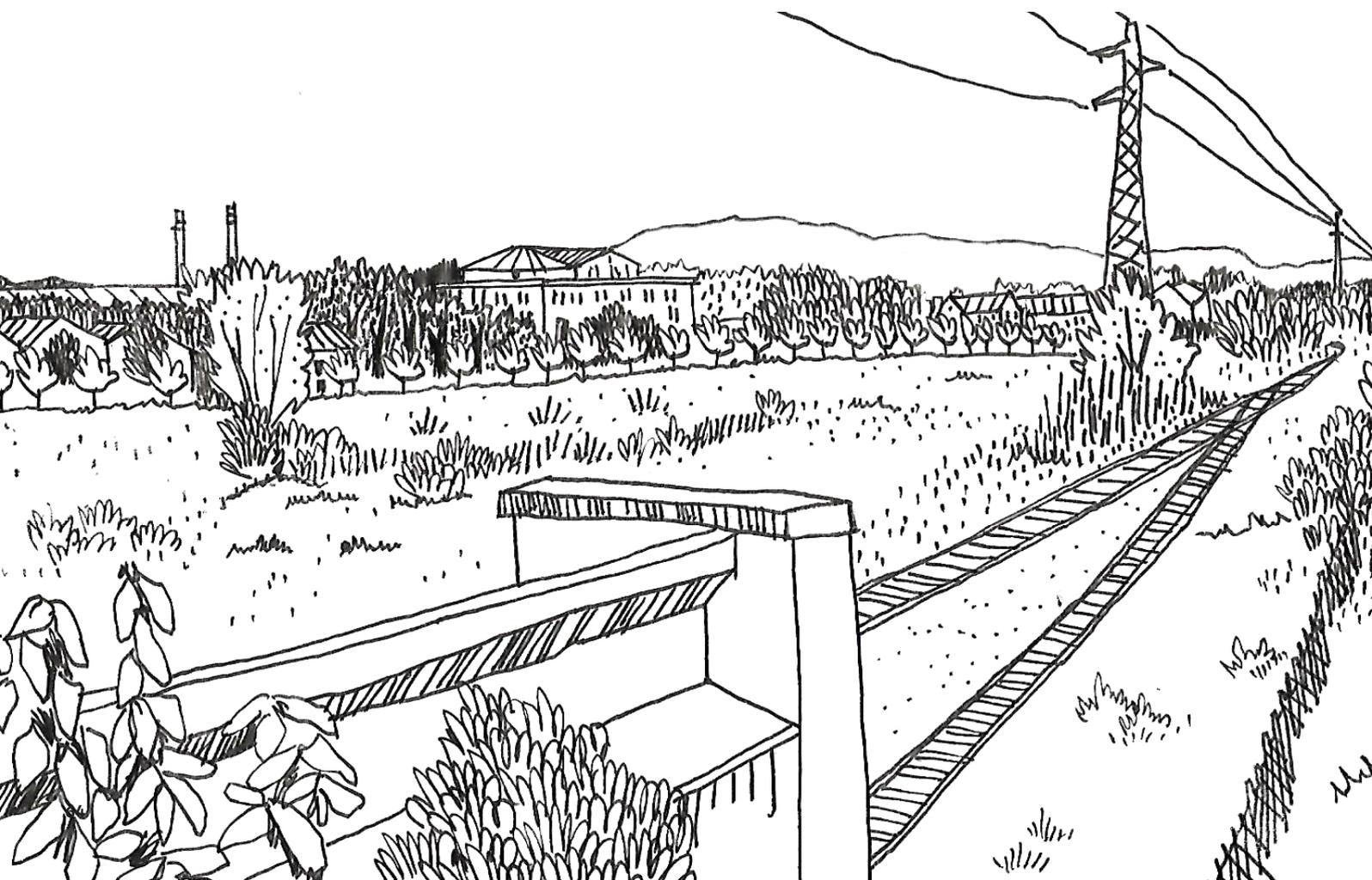
Notes

À partir de la fin du 19^e siècle, les ressources du sous-sol (fer, sel, charbon) en Lorraine et notamment autour de la confluence de l'Orne et de la Moselle, ont fait l'objet d'un intérêt fort, marquant les paysages par l'installation de nombreuses industries sidérurgiques. La proximité des nombreuses infrastructures était un atout incontestable. Ces sites constituent aujourd'hui des paysages, témoins d'une époque où la Lorraine était synonyme de prospérité. Les sites industriels, parfois encore en activité ou abandonnés sont devenus attractifs. Leur abandon à la reconquête par la végétation créent de nouveaux paysages. Les espaces encore ouverts, teintés de nostalgie parfois invitent à les regarder comme les éléments d'un patrimoine, premiers jalons d'un récit commun. Certains sites ont déjà fait l'objet d'une reconversion (parc d'attraction « Walygator », site de loisirs d'Amnéville, etc.), d'autres sont en projet (Portes de l'Orne).

Enfin, certains comme la vallée du Conroy, nécessitent encore la considération des élus, des habitants pour amorcer la définition d'un nouveau regard et la détermination d'un devenir, en accord avec les besoins actuels.

« La mort de la sidérurgie d'hier
Une à une, mines et usines ferment leurs portes.
Elles connaissent d'abord un profond silence.
Les vitres brisées par des inconnus font de leurs ateliers
des aveugles aux mille yeux crevés.
Puis la rouille commence à ronger tout ce qui est métallique.
Lentement, sournoisement, obstinément, l'oxygène de l'air
corrode le fer qui devient ferraille et prend la couleur
de la terre, se cloque, se boursoufle, se clive en fines lamelles
ocre jaune semblables à des écailles fragiles.
Les usines étaient si grandes qu'on les croyait éternelles.
La nature reprend ses droits. En avant-garde, les herbes et les
broussailles ont envahi les chenaux, les toitures et les cours.
Les arbustes suivent, agrippant leurs racines aux crevasses
des murs.
Les démolisseurs arrivent à leur tour.
La petite flamme aveuglante des chalumeaux nimbée
d'étincelles, mordille rageusement, découpe l'usine
en morceaux informes.
Le monde orgueilleux fait de poutrelles et de tôle, tombe
comme un château de cartes !
Les bouts de ferraille s'en vont, sans gloire, dans les rares
unités plus modernes qui ont échappé au massacre.
Comme le Phœnix de la fable, l'acier, dans un feu nouveau,
retrouvera une belle existence ! »
Extrait de *Le Fer en Lorraine*, Jean Morette,
Le Républicain Lorrain, 1986.

1 ↓



Légende

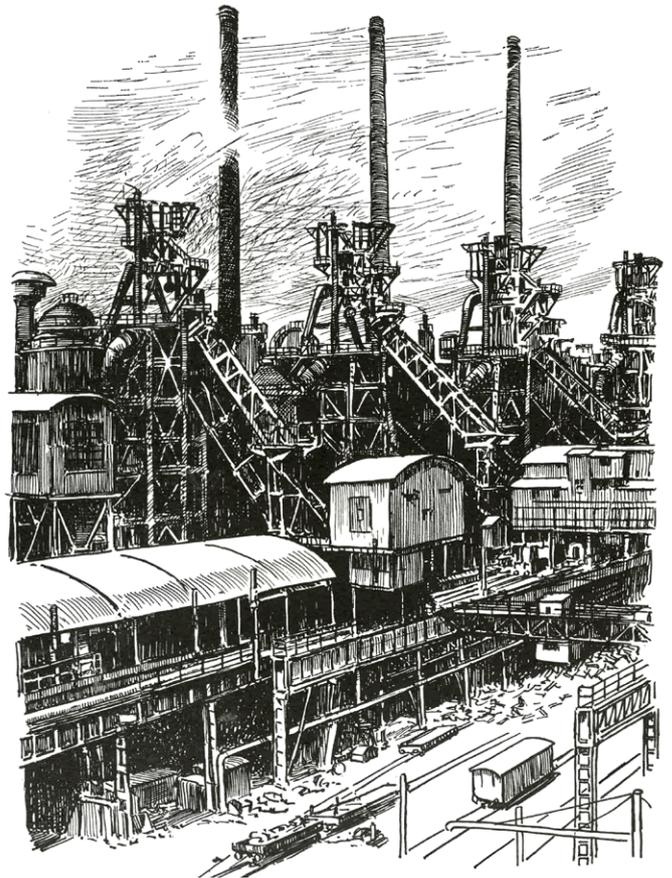


1. Les industries de la vallée de l'Orne.

2. Baignade dans les sources thermales à Moyeuve Petite, 1938, image fournie par M. Henry.

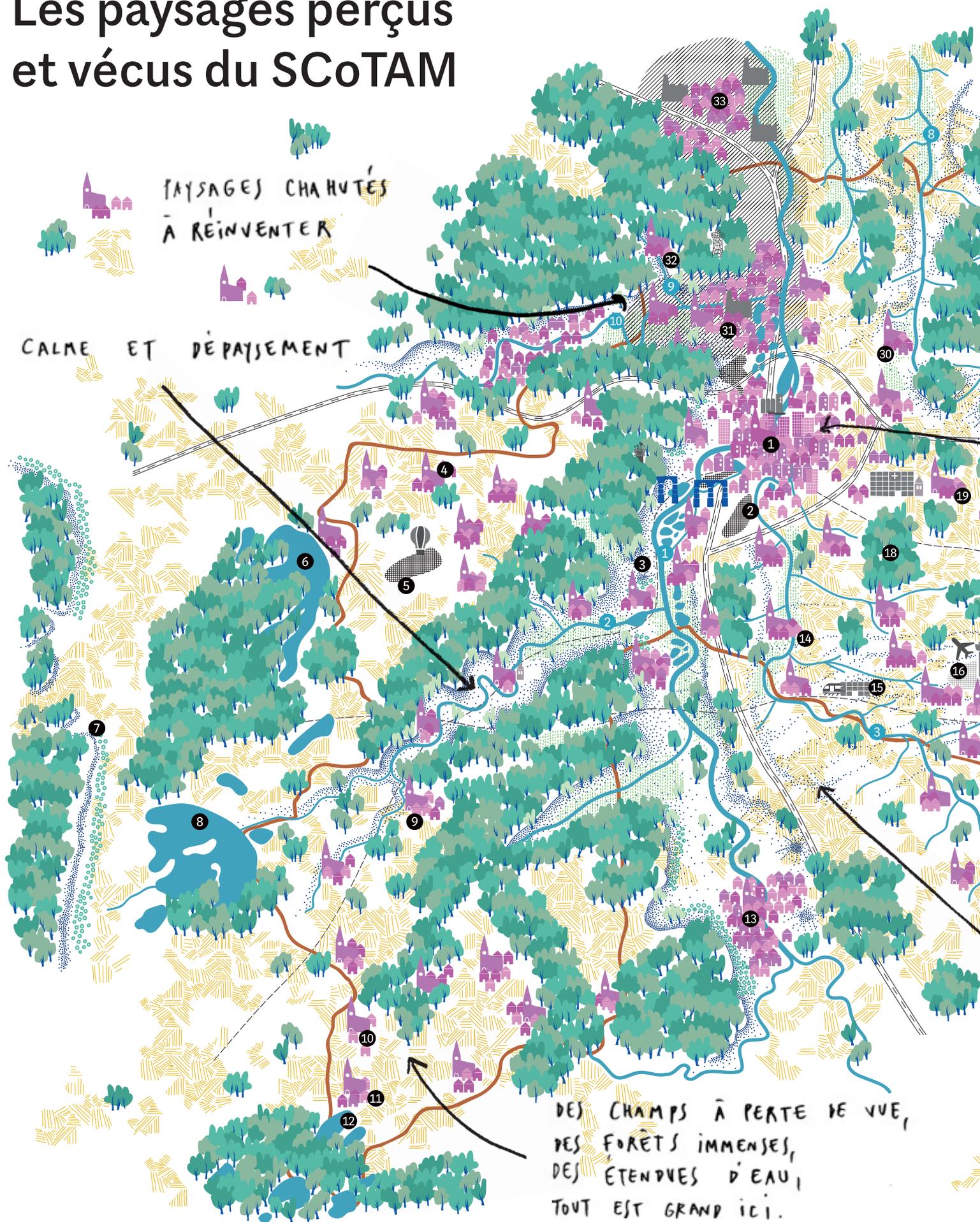
2. Illustration de Jean Morette extraite de « *Le fer en Lorraine* », *Le Républicain Lorrain*, 1986.

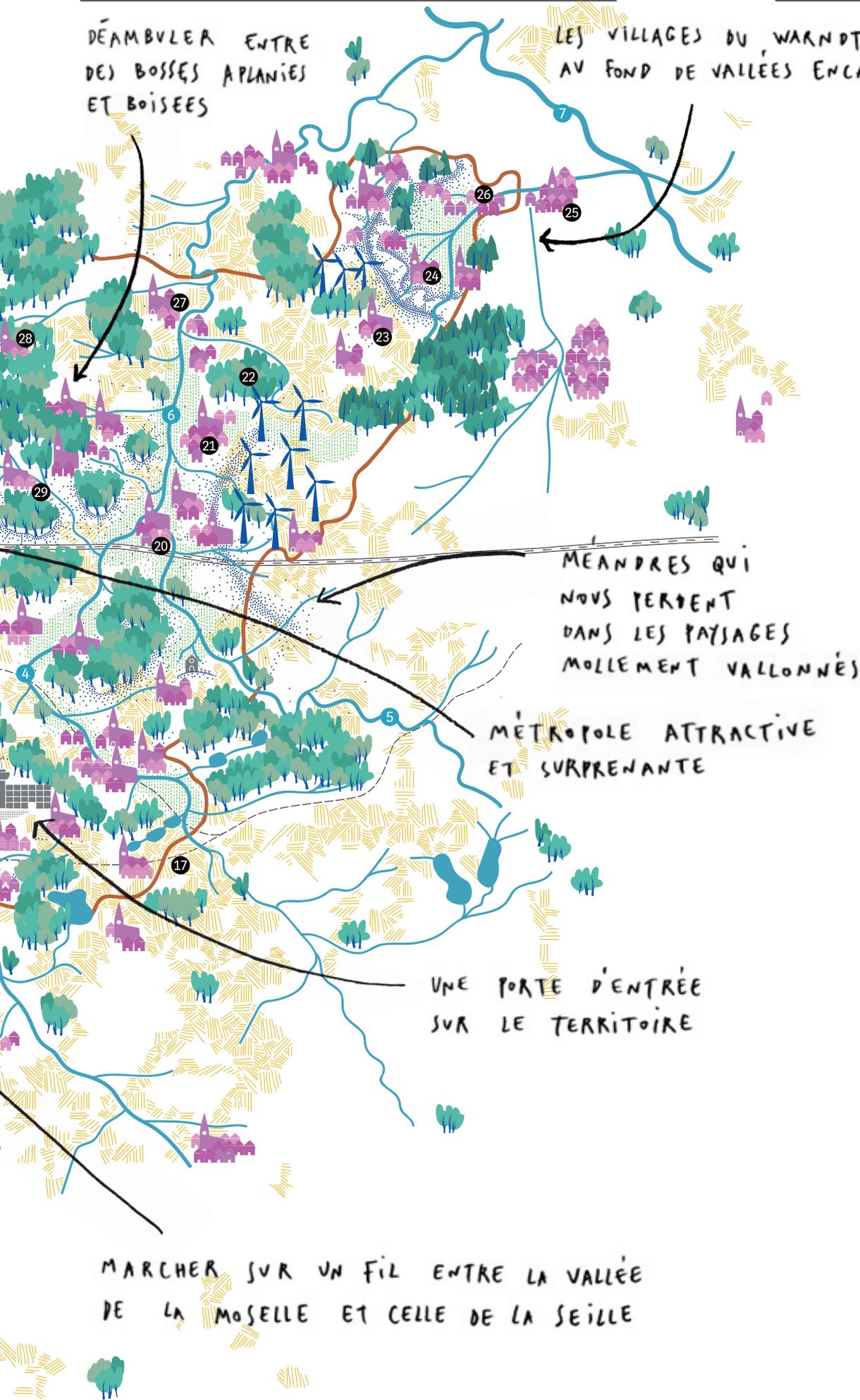
2 ↑



3 ↑

Les paysages perçus et vécus du SCoTAM

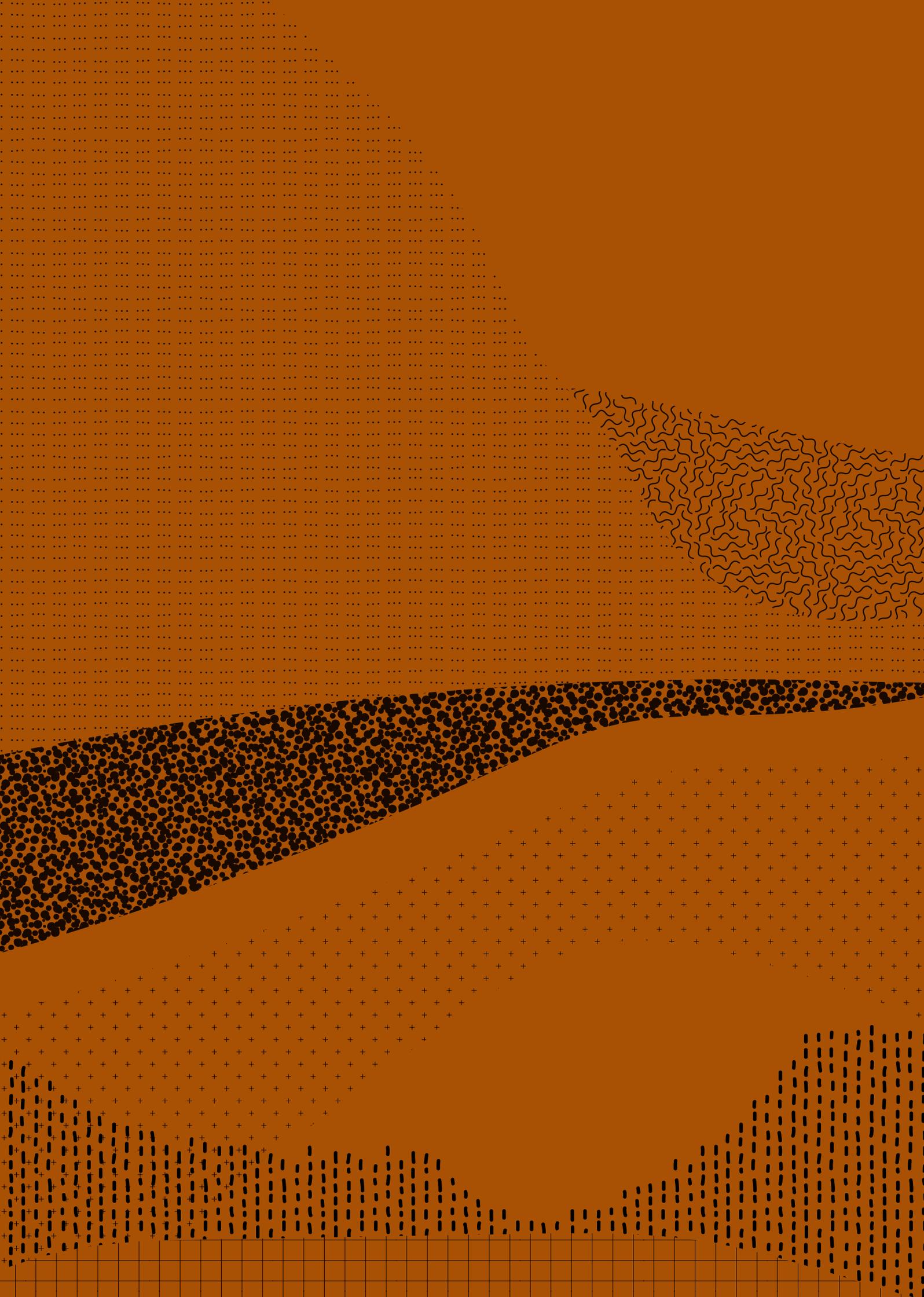




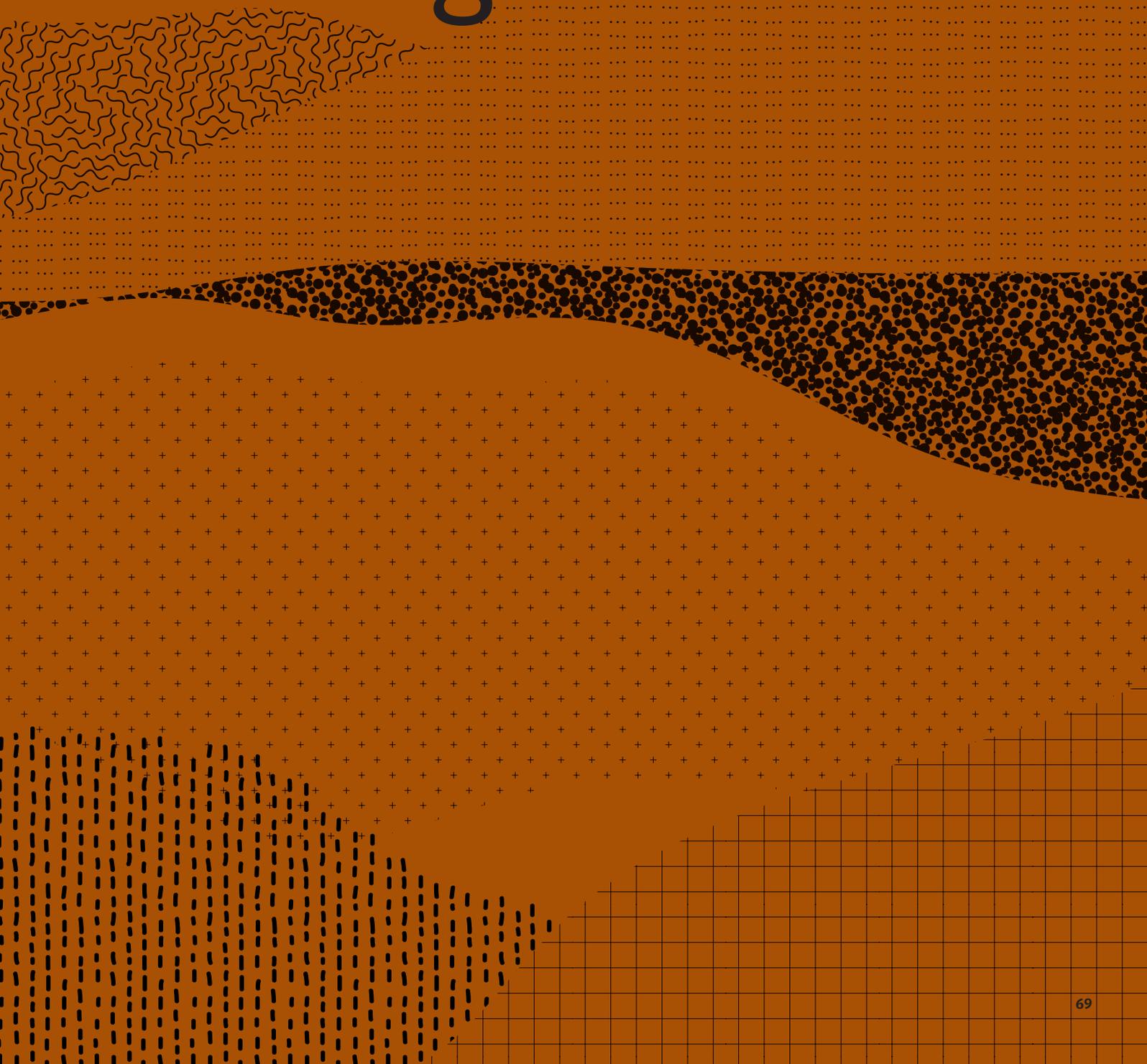
Légende

- Champs
- Fond de vallée
- vergers
- Ancienne vallée sidérurgique
- Zone d'activités

- ① La Moselle
- ② Le Rupt de Mad
- ③ La Seille
- ④ La Nied française
- ⑤ La Nied allemande
- ⑥ La Nied Réunie
- ⑦ La Sarre
- ⑧ La Canner
- ⑨ Le Conroy
- ⑩ L'Orne
- ⑪ Agglomération messine
- ⑫ Plateau de Frescatty
- ⑬ Le Rudemont
- ⑭ Mars-la-Tour
- ⑮ Chambley
- ⑯ Étang de la Chaussée
- ⑰ Côtes de Meuse
- ⑱ Lac de Madine
- ⑲ Jaulny
- ⑳ Seicheprey
- ㉑ Mandres-aux-Quatre-Tours
- ㉒ Le Grand Étang
- ㉓ Pont-à-Mousson
- ㉔ Sillegny
- ㉕ Gare de Lorraine TGV
- ㉖ Lorraine Airport
- ㉗ Thimonville
- ㉘ Bois de l'hôpital
- ㉙ Pange
- ㉚ Condé-Northen
- ㉛ Boulay-Moselle
- ㉜ Forêt d'Ottoville
- ㉝ Téterchen
- ㉞ Dalem
- ㉟ Überherrn
- ㊱ Merten
- ㊲ Gomelange
- ㊳ Villiers Bettnach
- ㊴ Hayes
- ㊵ Vigy
- ㊶ Hagondange
- ㊷ Moyeuve-Petite
- ㊸ Uckange



Des récits, des rencontres, des regards



Portraits de chaque EPCI



« *Un parcours idéal ?* »

« *Entre Thiaucourt et Jaulny pour voir la vallée du Rupt de Mad, le plateau et la ligne TGV. Entre Gorze et Rezonville pour voir la vallée, le plateau, l'histoire du territoire.* »

M. André, maire de Flirey,
vice-président de la CC Mad&Moselle.

Houve et Pays Boulogeois

Note

Territoire qui offre un contact avec l'Allemagne, des paysages apaisants plutôt agricoles et des villes et villages en quête de renouveau.

Des socles géologiques, pour des sols, des paysages, des opportunités

Constat : A l'ouest, le territoire de l'intercommunalité dispose de sols profonds et calcaires convenant à la polyculture élevage, voire aux grandes cultures. Le relief est doucement vallonné ; les sillons des cours d'eau se dessinent entre chaque village, les bâtis se sont implantés près des sources ou de la Nied. Les paysages sont ouverts, malgré les forêts de feuillus qui les ponctuent. À l'est, dans le Warndt, les sols sont gréseux, peu profonds, très réactifs à l'arrivée de l'eau. Ils sont favorables au maraîchage par exemple. Le relief est plus accentué et la forêt peuplée de conifères et de hêtres, est très présente et appréciée. Le territoire est aussi une opportunité pour capter l'énergie du vent, les éoliennes se sont installées, et semblent acceptées.

Questions abordées : L'agriculture saura-t-elle utiliser cette variété de sols, de reliefs, de régimes hydriques, aller au-delà du modèle céréalier qui s'impose peu à peu ? Comment agir avec le monde agricole pour monter des circuits courts, imaginer des débouchés et produire suffisamment et de manière régulière pour approvisionner, par exemple, des cantines scolaires ? Quelles perspectives donner à la forêt ? Comment cette diversité peut-elle participer à l'émergence de nouvelles filières agricoles, d'énergie ?

Pistes de réflexions ou d'actions évoquées :

Mettre en place une véritable gestion de la ressource en bois. Favoriser l'installations d'exploitations agricoles pour diversifier la production. Créer des unités de transformation. Créer des parcours, sentiers pédestres, aménager des points de vue. Développer la méthanisation mais sous conditions.

L'eau, cette ambigüe

C : A l'ouest, l'eau tombe en quantité suffisante et conforte la vocation agricole du territoire. Il arrive que la Nied déborde puis s'étale, mais le phénomène est lent. Dans le Warndt, l'eau est plus conflictuelle. Elle ruisselle vite, le débordement des cours d'eau est rapide et fréquent. Il faut se tenir à l'écart. Mais surtout, l'eau refoulée des mines doit être pompée. Sans cette action, les nappes

Chaque portrait est établi à la suite des journées de rencontre et d'arpentage qui se sont déroulées entre juillet et septembre 2018. L'équipe d'étude s'est rendue au siège de chaque intercommunalité pour échanger avec les élus, en salle autour des dynamiques paysagères en cours, puis pour effectuer des visites de sites préalablement choisis par ces derniers, des sites qui révèlent les paysages du secteur, ou qui témoignent d'une problématique particulière. Les portraits à la suite tentent d'être une retranscription synthétiques de ces échanges, sur la base de ce que nous avons entendu, noté, crayonné.

1 ↓



2 ↓



Légende

phréatiques remontent et présentent un danger pour les habitants des logements construits dans le lit des nappes. Facteur aggravant, les sols se sont effondrés au droit des galeries.

Q : Comment l'agriculture peut-elle rendre service pour la gestion des eaux de ruissellement ? Comment limiter les risques d'inondations et leurs conséquences, à moyen et court termes dans et autour des espaces habités ? Au bord des ruisseaux ? Au-dessus des nappes phréatiques ? Bref, comment vivre avec l'eau, la mettre en valeur, la voir autrement que par ses dangers ?

P : Garder à l'esprit que les activités peuvent ne pas durer, prévoir des aménagements réversibles. Planter des haies. S'appuyer sur les bois, en tant que volumes de référence par exemple pour l'inscription des constructions nouvelles dans les silhouettes des villages. Aménager des espaces perméables, en lien avec le caractère rural du secteur.

Réinventer un habitat pour des paysages apaisants

C : L'histoire a bouleversé les tissus bâtis, avec des reconstructions massives après différents conflits. Il faut du temps pour que les transformations, les réparations s'adoucissent ; du temps pour que la patine fasse effet et rend les nouveaux villages aimables et qu'ils deviennent un patrimoine revendiqué. De nouveaux quartiers continuent d'apparaître, de manière plus homogène, banale, autour de la maison individuelle, où les espaces publics sont traités à la marge. Les spécificités de l'habitat sont présentes encore mais sans influencer sur l'habitat de demain.

Q : Quelles leçons tirer de la reconstruction pour détecter ce qui est localement important dans « l'habitat » (l'implantation, des maisons, la mitoyenneté, leur relation avec l'espace public, la place de la voiture) ? Comment faire évoluer les formes bâties, les espaces publics pour rendre les villes et villages attractifs tout en valorisant ce patrimoine ?

P : Transformer des espaces publics avec les habitants. Donner plus de place aux piétons dans les espaces publics. Construire de manière groupée, à l'image des villages anciens, en reprenant les orientations, les proportions mais en adaptant les configurations et matériaux.

1. Des socles géologiques, pour des sols, des paysages, des opportunités : vue depuis Teterchen

2. L'eau, cette ambiguë : vue sur la Nied, depuis Gomelange

3. Réinventer un habitat pour des paysages apaisants : Gomelange.

3 ↓



Haut Chemin-Pays de Pange

Des paysages convoités pour le calme du triptyque villages, champs et forêts.

Le sentiment d'être parfois déconnecté des paysages agricoles

Constats : L'A4, la RD 603 traversent de vastes plateaux agricoles et permettent de desservir rapidement les villages, installés en pied de coteaux, au-dessus de la Nied Française ou sur les plateaux. Les emplois, les commerces du quotidien, les services sont hors des villages, hors de l'intercommunalité même, à Metz ou à Boulay. Progressivement, les villages se lotissent mais se transforment en villages-dortoirs. De plus, la poussée d'une agriculture que nos hôtes semblent se représenter négativement, entraîne des conflits sous-jacents entre acteurs du monde agricole et nouveaux résidents.

Questions abordées : Comment générer un attachement plus fort au cadre de vie chez les habitants et encourager leur implication dans la vie locale ? Comment aménager des lieux, des temps de rencontres afin que les habitants se découvrent ? Quel lien développer entre le monde agricole et les habitants des villages ? Quelles nouvelles activités pérennes pour faire vivre les villages ? Comment inciter à l'émergence d'un mode de vie moins consommateur, de carburant, d'énergie, d'espace, etc, plus respectueux de l'environnement ?

Pistes de réflexions ou d'actions évoquées : La communauté de communes s'attache à faire découvrir aux habitants, son patrimoine historique (abbaye cistercienne, calvaires, châteaux, etc.) et naturel (forêts, Nied, étangs) Lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue, en partenariat avec l'EPLFPA de Courcelles-Chaussy et un groupe d'agriculteurs, elle engage une étude en faveur de la biodiversité et du cadre de vie. Créer des belvédères, renforcer des lieux associatifs et culturels existants comme par exemple Villers-Bettlach. Favoriser l'émergence de commerces, services locaux, de circuits courts, visites à la ferme.

L'agriculture : un levier pour produire autrement ?

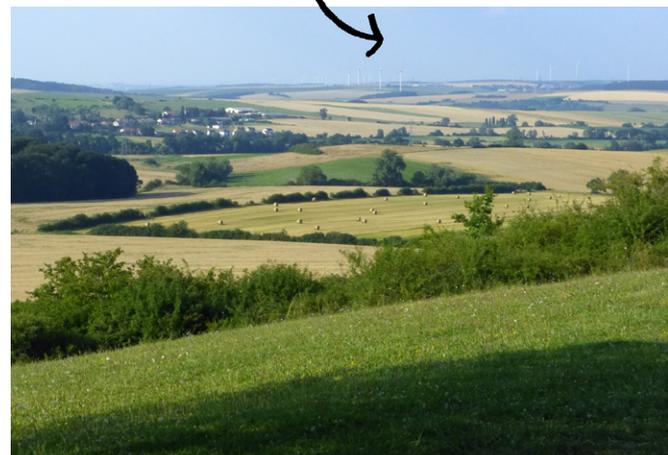
C : La Nied Française et Allemande, la Canner, les ruisseaux irriguent les paysages et ont creusé de doux vallonnements. Au nord de l'autoroute et sur les pentes les moins accessibles, la forêt occupe une surface conséquente. Les sols sont profonds, propices à une activité agricole diversifiée. Mais les cultures sont assez homogènes ; de grands champs s'étendent sur les plateaux, les prairies dans les fonds de vallées. Les friches sont peu présentes, mais les tendances sont plutôt vers le tout céréales et le retournement des prairies. L'herbe est désignée comme une ressource potentielle d'avenir.



1 ↑

PAYSAGE APAISANT

2 ↓



Légende

La métropole offre les débouchés importants pour les productions agricoles. Le lycée de Courcelles-Chaussy est une opportunité pour inviter les élèves à s'installer dans le secteur. Enfin, de nombreux habitants se mobilisent pour entretenir des espaces, des vues.

Q : Comment aller vers l'auto-suffisance ici (énergie, alimentation) et faire bénéficier Metz et Boulay de cette dynamique ? Quelles conditions instaurer pour favoriser les installations agricoles et la diversification de la production au regard des agrandissements des exploitations existantes ? Quels outils pour les élus ? Comment l'énergie des bénévoles peut-elle se déployer ailleurs ou autrement : comment gérer des aménagements, des points de vue en valorisant les ressources en place ?

P : Installer des activités agricoles. De nouvelles productions ? (herbe, élevages, maraichage, etc.). Créer des filières courtes, autour de l'alimentation, de l'énergie (restaurations collectives, méthanisation, filières bois-énergie, etc.). Instaurer de nouveaux modes de gestion des espaces, des vues, en partenariat avec des agriculteurs ? Créer une AMAP Bois ?

Un levier pour atténuer en partie les effets des changements

C : Depuis les points hauts de Pange ou depuis le Mont Saint-Pierre, le regard porte loin : sur les éoliennes de Boulay ; et plus près, sur de petits bois dont certains enveloppent les villages, quelques haies, quelques alignements de poiriers, de mirabelliers le long des routes. Mais le paysage, à certains endroits, est presque pelé, très ouvert. Les sols, lorsqu'ils sont nus, laissent apparaître une couleur bleutée, celle des sols lessivés, des sols appauvris. La Nied est un cours d'eau « calme », mais par temps de fortes pluies, il arrive que les ruisseaux débordent. Les prairies disparaissent peu à peu au profit des cultures, mais autour de la Nied, certaines subsistent et font office d'espaces tampons limitant le risque d'inondations et la pollution des cours d'eau.

Q : Comment renforcer les services rendus par les espaces agricoles ? Quelles pratiques encourager ? Les agriculteurs répondent déjà à de nombreux enjeux, produire de quoi nous alimenter, renforcer les qualités environnementales par le respect des sols, de la ressource en eau, de la biodiversité, mais aussi entretenir les paysages par le maintien des espaces ouverts, la gestion des continuités écologiques, etc. Quels rôles les élus / habitants peuvent-ils jouer pour les accompagner dans cette transition et partager les responsabilités ?

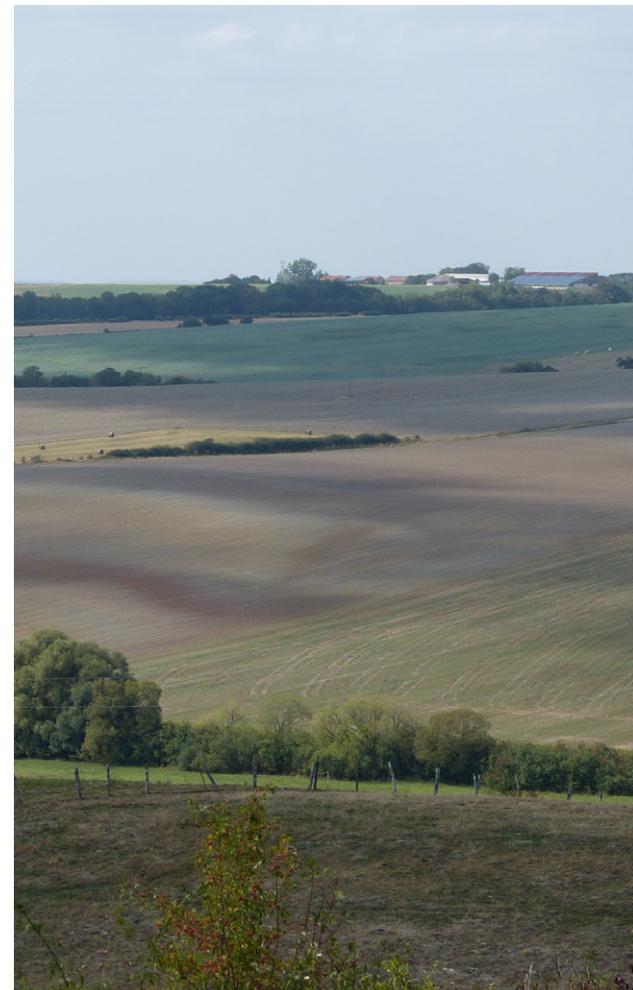
P : Expérimenter de nouvelles pratiques : circuits courts, agroforesterie, replantation d'arbres, de haies, etc. (Le groupe PROJ'HAIES formés d'agriculteurs oeuvrant le sur territoire de la communauté de communes est d'ores et déjà à l'œuvre). Maintenir les prairies aux abords des cours d'eau, en trouvant des usages pour ces prairies (élevage, énergie, etc). Soutenir les alternatives aux désherbants. Se former, s'informer.

1. Un paysage convoité pour le calme des villages, des champs, des forêts : vue depuis Pange sur le village de Chevillon.

2. L'agriculture : un levier pour produire autrement ? Vue depuis le Mont Saint-Pierre.

3. L'agriculture, un levier pour atténuer en partie les effets des changements : Vue depuis le Mont Saint-Pierre.

3↓



Rives de Moselle

Où cohabitent un sillon urbain dense, une constellation de gravières et de villages implantés sur les coteaux ou le plateau.

Un sillon urbain et, de part et d'autre, des villages

Constat : Le territoire des Rives de Moselle se traverse du nord au sud aisément via les infrastructures installées dans la vallée de la Moselle, établissant un lien fort avec l'ensemble de la région et les pays frontaliers. La traversée d'est en ouest est plus délicate ou secondaire. Les villes forment une épine dorsale continue dans la vallée, les villages sont dispersés de part et d'autre. Une particularité qui semble être vécue comme une dissonance plutôt qu'une complémentarité. Pourtant, les liens physiques sont visibles, l'intercommunalité dispose de 100km de voies vertes. Elles irriguent densément le territoire et relient les villages, les espaces publics comme les espaces de « nature ». Et pendant que les seniors recherchent la proximité des services en ville et quittent les villages, les communes villageoises apportent des solutions pour améliorer la qualité de leur cadre de vie : renforcement du lien avec les petits producteurs, ouverture de commerces associatifs, ambulants, etc.

Questions abordées : Comment faire de cette « dualité » une force pour le territoire, un atout utile pour les habitants ? Quels liens ? Quels habitats ? Quels services ? Quelle répartition pour le maintien d'une vie dans les villages ?

Pistes de réflexions ou d'actions évoquées :
Élaborer un PLUI pour avoir une vision d'ensemble, au-delà des limites communales et ainsi renforcer l'équilibre dans la répartition des équipements, services, typologies de logements, etc.

L'eau, un atout bien identifié

C : C'est aux bords des étangs, au nord de Metz, que les habitants des villages et des villes se retrouvent. Ces lieux aménagés au bord de l'eau, sont autant d'espaces de loisirs pour courrir, pêcher, s'aérer, observer la nature, la faune, la flore et les paysages alentours, à quelques pas de la ville. Des milieux importants pour la biodiversité, pour des expérimentations de gestion de ces milieux, pour des tests de non intervention afin d'observer l'évolution spontanée des écosystèmes, pour comprendre l'évolution de ces milieux.

Q : Comment encourager encore l'accès et la fréquentation de ces lieux ? Comment mettre en lien ces milieux avec le reste des milieux dans la vallée ?

1 ↓



2 ↓



Légendes

P: Aménager davantage d'espaces publics pour la pause, l'accueil de manifestations festives, mettre en réseaux les voies douces autour des étangs. Mettre en place une gestion des bois autour des étangs pour rendre service aux habitants et aux milieux.

Des villes en continu dans le sillon qui offrent un panel diversifié de services et équipements

C: Ce sillon urbain est une alternative à la ville de Metz, attractive pour les commerces, services, écoles, équipements culturels, de loisirs et la gare. Les élus y tiennent beaucoup, souhaitent recréer de la ville autour. C'est un bien précieux pour les habitants, comme ceux qui travaillent au Luxembourg. Mais le fond de la vallée est large, plat. Ses coteaux distants. L'installation de zones commerciales et artisanales a été facile. Et sans véritable composition avec les paysages.

Q: Quelles règles d'implantation des activités futures? Quels points de vue conserver? Quels points de vue pour observer l'évolution des paysages? Quels principes pour imaginer des installations permettant une réversibilité? Comment utiliser les ressources en place?

P: Prendre en compte les paysages et les points de vue dans les orientations d'aménagement. S'informer, se former, aller voir des aménagements ailleurs.

1. Un sillon urbain et tout autour des villages: la vallée de la Moselle et les villages depuis la lisière du Bois St Jean.

2. L'eau, un atout bien identifié: les étangs d'Argancy.

3. Des villes en continue dans le sillon qui offrent un panel diversifié de services et d'équipements: gare de Maizières-les-Metz.

3↓



DERRIÈRE LE CALME,
UNE BIODIVERSITÉ
BIEN VIVANTE!

Pays Orne Moselle

En équilibre entre un passé industriel très fort et une volonté de rebondir en inventant de nouveaux cadres de vie.

Un territoire sur la vallée et son passé

Constat : L'activité industrielle a transformé les paysages de la vallée de l'Orne : infrastructures, bâtiments et cités ouvrières, organisation des espaces, liens entre les coteaux, les marques de l'activité passée sont partout. Les vignes, les vergers, les jardins étaient nombreux sur les coteaux abandonnés aujourd'hui. Les ressources ne sont pas épuisées, mais l'activité industrielle n'est plus là. Elle s'est déplacée sur d'autres territoires, les usines ont fermé. Sentiment d'abandon, d'impuissance, un phénomène vécu comme une fatalité. Déficit de confiance des habitants... Depuis 30 ans, la vie est à réinventer, dans la vallée mais aussi sur les plateaux agricoles et les coteaux forestiers, laissés pour compte. Et pour ce faire, les paysages disposent de nombreux atouts, des leviers à actionner : des forêts de chênes, de hêtres qui progressent à cause des friches, des ressources en eau à disposition pour demain, des sources thermales, des opportunités pour la géothermie, des carrières encore en activité, de vastes espaces en friches idéalement placés à reconverter/réinvestir.

Questions abordées : Comment regarder le territoire autrement que ce pourquoi il a été attractif à un moment ? Comment les ressources bois, eau, sols, forêts peuvent-elles devenir les leviers d'un renouveau demain ? Quelles valeurs donner aux coteaux, aux plateaux, au fond de vallée ? Quelles nouvelles filières économiques et respectueuses des sols, de la biodiversité, du vivant, inventer ?

Pistes de réflexions ou d'actions évoquées : Mobiliser le foncier pour l'installation d'agriculteurs sur les coteaux et les plateaux. Établir des liens pour la création de filières, de débouchés, autour de l'alimentation et de l'énergie (filiales courtes, géothermie, filiales bois-énergie, etc.). Optimiser la gestion de la ressource en bois, créer des unités de transformation du bois. Viser l'excellence, la recherche scientifique.

Éclosion - du vase clos à l'ouverture

C : Pour faire le deuil de ce lien fort à l'industrie, les élus souhaitent se tourner vers le paysage pour changer l'image de la vallée. Les vallées sont en cours de renaturation, les bâtiments et sites industriels ouverts au public. Les actions sont parfois très simples, comme le fil bleu, une piste piétonne et cyclable de 27 km reliant les communes entre elles, bientôt jusqu'aux rives de la Moselle, comme un trait d'union, invitant les habitants à se rencontrer, à retrouver un contact avec l'eau, longtemps inaccessible. Les promenades en forêt sont encore rares mais le contact avec la forêt est recherché, pour habiter à proximité.



1 ↑



2 ↓

Légende

Q : Comment et où accueillir les habitants ? Quelles règles inspirées de l'habitat local donner à l'habitat de demain ? Comment aménager les espaces publics, les espaces de nature, de loisirs, dans et en dehors des villes et des villages ? Comment impliquer les habitants, les inviter à parcourir ce territoire ?

P : Aménagement de points de vue, de lieux particuliers, pour renforcer aussi le lien entre les villages. Mettre en place une gestion des lisières, des espaces ouverts par pâturage, aménager des sentiers dans les forêts qui jouxtent les habitations, sur les coteaux, dans la vallée du Conroy.

1. Un territoire tourné sur la vallée, un passé très présent : vue sur la vallée de l'Orne depuis les coteaux de Moyeuve-Grande.

2. Du vase clos à l'ouverture : Moyeuve-Grande, la friche - jardin des ateliers.

3. Un héritage prêt à être transformé. Viser l'excellence : les Magasins généraux des Portes de l'Orne.

Un héritage prêt à être transformé, viser l'excellence

C : Les activités industrielles sont parties, laissant les sites en l'état. Certaines ont été démontées pièce par pièce, nécessitant la mise en place de stratégies parfois lourdes pour préserver autant que possible les sols, l'air, l'eau. Les activités ont marqué profondément les paysages ; il faut réinvestir les sites en tenant compte des pollutions, de la qualité des sols, etc. Les jardiner est impensable mais leur emplacement par rapport à la ville, leur superficie, conduisent les élus à les percevoir comme des opportunités à ne pas rater pour réécrire une nouvelle étape de l'histoire de ces vallées. On imagine alors des pôles de recherches scientifiques, la mise en place de filières nouvelles, l'ortie par exemple, l'installation de lieux dédiés à la culture, à l'économie, à une autre agriculture, etc.

Q : Comment réinterpréter cet héritage ? Comment le raconter et faire évoluer le regard porté dessus ? Comment prévoir, anticiper son évolution ? Comment dépolluer les sols ? Quelles gestions mettre en place ? Comment financer ces transformations ? Comment impliquer les habitants ?

P : Expérimenter pour dépolluer l'eau, les sols avec le végétal (reboisement, création d'espaces publics, utilisation de l'ortie, etc. ?). Mettre en place des partenariats avec des instituts de recherches et universitaires, avec d'autres intercommunalités qui travaillent sur des problématiques similaires pour favoriser la complémentarité des actions et projets. Regarder ce qu'il se passe ailleurs. Concevoir des aménagements réversibles. Impliquer les acteurs locaux (forestiers, agriculteurs, artisans, etc.)

UN VRAI POTENTIEL !

3 ↓



UN CHEMIN FRÉQUENTÉ ?

Mad&Moselle

Les traces des conflits sont à découvrir un peu partout dans ces paysages modestes de vallées, de coteaux boisés, de plateaux cultivés.

Des paysages marqués par l'histoire

Constats : L'intercommunalité s'étend sur deux départements et donc comprend l'ancienne frontière entre la France et l'Allemagne sous l'occupation. De nombreux villages ont été détruits puis pour certains reconstruits. Les lieux de bataille sont nombreux, la multiplicité des lieux de mémoire le révèle.

Questions abordées : Que conserve-t-on des tracés anciens, des structures de villages d'avant ? Comment les villages ont-ils retrouvé une place dans le paysage ? Comment raccrocher ces espaces jardinés que sont les lieux de mémoire à l'échelle des étendues alentours ? Quel récit des paysages autour des lieux de conflits, de retrouvailles ? Comment rendre visible, lisible dans les paysages ces traces ? Ces traces perceptibles dans l'espace et dans les mémoires constituent la valeur des paysages à condition qu'elles soient révélées, racontées, mais sous quelles formes ?

Pistes de réflexions ou d'actions évoquées :

Aménager des points de vue, des lieux particuliers pour lire et raconter. Mettre en place une gestion de la ressource bois. Aménager des liaisons entre les villages, des parcours thématiques.

Des paysages de vallée qui se referment

C : Sur les coteaux, dans les vallées, le bois progresse, près de l'eau ou à l'arrière des villages, là où autrefois on cultivait (vignes, vergers, maraîchage, etc.) Le foncier est morcelé, abandonné, oublié. Le travail de reconquête semble titanesque, mais permet de fédérer les communes autour d'une problématique partagée.

Q : Comment rendre compréhensible la dynamique de boisement, la rapidité du phénomène d'enfrichement auprès des propriétaires, du grand public ? Comment accueillir de nouveaux habitants et activités pour ré-animer villages et coteaux ? Comment valoriser ces friches ? Quelles gestions et filières de production ?

P : Heureusement, le Plan Paysages à l'échelle de Mad&Moselle déjà élaboré propose de nombreuses pistes pour agir en ce sens ! Mobiliser le foncier, installer des activités agricoles, ouvrir des fenêtres sur l'eau, créer un réseau de chemins et de belvédères, lier actions culturelles, sociales, économiques, paysagères.

1 ↓



2 ↓



Légende

Des paysages ouverts de plateau avec des champs immenses qui passent inaperçus ?

C : Plateaux, vallées plus ou moins abruptes, forêts, alignements le long des routes, rivières et des champs immenses pourtant devenus invisibles dans les yeux de nos guides. Ces champs sont considérés comme immuables ; sentiment d'impuissance face à la place qu'ils occupent dans les paysages, l'impression d'un grand vide au premier plan. Une immensité qui lisse les paysages, les banalise, les étire, les rend infinis ; les haies ont disparu, l'oeil file loin.

Q : Comment agir collectivement sur les espaces agricoles et qu'ils participent à nouveau à la valorisation des paysages ? Comment retrouver un lien entre le monde agricole et les habitants des villages ? Quelles sont les marges de manœuvre pour les élus ? Les habitants ? Les agriculteurs ?

P : Installer et accueillir des activités agricoles, établir des liens et créer des filières autour de l'alimentation, de l'énergie (filières courtes, alimentation des restaurations collectives, méthanisation, filières bois-énergie, etc). De nouvelles productions ? (herbe, élevages, etc). Former, sensibiliser les agriculteurs, les élus, les consommateurs.

1. Des paysages marqués par l'histoire : Vionville.
2. Des paysages de vallées qui se referment : vue sur le Rupt de Mad depuis les pelouses calcaires d'Arnaville.
3. Des paysages ouverts de plateau avec des champs immenses qui passent inaperçus : vue vers l'ouest depuis Seicheprey.



3 ↑

Sud Messin

Sur les rebords du plateau lorrain où les habitants sont à la recherche d'un cadre rural à proximité de la ville, et des pôles économiques d'importance.

Un équilibre à trouver entre potentiels économiques et cadre de vie préservé

Constats : La proximité avec la métropole, la présence d'équipements importants (gare TGV, aéroport régional), traduit le positionnement stratégique pour les activités économiques, de rayonnement régional. Des bourgs centres offrent des services et commerces, accueillent des habitants en recherche d'un cadre de vie hors de la ville mais avec ses atouts. Des cours d'eau emblématiques traversent un relief « mollement vallonné », des forêts nombreuses sont des réserves de biodiversité, des espaces de loisirs ; les élus sont lucides sur les atouts locaux et les enjeux actuels ; les initiatives de réhabilitation, d'aménagement sont nombreuses (écoquartier, réhabilitation de corps de ferme, aménagement de places, de rues, de zones d'activités, etc.)

Questions abordées : Quels échanges établir avec la métropole pour répartir les efforts, prendre en compte les effets des aménagements et choix d'une intercommunalité sur une autre ? Quelles conditions imposer aux activités pour préserver les paysages ? D'où se placer pour envisager les évolutions ? C'est quoi un aménagement d'espaces publics à la campagne ? Comment se distinguer de la ville et offrir les services exigés par les habitants ?

Pistes de réflexions ou d'actions évoquées : Mettre en route le PLUI, aller voir ailleurs les aménagements d'espaces en milieu rural pour préserver ses caractéristiques, etc. Réfléchir à des orientations d'aménagements communes pour harmoniser les installations d'activités futures.

Une envie d'innover en latence

C : L'intercommunalité veut avancer et rencontre des difficultés pour mobiliser l'ensemble des acteurs ; le PLUI a été discuté mais non engagé pour l'instant, les initiatives constatées sont peu relayées sur le territoire. Le besoin d'une cohérence globale se fait sentir ; préciser les rôles de chacun dans cette histoire commune.

Q : Comment chaque commune peut-elle prendre conscience de la carte spécifique à jouer à l'échelle intercommunale ?



1 ↑



TRAVERSÉE PIÉTONNE
PEU AVENANTE

2 ↓



Légende

P: Mettre en route le PLUI, constituer des groupes de travail thématiques pour favoriser les échanges, l'information, la formation, etc.

Des paysages rares et modestes à affirmer

C: Les points de vues sont multiples et de qualité, en appui sur le coteau ou très ouverts sur les plaines vallonnées, depuis l'aéroport ou la gare TGV, depuis les forts de Verny. Lointaines et saisissantes, les vues sont rarement identifiées, reconnues, partagées ; on les prend à la volée pour qui sait regarder, voir. Certaines sont fragiles et leur préservation ne tient qu'à un fil (enfrichement, oubli, etc.)

Q: D'où voit-on le territoire ? Que veut-on montrer ? Quelles énergies, moyens mobiliser pour mettre en valeur ces points de vue ? Quelles gestions durables, économes ?

P: Identifier les points de vue, leur donner une utilité, un sens, une visibilité. Aménager les points de vue, les mettre en réseau, les valoriser, les faire connaître. Les inscrire dans les documents d'urbanisme, comme points de repères reconnus, partagés par tous. Imaginer des aménagements simples, avec les moyens du bord, les atouts du site.

1. Un équilibre à trouver entre potentiels économiques et cadre de vie préservé : vue depuis le parking de l'aéroport.

2. Une envie d'innover en latence : une place réaménagée à Fleury.

3. Des paysages rares et modestes à affirmer : vue depuis les forts de Verny.



3 ↑

Metz Métropole

Centre de gravité du territoire, patrimoine historique, militaire, architectural et naturel reconnu, dont l'étendue de l'attractivité pourrait rayonner encore davantage.

Metropole attractive, territoire de confluence

Constats : Metz s'est installé à la confluence de la Moselle et de la Seille. La vallée de la Moselle accueille de très nombreuses activités et infrastructures, routières, ferroviaires et fluviales, comme le port de Metz et le canal. Entre chaque infrastructure, les interstices se boisent. La visibilité, y compris depuis les coteaux, et l'accès à l'eau sont rendues difficiles.

Questions abordées : Comment rendre de nouveau lisible le cours d'eau structurant qu'est la Moselle ? Comment faciliter l'accès à l'eau et le franchissement de la vallée ? Comment renouer un contact entre les habitants et l'eau ? Où et comment renforcer le réseau de liaisons douces pour accéder à ces espaces au bord de l'eau ? Quelles gestions mettre en place pour valoriser les espaces interstitiels générés par les infrastructures ?

Pistes de réflexions ou d'actions évoquées :

Aménager des points de vue dans la vallée et depuis les coteaux, des lieux publics de loisirs, où pique-niquer, jouer, observer, pêcher, courir, pédaler, faire du bateau, etc. au bord et sur l'eau ? Proposer d'autres parcours, liaisons douces en lien avec la vélo-route L'échappée Bleue. Profiter de la réouverture de ces paysages pour optimiser la ressource en bois. Établir des partenariats avec des agriculteurs pour maintenir les espaces ouverts. Créer des filières nouvelles (bois, herbe, etc).

Un cadre de vi(II)e de qualité lié aux paysages alentours

C : La ville de Metz est décrite par ses contours, ses qualités « naturelles » : la diversité de ses reliefs, les coteaux qui surplombent la ville et que l'on distingue de loin, au-delà des limites intercommunales, le Mont Saint-Quentin, les fonds de vallée plus ou moins marqués par la Moselle ou par la Seille, la ripisylve, des jardins publics, sa proximité avec la campagne, etc. « *C'est une ville verte* ». Décrite aussi par certaines architectures fortes, patrimoniales aux couleurs de la pierre locale, la pierre de Jaumont (comme la cathédrale dominant « la ville basse »). Un cadre de vie et des paysages accueillants se dessinent à travers cette description. Tout autour : des villages vigneron sur les coteaux autrefois cultivés (vignes, vergers, jardins potagers à l'arrière des maisons), des villages de plateaux qui profitent de la

1 ↓



2 ↓



Légende

proximité de la ville, etc. Petit à petit, les constructions se sont multipliées, favorisées par le morcellement des parcelles, l'abandon progressif des activités agricoles et vivrières. Les coteaux se boisent, les vues sur les paysages se ferment. Un paysage est précieux, d'abord s'il est perçu.

Q : Comment et où accueillir de nouveaux habitants, services et activités ? Comment envisager d'éventuelles constructions sur les coteaux, de manière qualitative ? Quels sont les espaces publics de demain ici ? Comment concevoir des aménagements singuliers, propres à chaque lieu, des aménagements permettant de comprendre où nous sommes ? Comment tirer profit de la proximité des espaces agricoles existants et potentiels, sur le territoire de l'intercommunalité et en dehors ?

P : Être attentif aux caractéristiques locales, en avoir une vision partagée : formes, proportions, matériaux, etc. Donner une place systématique aux piétons et au vivant (sols, eau, végétal) dans les aménagements. Tirer parti de la proximité de la campagne pour alimenter les habitants (circuits courts, diversification et transformation des productions).

Le poids de l'histoire, un atout pour innover ?

C : Les élus, les habitants ont pris peu à peu conscience de la qualité du cadre et veulent s'en saisir pour renverser la représentation que nous nous faisons de la ville, celle d'une ville « grise, froide, annexée », marquée par son passé militaire. Cette histoire a laissé de nombreuses traces (ceinture fortifiée, caserne, aéroport militaire, etc.), de grandes emprises foncières comme autant d'opportunités à partir desquelles rebondir pour tendre vers un paysage « apaisé ».

Q : Comment transformer les nombreuses friches (industrielles, militaires, commerciales, etc.) dans la ville, sur le territoire de l'intercommunalité et même au-delà ? Quelles activités, services, usagers, accueillir sur ces emprises et comment ? Quelle gestion y mettre en place ? Quelle méthode ? Quelle vision à long terme ?

P : Ne pas remplir à tout prix les vides générés par ces emprises. Utiliser ces friches pour ce qu'elles révèlent du paysage, peut-être des vues, des potentialités fortes. Créer un réseau de partenaires travaillant sur ces espaces. Se construire une méthode cohérente, qui ne ferme pas de portes, un outil commun à tout le territoire du SCoTAM ? Se mettre en lien avec les autres intercommunalités pour faire que les sites soient complémentaires les uns des autres.

1. Métropole attractive, territoire de confluence : vue depuis le belvédère de Lessy.

2. Un cadre de vi(II)e : vue depuis Scy-Chazelles.

3. Le poids de l'histoire, un atout pour innover ? Fort de Plappeville, Mont Saint Quentin

3↓



BELLE OPPORTUNITÉ D'ÉVOLUTION !

Des sites de
références,
des rêves
pour demain



« *Comment rêvez-vous le territoire et ses paysages dans 30 ans ?* »

« *Les espaces seront multifonctionnels et leur échelle sera plus humaine ; finis les grands ensembles, les hypers marchés et les immenses parkings.* »

ApéroSCoT

« Comment rêvez-vous le territoire et ses paysages dans 30 ans ? »

9 novembre 2018, Boulay-Moselle
et 23 novembre 2018, Corny-sur-Moselle

Nous participons à deux « ApéroSCoT », des événements publics organisés par le SCoTAM afin d'ouvrir un dialogue et faire naître des échanges entre les élus, les habitants, les associations autour de la révision en cours du SCoT et plus spécifiquement autour des questions de paysage. Nous profitons donc de ces rencontres pour présenter le travail en cours au grand public et pour recueillir des informations, de la « matière », pour toujours mieux saisir les perceptions qu'ont les habitants des paysages de leur territoire.

Nous posons alors à tous les participants une première question : « Où emmenez-vous des amis qui ne connaissent pas le territoire pour leur faire découvrir les paysages (possibilité de citer cinq sites maximum) ? ». Sur les 57 personnes sondées, 31 répondent qu'elles emmèneraient leurs amis dans les quartiers historiques de la ville de Metz (les rues piétonnes autour de la cathédrale, les remparts, le quartier impérial, etc.), 5 au parc de la Seille et 5 au Centre Pompidou. La ville est ainsi très présente. Le Mont Saint-Quentin et le village de Scy-Chazelles sont cités 18 fois pour l'un et 13 pour l'autre. On y va principalement pour la vue sur la vallée de la Moselle, sur la ville de Metz, et le fort, friche militaire. Enfin pour 12 personnes, la forêt (les coteaux boisés de Rombas, de Courcelles-Chaussy, de la Reine, des rochers de la Fraise et du Warndt, etc.) est un lieu de promenade privilégié.

Ce rapide retour nous conforte dans l'idée que les habitants apprécient le territoire via la complémentarité des paysages, la recherche du contact et l'immersion dans les milieux naturels et le plaisir de déambuler dans une ville aux facettes historiques et architecturales multiples. Evidemment, nous constatons aussi qu'à part la reconnaissance de la valeur du patrimoine historique messin qui est portée équitablement par les habitants des pourtours de Metz et par ceux des territoires plus éloignés comme Boulay-Moselle, les sites « préférés » des habitants ont tout de même tendance à être localisés à proximité de leur lieu de vie.

Et voici la seconde question que nous leur posons : « Comment rêvez-vous le territoire et ses paysages dans 30 ans ? ». Le tableau qui recense leurs réponses est consultable en annexe de ce document. Quatre thématiques semblent se dégager.

« Une agriculture de plateau où l'on pourrait se promener, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »

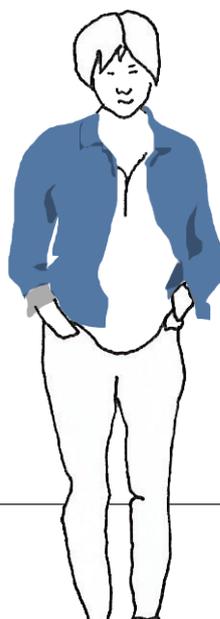


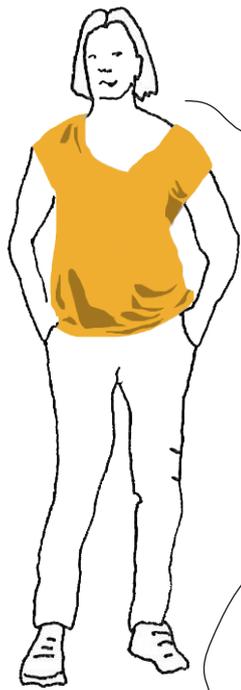
« Nous pourrions vivre à Metz et s'en échapper facilement sans voiture pour profiter des paysages de côtes. »

« Les coteaux sont en partis cultivés mais surtout restructurés par un réseau de chemins entretenus. »



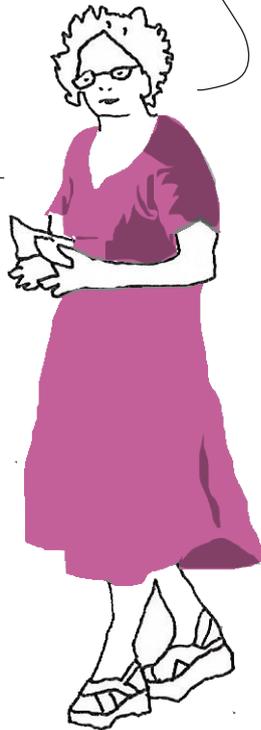
« Puis j'imagine un retour à de plus petites structures qui serait souhaitable, le maintien ou le retour à l'élevage dans certains secteurs. »





« Il y aura plus de services,
de commerces dans les villages
et une meilleure desserte
vers les centres-ville. »

« Des capteurs solaires
sur les toits
des grandes
surfaces. »



« Et moi,
plus de champs
d'éoliennes
sur les crêtes. »

« Couleur ciel,
les éoliennes ? »

« De nouvelles
énergies à partir
de l'eau,
de petites centrales
hydrauliques sur
la Moselle ? »

« J'imagine
plus d'espaces
publics qui
favorisent
les rencontres,
les échanges
autour et dans
la ville. »



L'agriculture

Les participants imaginent un changement profond des pratiques agricoles : plus respectueuses de l'environnement, biologiques, de plus petites unités de production, un paysage qui s'ouvre de nouveau sur les coteaux et plus rythmé sur les plateaux, par des alignements d'arbres, des haies, des arbres fruitiers au bord des chemins.

Les mobilités douces, écologiques et collectives

Entre la ville et les villages, entre les villages eux-mêmes, les modes de déplacement (actifs et collectifs), les connexions entre différents moyens de transports sont facilitées.

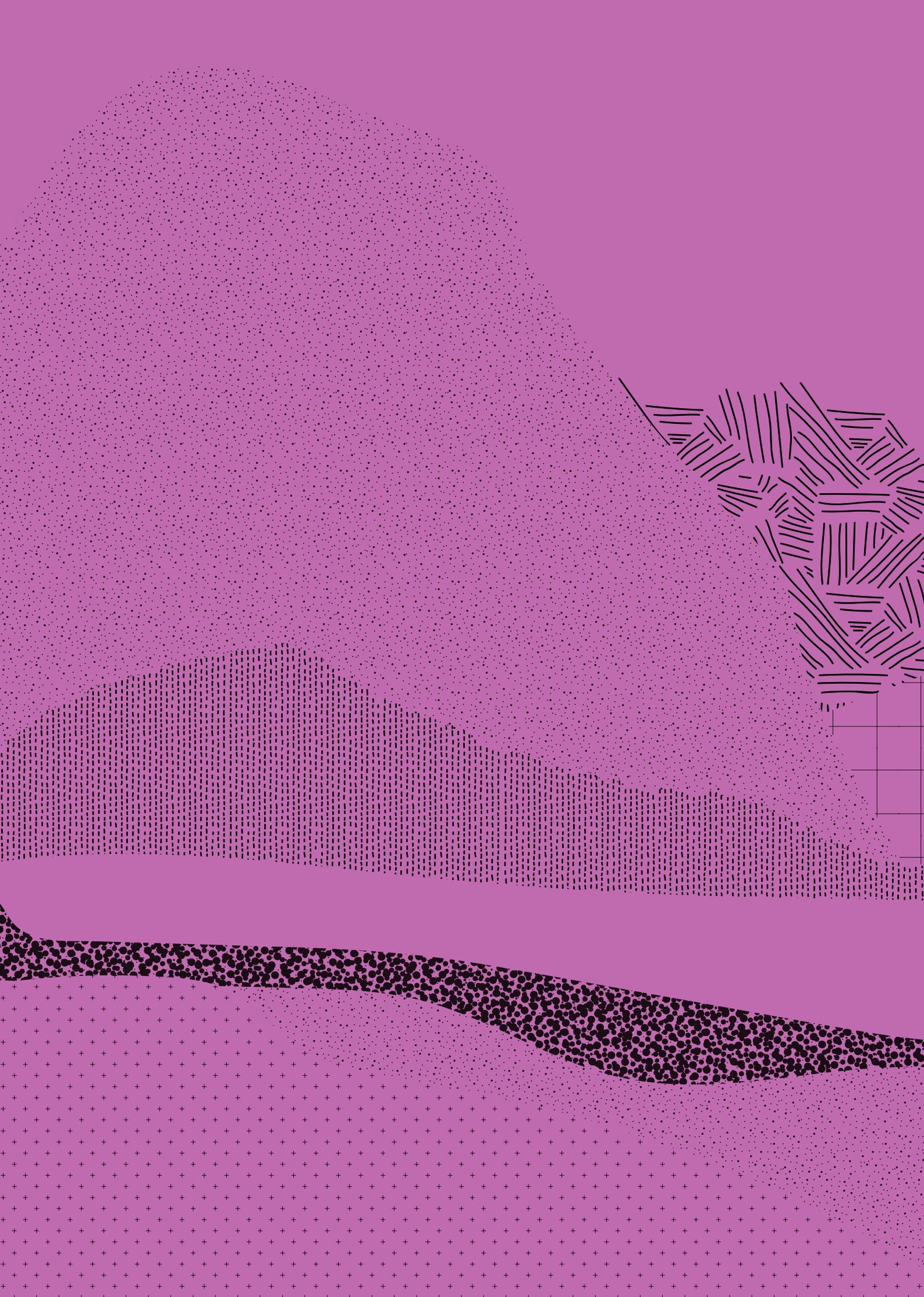
Les énergies renouvelables

Les nouvelles énergies s'appuient sur les ressources disponibles sur le territoire : le vent des plateaux, le soleil sur les toits de la ville, l'eau de la Moselle, etc. Mais parallèlement, nous consommons moins, sommes moins énergivores, prenons notre temps. La ressource en bois pour l'énergie, la géothermie n'ont pas été abordées. Mais elles représentent d'autres opportunités à ne pas négliger.

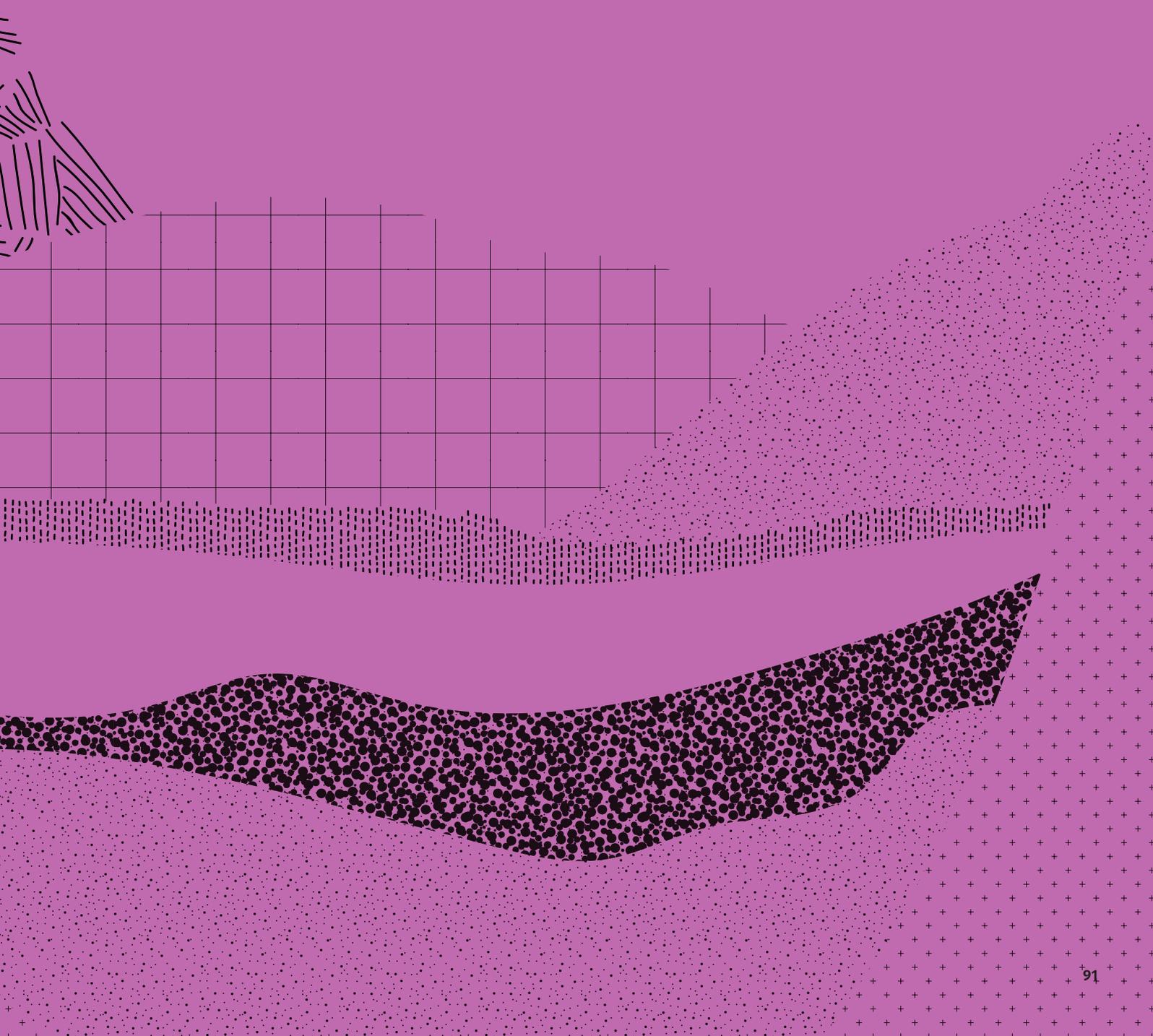
L'espace public et les lieux de rencontre en ville comme à la campagne

Les participants imaginent plus d'espaces publics, en ville, dans les villages et auprès de l'eau, de la forêt. Plus de lieux pour faire se rencontrer les habitants, rétablir du lien social. « Je vois le centre-ville de Boulay entièrement rendu piéton et cyclable ; des parkings en périphérie ; un centre-ville éco-responsable. » ; « La nature en ville sera plus présente, nous nous réapproprions les cours d'eau, nous nous ouvrons sur le canal et la Moselle, sur la forêt aussi. »

D'autres thèmes ont été abordés comme une meilleure infiltration de l'eau dans les aménagements, la renaturation et l'accessibilité aux cours d'eau, la rénovation de l'habitat et la construction dans les villages pour empêcher la consommation des terres agricoles.



Les 3 enjeux



Lisibilité du territoire



« *Le seul véritable voyage, le seul bain de Jouvence, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux, de voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres. »*

Marcel Proust, *La Prisonnière*, 5^e tome d'*À la recherche du temps perdu*, édition de la nouvelle revue française, 1923.

Partie 1 : définition

La convention européenne du paysage définit le paysage comme « *une partie de territoire tel que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*. L'homme est donc partie prenante du paysage : à l'image d'un texte qui n'existe pas sans lecteur, un paysage n'existe pas sans acteur ni observateur. Rendre lisible un paysage signifie donc pouvoir nommer ses composantes, raconter ses évolutions et identifier ses spécificités et les lieux d'où on peut les observer. Pour favoriser cette lisibilité, il convient donc de développer une culture commune et partagée, reposant sur un vocabulaire et des objectifs connus et acceptés par tous. Car si l'on sait de quoi on parle, alors les actions et les décisions pourront s'établir dans un sens clair et commun. Et c'est pour cela que le Plan Paysages constitue un outil idéal, en permettant de développer trois pistes d'action :

1. Apprendre à lire les paysages pour en identifier les principaux marqueurs, en comprendre les dynamiques passées, en cours ou à venir, et en envisager les évolutions. Les points de vue remarquables et les itinéraires de découverte sont des supports à protéger et rendre accessibles à tous.

2. Repérer et mettre en lumière les lieux et les histoires qui rendent les paysages attractifs : il peut s'agir d'endroits singuliers, extraordinaires ou émouvants, symboles d'un attachement fort des habitants au territoire.

3. Donner les clés pour améliorer l'aménagement des espaces et des équipements qui participent à l'identité et à la singularité des communes. Deux types d'aménagements constituent, à ce titre, des cas exemplaires :

- Mes espaces publics, urbains ou ruraux, qui sont des biens précieux garants d'usages collectifs et partagés et méritent d'être aménagés en fonction des usages, des savoir-faire, matériaux et techniques locaux.
- Les entrées de ville et de village, cas d'école d'une tendance à l'uniformité paysagère qui gomme les singularités, la richesse des contacts et brouille les repères. Elles méritent d'être aménagées comme des espaces habités et accueillants pour les humains et pour le vivant.

Citons également, dans ce même objectif de favoriser une lecture pertinente des paysages, la nécessité de penser la qualité des traversées de villes et de villages, les lisières urbaines, c'est-à-dire les nouveaux contacts bâtis avec les espaces ouverts ou boisés voisins, et enfin la prise en compte et l'invention de nouveaux aménagements des implantations commerciales et agricoles de grande ampleur (comment ne pas subir ces implantations?).

L'enjeu de lisibilité repose sur notre capacité à relier nos expériences sensibles et nos besoins en termes d'aménagement. Apprenons à mieux connaître et faire connaître la diversité des paysages, pour préserver et valoriser ce à quoi l'on tient. En répondant à la question « *comment faire la différence* » ou « *faire les différences* », nous éviterons de reproduire partout les mêmes modes d'habiter.

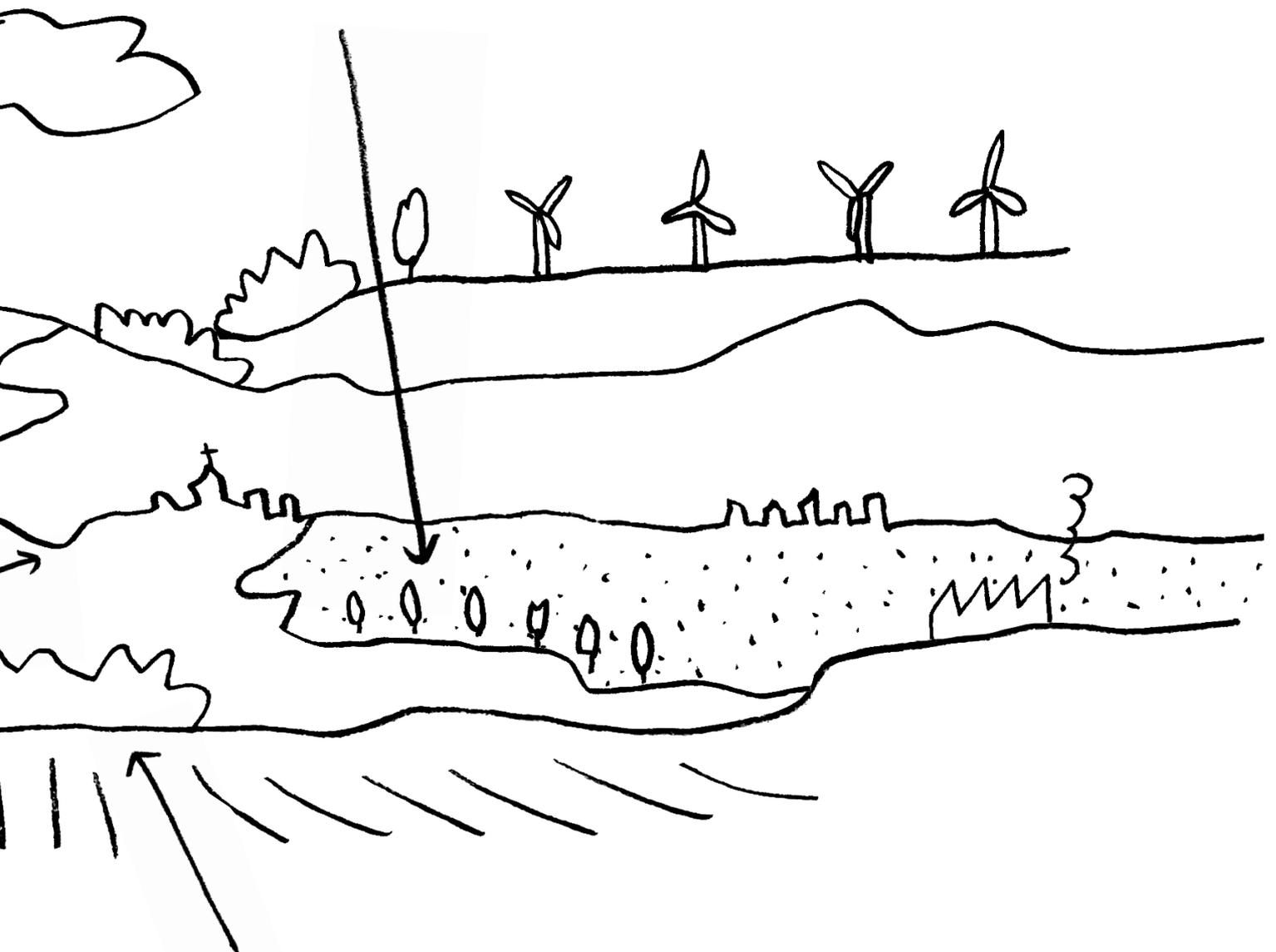
UN VILLAGE SUR LES
POINTS HAUTS, HORS D'EAU



Légende

1. Lecture de paysage pour apporter un peu de « technique » et de « pédagogie ».

UN ALIGNEMENT D'ARBRES
QUI PERMET DE REPÉRER
ET SOULIGNER UNE INFRASTRUCTURE



DES HAIES QUI SOULIGNENT LA TOPOGRAPHIE
ET PERMETTENT DE LIRE LES DIFFÉRENTS
PLANS SUCCESSIFS DANS LE PAYSAGE

Partie 2 : discussions et pistes d'actions

La grande diversité de points de vues, de paysages et de richesses patrimoniales dont regorge les territoires du SCoTAM constitue, à condition de les mettre en valeur, un atout indéniable pour faire cette différence. Lors de deux ateliers réalisés avec élus, techniciens et intervenants extérieurs, toute une série de questions et de remarques ont permis d'élaborer des pistes auxquelles s'accrocher pour améliorer la lisibilité du territoire :

- Prendre et consacrer du temps pour découvrir et partager toutes ces richesses.
- Avoir confiance dans les qualités et l'attractivité du SCoTAM, savoir précisément ce à quoi on tient et communiquer largement dessus.
- Associer les acteurs privés dans sa valorisation tout en étant ouvert aux différentes formes que cela peut revêtir.
- Repérer les éléments extraordinaires et originaux tout comme les manifestations de l'ordinaire et les charmes d'un paysage du quotidien.
- Privilégier, dans les projets et aménagements futurs, le temps, le déjà-là, la patience et l'attachement au contexte local plutôt que la recherche de la baisse des coûts, du non durable et du superflu.

Plusieurs intervenants ont permis d'apporter quelques pistes de réflexions et de solutions. Dany Bertheau, maire de Poupriy, petit village de 100 habitants typique de la Beauce, a présenté son combat exemplaire et plein d'énergie pour lutter contre l'uniformisation du paysage de sa commune suite au projet d'extension d'une zone d'activités de 120 hectares. Parmi les règles que la commune a réussi à imposer à l'aménageur : préservation de points de vue sur les paysages caractéristiques de la Beauce, maintien et création de traversées publiques de la zone d'activités, recours à des solutions d'aménagement écologiques.

Maëlle Méhat et Catherine François, ont exposé les missions de Voies Navigables de France, dont celle de valoriser, par la gestion, l'aménagement et la sensibilisation, les cinq voies d'eau du SCoTAM, ainsi que leurs berges, aux usages et paysages variés. Doté de compétences bien spécifiques, VNF apparaît comme un partenaire de choix des communes traversées pour faire connaître et ouvrir des fenêtres sur les paysages depuis ces voies d'eau et pour rendre attractives ces portions linéaires et atypiques.



INITIATIVES
STIMULANTES



DISCUSSIONS REVIGORANTES

Enfin, Valentine Vernier, de l'agence de communication Inspire Metz de la Métropole de Metz, a montré les liens existants entre la diversification de l'offre touristique et la mise en valeur des richesses paysagères, dans leurs formes authentiques ou au contraire originales et immersives. Même si Metz constitue la principale attraction, les attentes des touristes sont bien là. Il s'agit désormais de renforcer les sites d'accueil et d'hébergement et de mettre en lumière et en réseau les pépites disséminées sur l'ensemble des 225 communes du territoire !

Les participants à ces ateliers semblent repartir satisfaits des échanges et des apprentissages. La lisibilité du territoire repose désormais sur la capacité des acteurs à croire en la valeur de leurs paysages pour amener les touristes mais aussi et surtout les habitants à arpenter chaque recoin du territoire du SCoTAM !



RES TITUTION ENRICHISANTE



Adaptation au changement climatique



« L'hiver est long et froid, en Lorraine, mais nos pères savaient se protéger de ses rigueurs. Leurs maisons étaient soudées les unes aux autres, très basses, percées de petites ouvertures, couvertes d'un toit immense. Plaquées au sol, les vents froids n'avaient que peu de prise sur elles. Le foin entassé dans le grenier, sous l'immense toiture, constituait un chaud edredon. »

Jean Morette

Partie 1 : définition

Plus que jamais d'actualité, le réchauffement climatique engendre des risques majeurs sur nos territoires. Pour tenter d'y remédier, deux démarches indissociables sont nécessaires (définition de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse) :

- **L'adaptation** est le processus d'ajustement des activités humaines au climat présent ou attendu et à ses effets. Dans les systèmes humains, l'adaptation cherche à modérer ou éviter les nuisances ou à exploiter les opportunités bénéfiques.
- **L'atténuation** est l'ensemble des interventions humaines ayant pour objectif de limiter ou réduire les émissions et concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère liées aux activités humaines ou d'améliorer les capacités de séquestration de gaz à effet de serre, et ainsi d'atténuer le changement.

Si l'enjeu peut paraître a priori écrasant, atténuation et adaptation renvoient à une diversité de mesures pouvant être menées aussi bien par l'action publique que par des acteurs privés. Les défis sont multiples, mais les solutions à inventer uniques à chaque territoire.

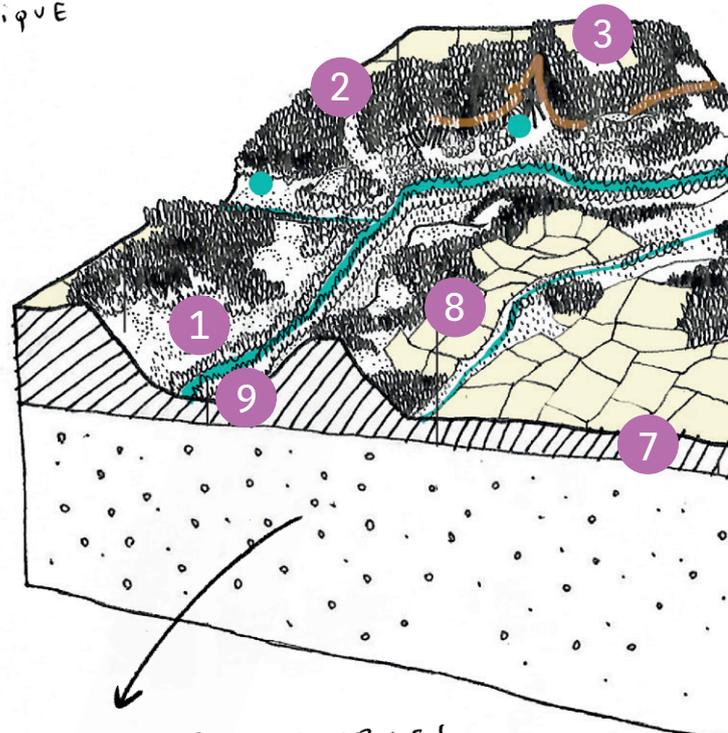
Le paysage, en s'intéressant à tous types d'espaces et en regroupant des actions compréhensibles par tous, constitue une porte d'entrée idéale pour instaurer de bons réflexes dans l'appréhension et la fabrication des territoires du SCoTAM. Et les solutions ne viendront pas seulement d'en haut. Élus, techniciens, habitants, nous sommes tous acteurs. Et c'est la complémentarité des initiatives et des échelles d'intervention qui permettra de faire bouger les lignes. Les marges de manœuvre existent et exigent de l'information et de la sensibilisation pour impliquer le plus grand nombre.

Mais tout d'abord, il convient d'identifier les besoins incontournables qui influent sur nos aménagements. Comment se nourrir en soutenant les productions locales et en réinventant des filières et des activités bénéfiques pour les hommes et leur environnement ? Comment habiter en s'appuyant sur les ressources du territoire et en prenant en compte les risques climatiques, les besoins humains et les spécificités géographiques ? Comment se déplacer en favorisant les alternatives crédibles à la voiture et l'usage des transports collectifs sans pour autant oublier les contraintes propres à chaque territoire et profil

d'habitants ? Comment, où et dans quel cadre travailler pour réduire les déplacements fastidieux et s'adapter aux rythmes de chacun tout en conservant les formes de sociabilité que le monde du travail peut procurer ? Comment offrir des espaces publics de qualité pour accueillir les activités du quotidien tout en valorisant les spécificités paysagères et en recourant à des aménagements économes, durables et réversibles ? Pour répondre au mieux à ces besoins, voyons quelles sont les ressources à disposition, et comment les évaluer et les utiliser à bon escient.

ADAPTATION : ACTIONS ET MESURES
PRISES DE MANIÈRE À
AJUSTER NOS ACTIVITÉS
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ATTÉNUATION : ACTIONS ET MESURES
PRISES DE MANIÈRE À LIMITER
L'AMPLEUR DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE



RICHESSES ET RESSOURCES
DU TERRITOIRE

Légende

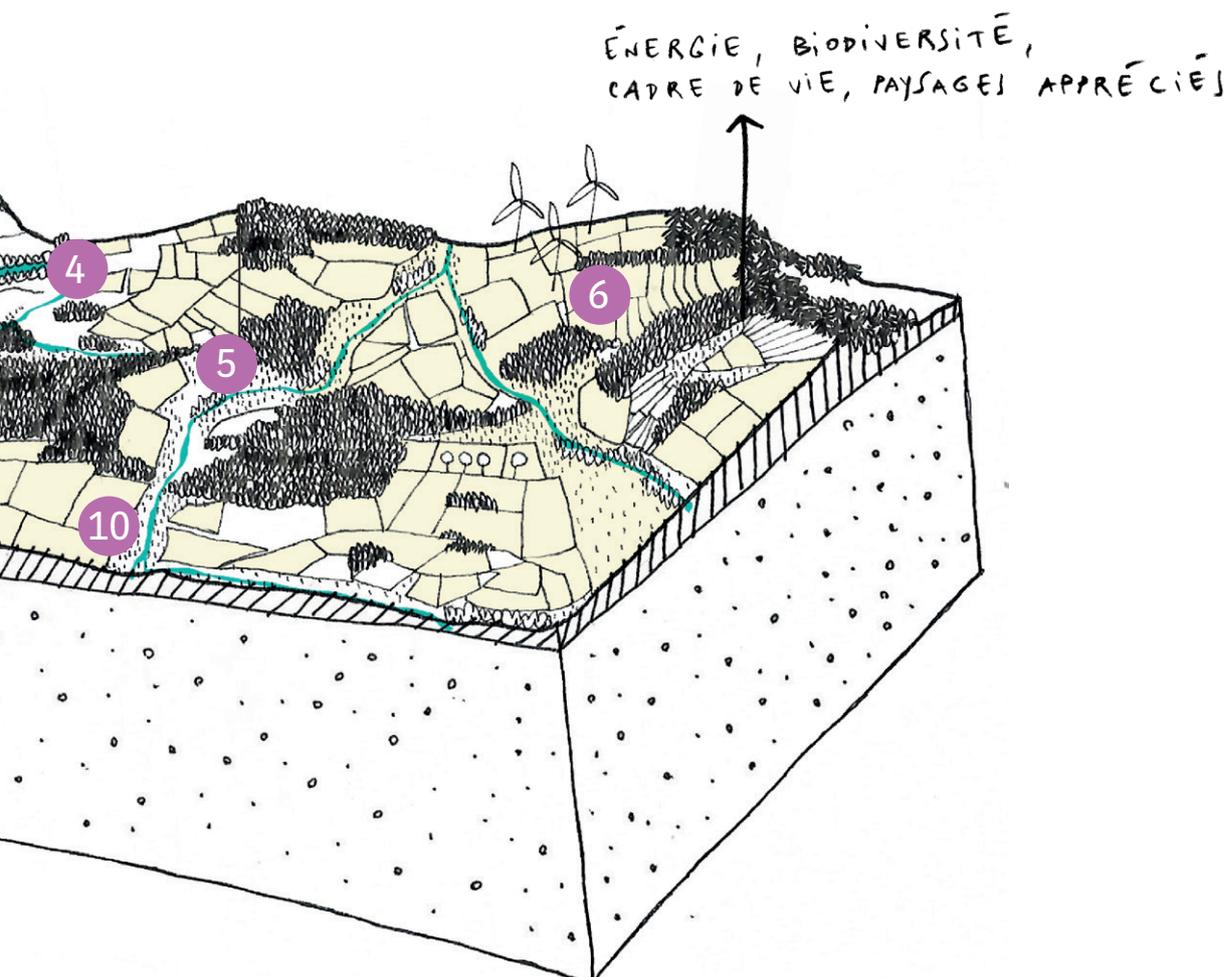
L'eau, les sols et les sous-sols dont le rôle est crucial dans l'anticipation ou la résolution d'événements climatiques, majeurs ou ordinaires, notamment par la recherche systématique de l'infiltration de l'eau dans les sols par l'aménagement d'espaces perméables, mais aussi de capacité des sols à stocker le carbone par des techniques agricoles de gestion durable du bois, d'espaces enherbés, etc. Le vivant, dans un sens large qui comprend la faune (visible et invisible), la flore (couverts arborés, haies, prés) mais aussi les humains (qui appartiennent à cet écosystème global) ; et qui représentent bien une ressource dont il faut intégrer le fonctionnement et les exigences, pour inventer des aménagements qui ne nuisent à aucun, pour maintenir cet équilibre fragile. Les ressources d'énergies, comme le vent, le bois, le soleil, mais aussi la géothermie et la méthanisation qui présentent chacune des avantages et des inconvénients qu'il convient de connaître, faire connaître

et mesurer avant tout nouveau projet de production. Enfin, les forces vives locales, aux compétences et connaissances d'une grande richesse, qui sont des appuis incontournables. La mobilisation qui se manifeste autour de certaines initiatives locales doit nous convaincre à agir collectivement.

Penser l'enjeu de l'adaptation aux changements climatiques par l'angle des paysages permet d'établir des liens bénéfiques entre les ressources, à disposition ou à détecter, et les besoins, multiples et en constante évolution. Alors, des solutions nouvelles émergent et s'inscrivent dans un cercle vertueux parce que chaque action est pensée de manière à rendre non pas un mais plusieurs services à la société.

Des ressources nombreuses sur ce territoire ; localisation des ressources sur le bloc diagramme.

- 1 Des coteaux ensoleillés pour des cultures diversifiées (viticulture, arboriculture, la friche comme milieu naturel et habitat, biodiversité, alimentation locale, maintien de certains secteurs ouverts, etc.)
- 2 De nombreux bois et forêts (source d'énergie, de bois d'œuvre, etc.)
- 3 Un plateau calcaire d'où est extrait la pierre de Jaumont (constructions, aménagements)
- 4 L'eau, rivières, rus, gravières (eau potable, gestion des risques, biodiversité, tourisme)
- 5 Des fonds de vallée pour la production d'herbe (énergie, fibre, fourrage, etc.), propices au maraîchage et nécessaire pour la biodiversité.
- 6 Des plateaux ventés pour le développement de l'éolien.
- 7 Des sols sur les plateaux propices aux grandes cultures, et à de sculptures du type agroforesterie.
- 8 Des sources sur les coteaux et des eaux souterraines thermales
- 9 Des ripisylves comme ressource en bois, pour des petits aménagements, pour l'ouverture de fenêtres sur l'eau, pour davantage de contacts avec l'eau.
- 10 La végétation, les couverts arborés, les plantations, les strates végétales (îlots de chaleur, abri, ombre, habitat pour la faune et la flore, perméabilité des sols, etc.)



Partie 2 : discussions et pistes d'actions

Les deux ateliers menés entre septembre et novembre 2018 ont été l'occasion de rappeler combien face à des conséquences qui s'exacerbent de jour en jour, l'enjeu du changement climatique peut laisser coi et susciter un certain désarroi. Mais l'urgence veut que la collectivité se retrousse les manches. Pendant ces journées de travail, élus, techniciens et intervenants extérieurs ont construit un positionnement collectif :

- Faire preuve de bon sens et de considération vis-à-vis des spécificités territoriales et des solutions opportunes qu'elles peuvent procurer.
- S'inspirer de ce qui se passe ailleurs, oser expérimenter et mutualiser les initiatives, les savoirs et les expériences entre collectivités.
- Avoir le courage de prendre des décisions fortes qui, même si elles bousculent certaines habitudes, servent en priorité l'intérêt général.
- Proposer aux élus un accompagnement et des formations pour changer de cap collectivement.
- Accepter les désaccords tout en faisant preuve, pour les résoudre, d'esprit collectif, d'empathie et de bon sens commun.

Plusieurs intervenants ont été invités à nous exposer quelques pistes de réflexions et solutions. Yves Haus, responsable études et climatologie, Météo France Grand-Est, a présenté les effets du changement climatique à l'échelle locale : Metz a rattrapé les températures dites « normales » de Mâcon de 1980, Strasbourg celles de Lyon, ce qu'illustrent des hivers plus doux et humides et des étés plus chauds et secs. La région risque de basculer dans le climat méditerranéen dont il est difficile de gérer les pluies orageuses, rendues encore plus dangereuses par l'imperméabilisation grandissante des sols. Le nombre de périodes de sécheresse augmentant, leurs conséquences sur l'activité agricole seront fortes et induiront des changements de pratiques à court, moyen et long termes. Il est constaté déjà que les raisins issus de certains cépages locaux mûrissent de plus en plus tôt, faisant augmenter le taux de sucre et d'alcool et rendant le respect des cahiers des charges difficile.



EXERCICE
DE LECTURE
DU PAYSAGE





Pierre Stochmel a présenté le groupe UEM, l'entreprise locale de production et distribution d'électricité (implantée sur 139 communes du territoire messin) et notamment son usine de production d'énergie biomasse basée sur l'utilisation quasi exclusive de ressources en bois locales (dans un rayon de moins de 100 km). Cette activité participe à un nouveau positionnement de la filière bois impulsant une dynamique, économique, écologique et sociale vertueuse sur le territoire qui peut donner des idées pour développer d'autres modèles de production énergétique localement.

Hervé Ribon, président de l'association Metz à Vélo, a rappelé comment le vélo, en plus d'être un outil idéal pour redécouvrir les paysages du SCoTAM, constitue une alternative crédible et pertinente à de nombreux déplacements en voiture, à condition que les infrastructures soient cohérentes, confortables et sécurisées. Et cela peut s'illustrer en quelques données :

- Plus de 50% des déplacements de moins de 3 km se font en voiture
- Seulement 1% des déplacements quotidiens se font en vélo
- Mais 80% de la population du SCoTAM pourrait se rendre à une gare à vélo en moins de 10 minutes

Les leviers sont donc identifiés, leur faisabilité tout à fait envisageable, les efforts restent nombreux mais accessibles ! Les retours suite aux ateliers sont encourageants, les apprentissages et les prises de conscience sont perceptibles. Les changements de nos habitudes se traduisent dans chaque morceau de paysage qui nous entoure, il va falloir désormais définir les objectifs précisément, leur donner des priorités et agir !



EXPERIENCES EN PARTAGE



Redynamisation des friches



Le village de Moyeuve-Petite dans la vallée du Conroy et au fond les anciens crassiers, image de M. Henry.

« *En un mot, ces anciens crassiers pourraient être cités en exemple de reconversion d'un site industriel en site naturel. Cette vallée (du Conroy) pourrait favoriser le tourisme sur le territoire en complétant ainsi, mais dans un autre registre, le site d'Amnéville.* »

Michel Henry, élu à Moyeuve-Petite et vice-président du Pays Orne-Moselle

Partie 1 : définition

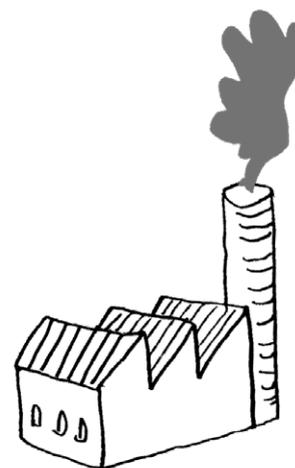
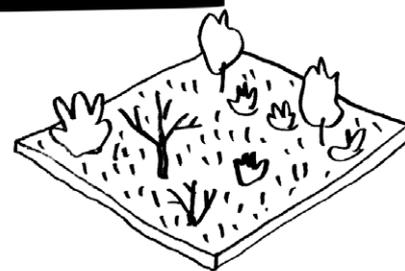
Le mot friche désigne tout terrain, bâtiment, ou ensemble de bâtiments ayant auparavant été utilisé, exploité ou habité et qui, à l'heure actuelle, n'est plus occupé, cultivé ou productif. Dans son acception la plus large, une friche peut donc être agricole, industrielle, militaire, ferroviaire, urbaine, commerciale ou encore tertiaire. Derrière la grande diversité de situations, c'est bien leur état transitoire qui permet de les réunir sous un même terme.

Ces espaces, aujourd'hui en dormance, sont souvent victimes d'inertie due à des processus longs ou des montages complexes comme le morcellement du foncier, la pollution de leurs sols ou le coût financier de leur redynamisation. Pourtant, loin de n'être que des contraintes pour les territoires, les friches constituent de véritables opportunités économiques, sociales ou écologiques. Pour cela, il convient d'en définir les qualités, les besoins à l'échelle locale et les contextes géographiques dans lesquels elles s'inscrivent. Pour donner une nouvelle vocation à ces espaces, trois conditions sont nécessaires :

1. La volonté et la mobilisation durable des différents acteurs, publics comme privés, et de leurs champs de compétences complémentaires.
2. De la créativité, de l'inventivité et le goût du risque et de l'expérimentation, éléments nécessaires pour créer des aménagements qui soient à la fois souples, réversibles et capables d'anticiper les évolutions futures et souhaitables du territoire.
3. La mise en place de modes de gestion et de réglementations opportuns permettant des transformations spatiales rapides, peu onéreuses et adaptées aux contextes socio-économiques locaux.

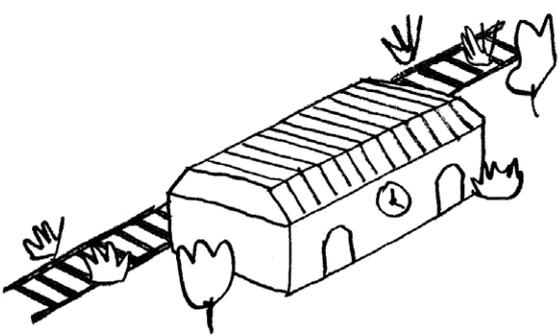
Les friches sont donc de réelles opportunités, à condition d'en détecter les potentiels et d'anticiper les besoins futurs des habitants. Elles peuvent alors devenir des espaces de production, d'échanges, de vie associative ou culturelle, des espaces pour habiter ou pour accueillir de nouveaux milieux naturels. Imagination, vision collective, volontés politique et sociale sont les ingrédients de base. Si les friches sont à nouveau intégrées dans les organisations spatiales actuelles, si elles retrouvent une place dans les circuits économiques, si elles induisent un nouveau regard porté sur elles, alors elles deviennent des clés pour déverrouiller les dynamiques de territoire.

FRICHE AGRICOLE

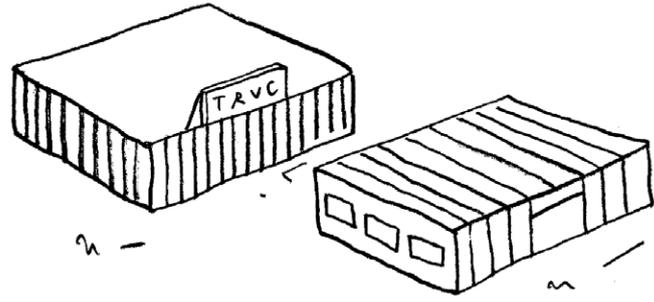


FRICHE INDUSTRIELLE

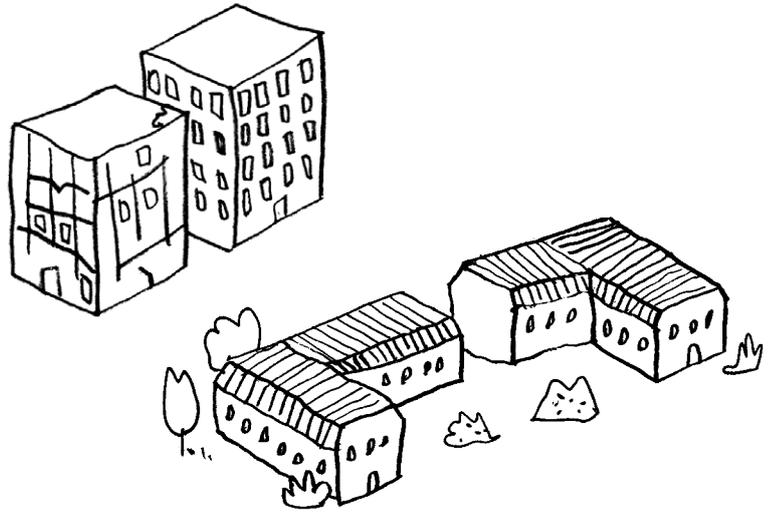
FRICHE FERROVIAIRE



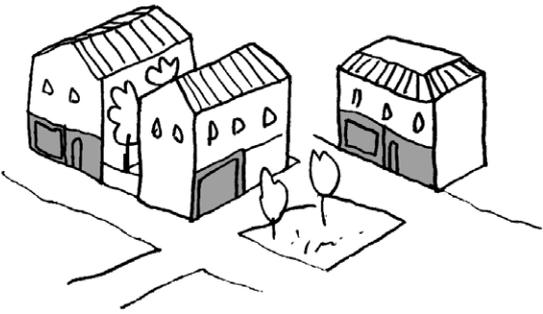
FRICHE TERTIAIRE



FRICHE URBAINE

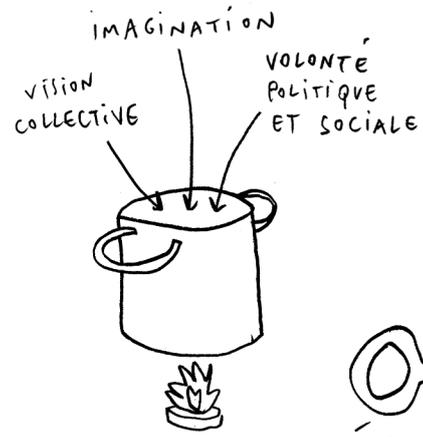
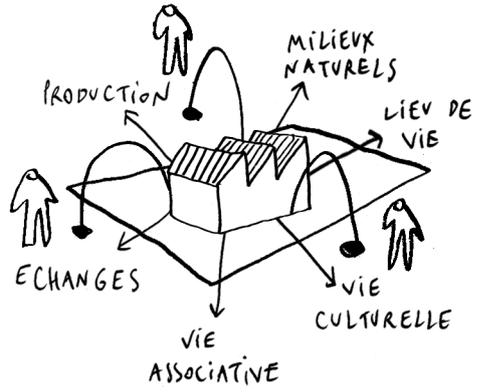


FRICHE COMMERCIALE



FRICHE MILITAIRE

ENJEU LA REDYNAMISATION DES FRICHES



Partie 2 : discussions et pistes d'actions

Présentes un peu partout et sous des formes variées, les friches et les questions qu'elles posent ne laissent personne indifférent. Mais comment prendre à bras le corps un sujet aussi vaste et protéiforme ? Lors de deux journées d'ateliers réalisées avec élus, techniciens et intervenants extérieurs, toute une série de réflexions et de remarques ont fait émerger les prémises d'une méthode d'approche avant tout projet de redynamisation :

- Evaluer le type de reconversion le plus adapté à la situation : démanteler, abandonner, conserver, patrimonialiser, transformer, réhabiliter ?
- S'assurer que la rentabilité économique d'un projet ne vient pas à l'encontre d'objectifs d'intérêt général supérieurs.
- Veiller à ne pas appliquer partout les mêmes recettes, à suivre les effets de mode mais s'appuyer au contraire sur le « déjà-là » des paysages et contextes socio-économiques existants.
- Se renseigner sur les outils d'aide et de formation à la conduite de reconversion d'une friche, et faire la part belle à la mobilisation des habitants autour du projet.
- Elaborer des stratégies pour tenter de concilier les attentes des collectivités propriétaires des terrains et celles de porteurs de projets associatifs ou privés.

Plusieurs intervenants ont permis d'apporter quelques pistes de réflexions et de solutions. Noële Anjelvin, directrice du Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Fiches Industrielles (GISFI), a exposé leur travail d'expérimentation de techniques de dépollution des sols de friches industrielles. Alors que, dans certains cas, une dépollution d'envergure d'un espace est envisageable et pertinente pour y implanter une activité ou développer la ville, dans d'autres, elle prendrait des proportions telles qu'il devient alors plus judicieux de laisser la nature intervenir, ce qui peut conduire à la création de réserves naturelles surprenantes.

Olivier Jacqmin, paysagiste, a présenté le travail de l'association Le Transformateur qui expérimente, sous une forme participative, de nouveaux modes de gestion, de jardinage et d'aménagement des espaces ouverts d'une ancienne usine désaffectée à Saint-Nicolas de Redon (44). Ce projet est original car porté par un collectif de citoyens bénévoles et bienveillants, accompagné par des artistes, et dans leurs chantiers expérimentaux par des professionnels en écologie et aménagement qui proposent de mobiliser des savoir-faire ruraux et prônent une réelle économie de moyens.



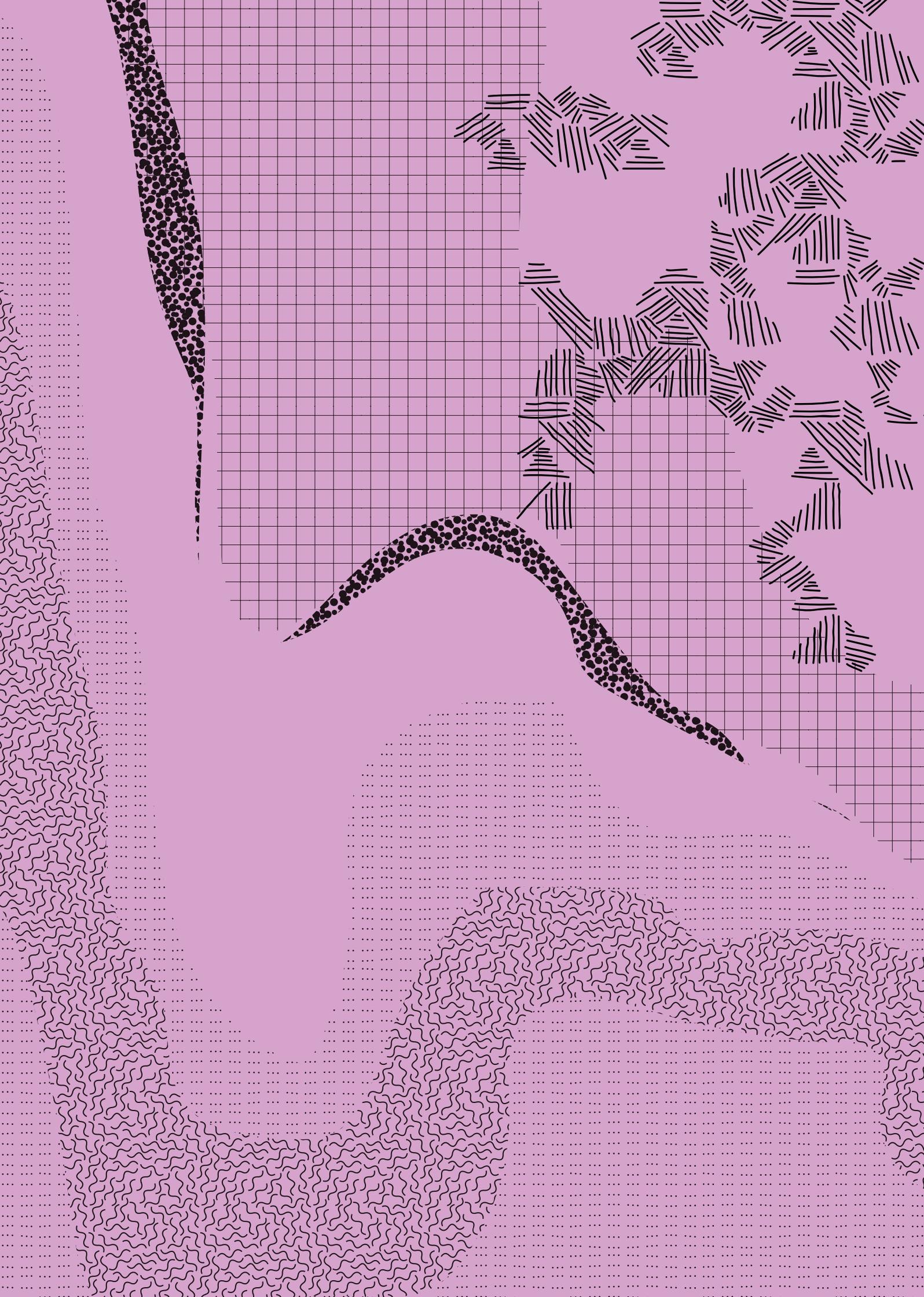


Jan Tailler, viticulteur dans le Toulais (54), a fait le récit de la réimplantation d'un vignoble biologique en AOC sur des parcelles agricoles pentues qui avaient progressivement été abandonnées et s'étaient enfichées. Initiative qui a été rendue possible grâce au soutien du monde professionnel viticole et à un engagement fort des élus et des citoyens, aboutissant à la création du Groupement Foncier Agricole des Côtes de Toul.

Enfin, Michel Henry, élu à Moyeuvre-Petite et vice-président de la Communauté de Communes Orne-Moselle, a évoqué le cas des deux derniers hauts fourneaux du site des Portes de l'Orne. Fermées depuis 1990 et inhérentes à l'histoire communale, la réhabilitation des installations industrielles restantes est considérée aujourd'hui comme un atout de premier plan pour réveiller la vallée. Les projets portent sur les questions d'énergies nouvelles, de recyclage ou d'agriculture urbaine en circuits-courts. Une fois le programme d'aménagement affirmé, l'accueil des porteurs de projets pourra rapidement être initié.



DES PROJETS LOCAUX À DÉCOUVRIR



Conclusion



Synthèse du diagnostic

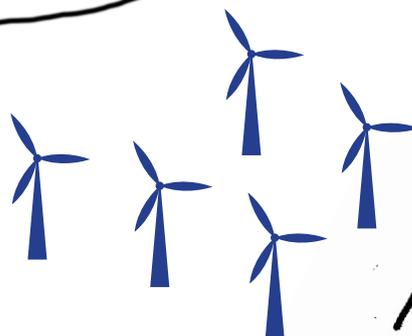
Du paysage ...

LES PAYSAGES DU SCOTAM

Une métropole entre côtes et plateaux cultivés, entre gravières et la Moselle comme un trésor caché. Une constellation de villes et villages tout autour.

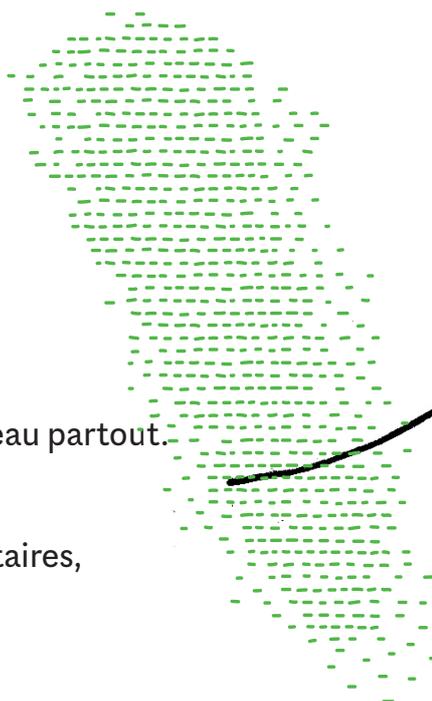
3 socles géologiques :

- les côtes de Moselle
comme un phare, un repère
- le plateau lorrain
- le Warndt
- de grandes forêts de feuillus sur les hauts de versants et des bosquets sur les plateaux
- des prairies humides
- des pelouses calcaires
- des vallées encaissées,
- des vallées aux reliefs doux
- des côtes et revers de côtes
- un paysage d'ondes.
- des villages de coteaux
- des villages-rues
- des ressources nombreuses sous-sols, sols, des bois, de l'eau partout.
- des paysages naturels,
- des vestiges de paysages militaires,
- des paysages industriels,
- des paysages fertiles.



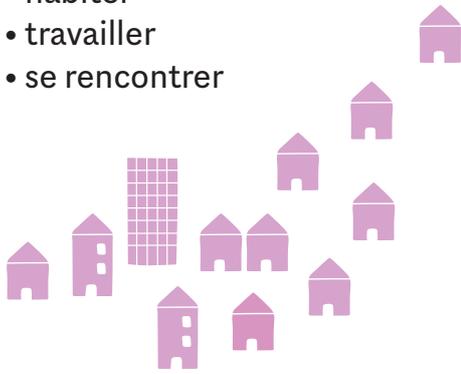
ÉVOLUTIONS PAYSAGERES IDENTIFIÉES

- enrichissement des coteaux
- bannalisation des paysages par des constructions similaires
- délaissement d'espaces publics, oubli des biens communs
- déplacements énergivores
- disparition des surfaces perméables la voiture comme gabarit systématique des aménagements



→ **BESOINS FORMULÉS ...**

- respirer
- s'abriter
- se nourrir
- se déplacer
- habiter
- travailler
- se rencontrer



À ALLIER À 3 ENJEUX PRIORITAIRES

- adaptation au changement climatique
- lisibilité du territoire
- redynamisation des friches



ON EN EST LÀ !

QUELLE(S) VOCATION(S) POUR NOS PAYSAGES ?
DE QUOI RÊVE-T-ON POUR DEMAIN ?

... au projet de territoire.
Pour un cadre de vie de qualité !

Les enjeux de la démarche du Plan Paysages

Chaque temps de rencontres a réuni une partie des élus, associations et techniciens. La fréquence des réunions et leur organisation, parfois sur une journée entière, est à la fois une garantie pour l'approfondissement des thématiques abordées, une garantie pour la prise de parole et l'écoute dans les échanges, pour les possibilités en termes d'invitations de personnes extérieures ou spécialistes.

La mobilisation en question

Évidemment, cela constitue aussi une contrainte pour la disponibilité des participants qui se trouvent grandement sollicités, les conduisant à faire des choix dans le suivi des réunions. Nous avons vu revenir certains participants à chaque atelier concerné par le même enjeu, et même certains à l'ensemble ou presque des ateliers. Les retours des participants sont plutôt positifs ; ils racontent à la suite de ces journées de réflexion avoir appris beaucoup et repartir avec en tête des perspectives enthousiasmantes et nouvelles, la connaissance d'initiatives stimulantes capables de faire évoluer progressivement la manière avec laquelle ils abordent leurs tâches, responsabilités respectives.

Toutefois, la mobilisation des élus reste un enjeu majeur pour la solidité, durabilité, cohérence du plan d'actions futur. Le présent document et les vidéos ont été élaborés de manière à constituer des outils attractifs, diffusables facilement, compréhensibles par tous. De l'explication de l'intérêt des réflexions portant sur le territoire, par l'angle des paysages dépendent la qualité des aménagements de demain, mais aussi la place du piéton dans les espaces publics, celle de la biodiversité dans nos espaces habités, ou encore l'attractivité des territoires ruraux en complément de la ville. L'impression d'un document de qualité, sa mise à disposition en ligne, la diffusion des vidéos sont autant d'atouts pour fédérer progressivement de plus en plus d'élus et de techniciens, d'habitants autour de la qualité des paysages.

Le Plan Paysages comme un lieu de dialogue et de formation

La nécessité de savoir décrire, nommer, ce à quoi on tient pour le défendre et le valoriser représente une condition de base pour impulser dans toutes les questions liées à l'aménagement la prise en compte des paysages. Le travail actuellement mené au fil des réunions et ateliers vise à construire une culture commune des paysages et des enjeux qui y sont liés. La démarche mise en place et la manière d'aborder le travail a pour objectif d'inscrire la réflexion, les propositions dans des cercles vertueux où toute initiative, toute action répond à des besoins multiples, rendant des services à un écosystème large.

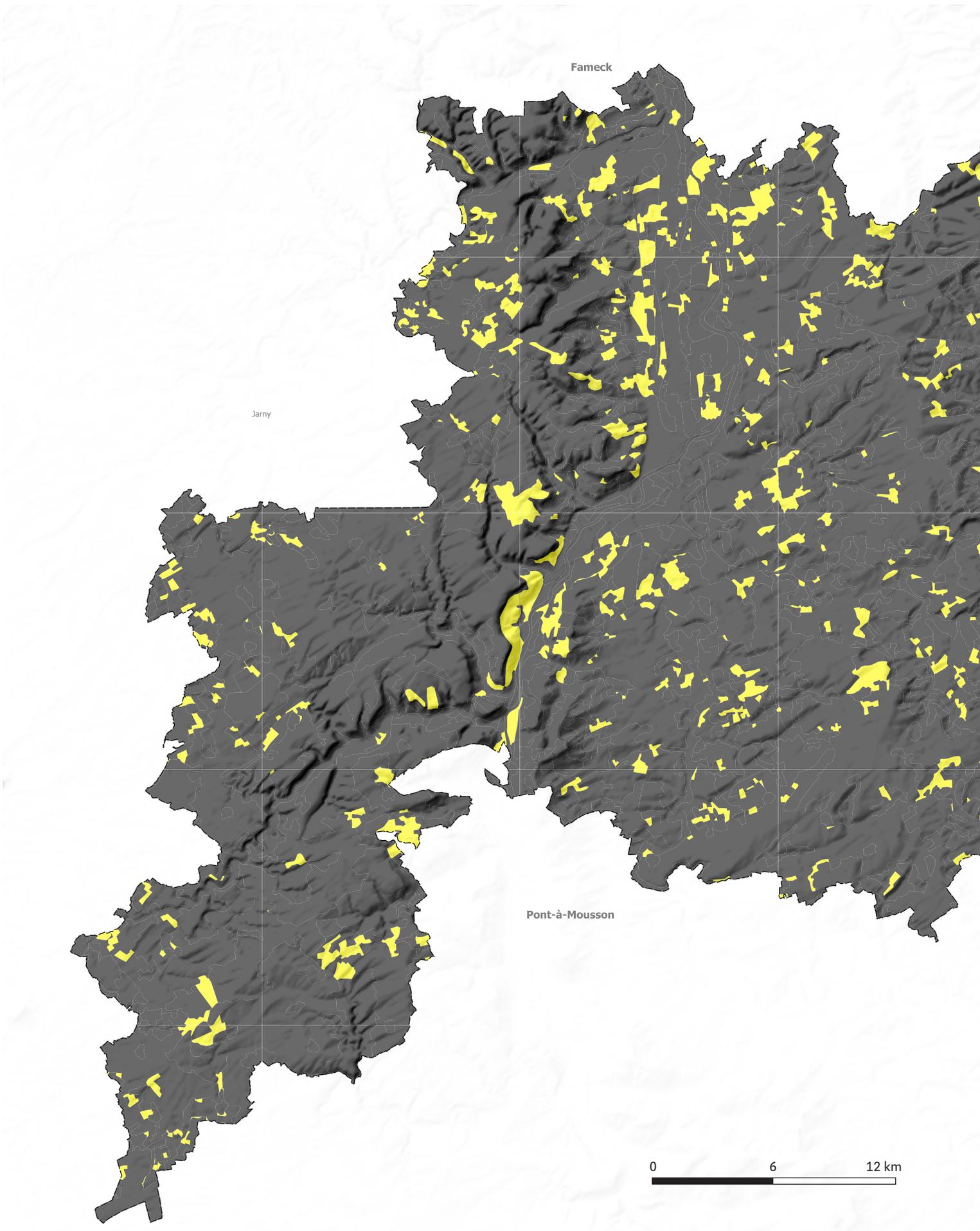
La réalisation d'un Plan Paysages constitue d'abord l'opportunité d'un espace de dialogue ouvert à toutes et à tous, reposant sur la création progressive, ou le renforcement, d'un réseau d'acteurs, d'initiatives, de personnes ressources, permettant de générer des échanges, des nouveaux réflexes de consultation, de sollicitation, de recherche de références d'ailleurs, autorisant les essais, les tâtonnements, les initiatives nouvelles et innovantes.

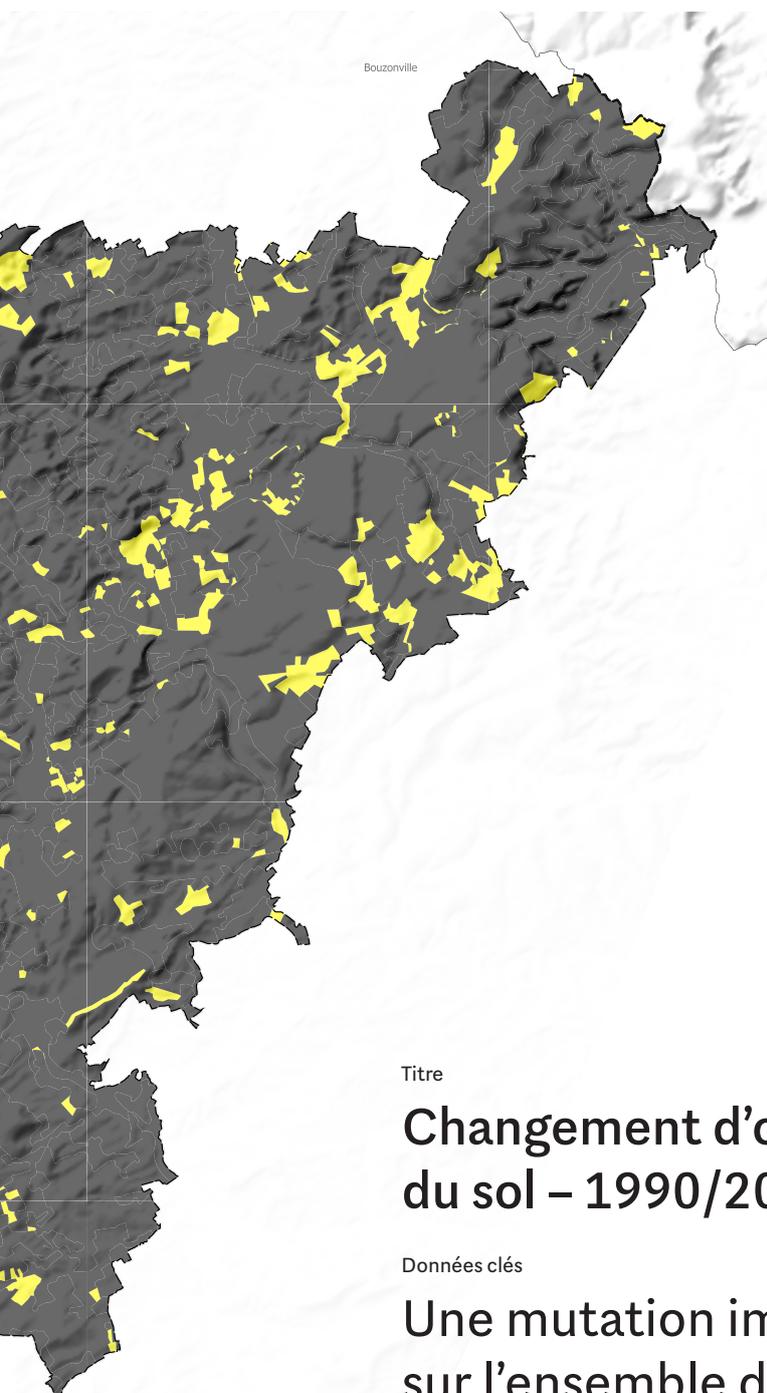




Annexes

///F





Légende

--- Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

■ Conservation

■ Modifications

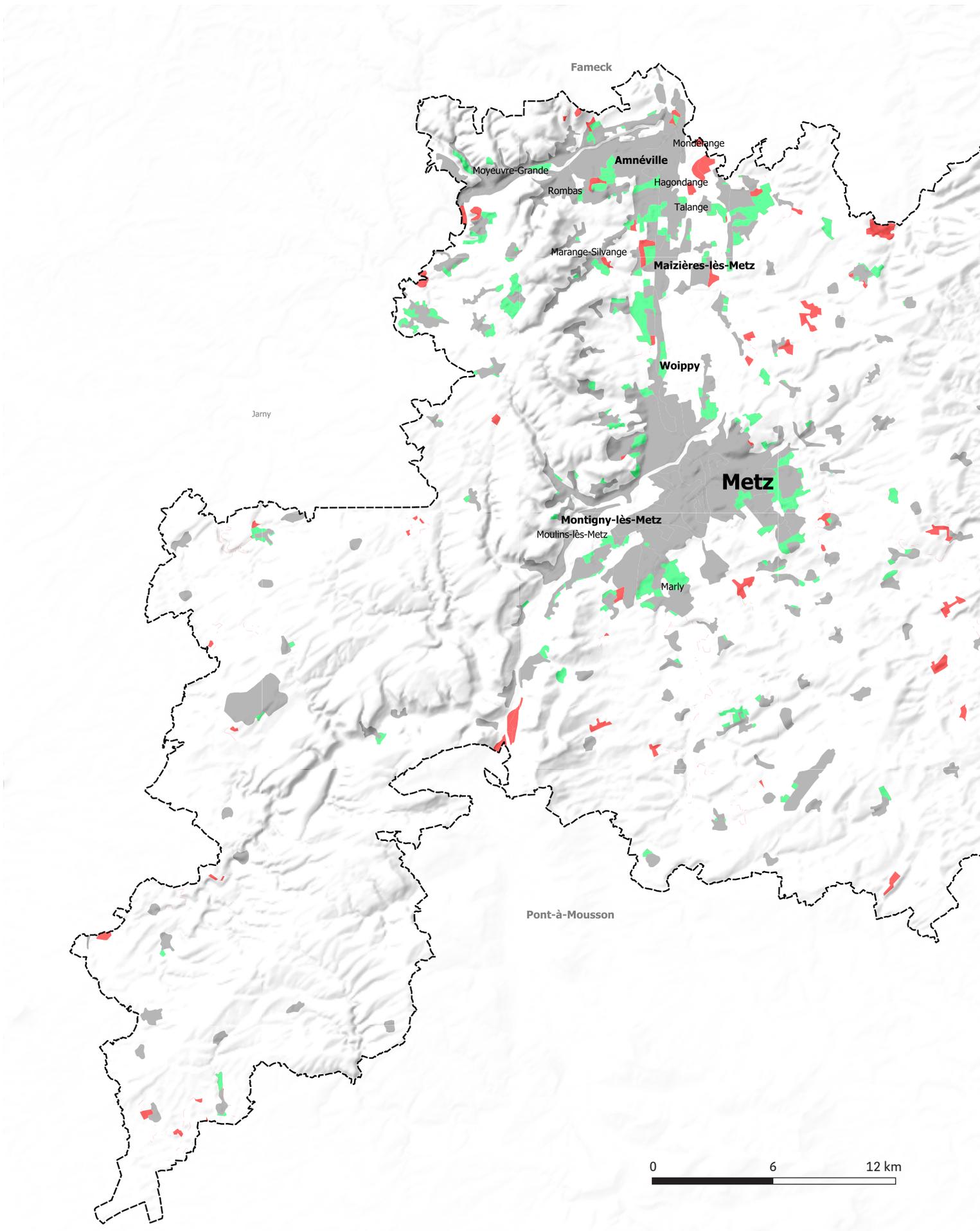
Titre

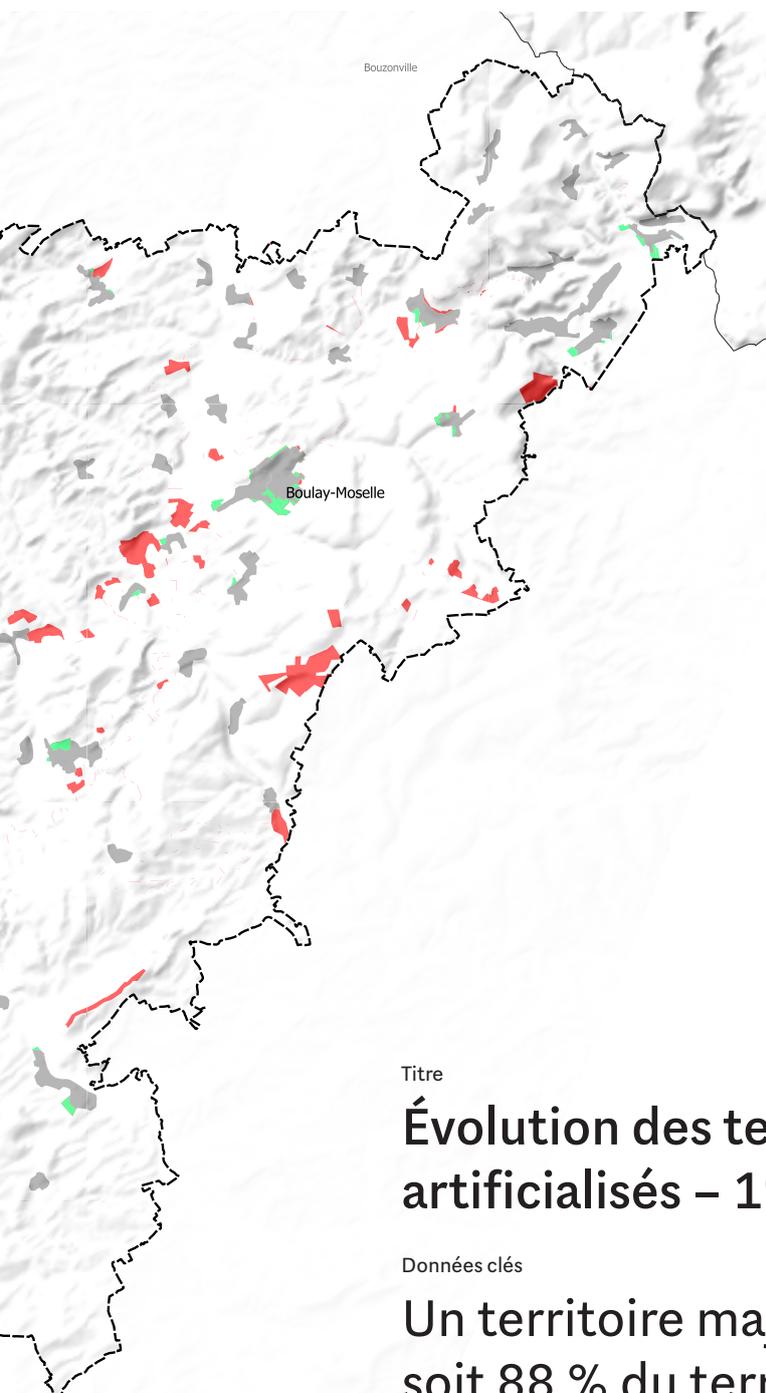
Changement d'occupation du sol – 1990/2012

Données clés

Une mutation importante et répartie
sur l'ensemble du territoire du SCoTAM.
0,6 % du territoire change annuellement
de destination.

→ Plus de 1 000 ha/an concernés





Légende

--- Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

Cette carte concerne :

- Tissu urbain continu
- Zones industrielles ou commerciales
- et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Décharges
- Espaces verts urbains
- Équipements sportifs et de loisirs

■ Conservation

■ Terrains nouvellement artificialisés

■ Terrains qui ne sont plus artificialisés

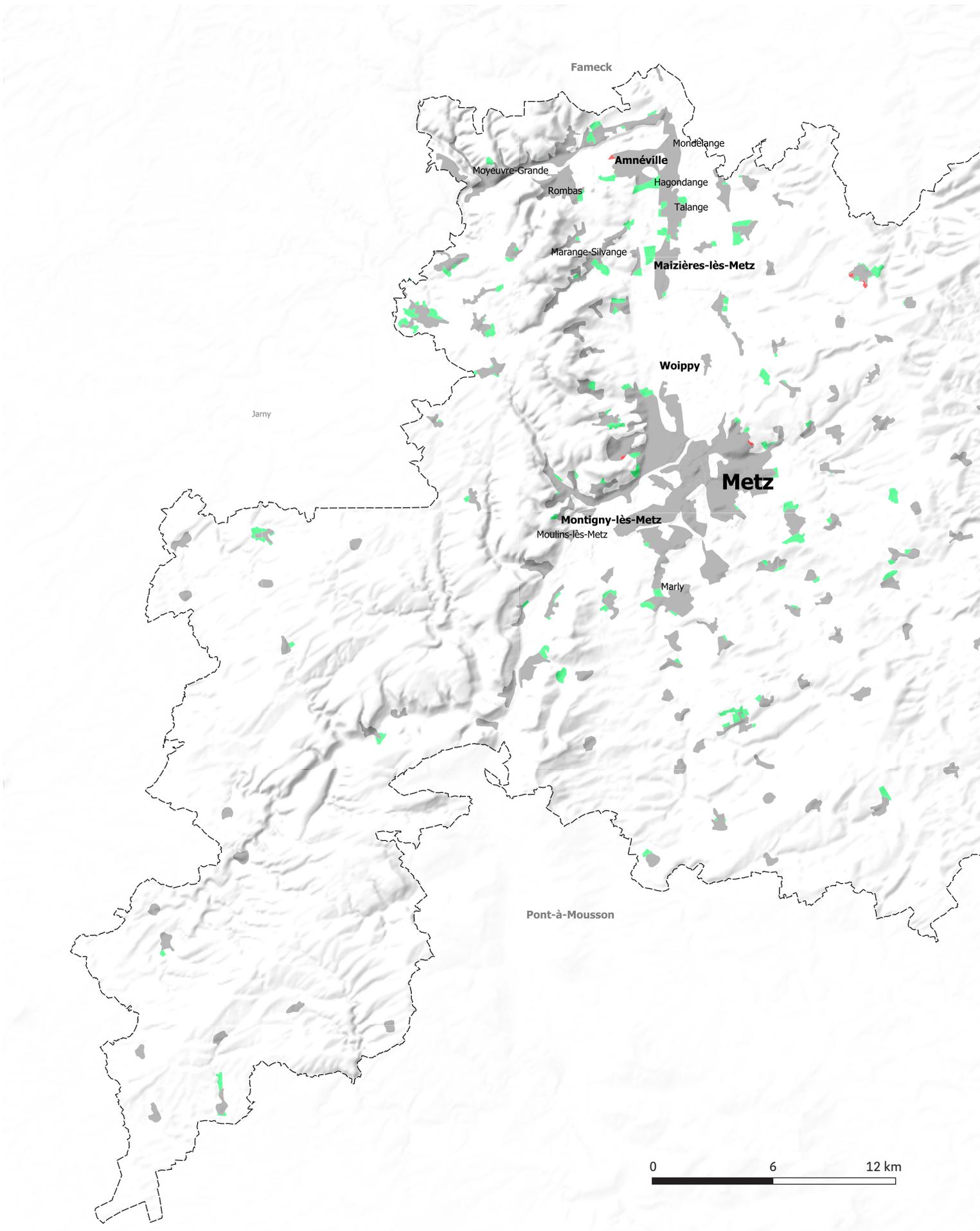
Titre

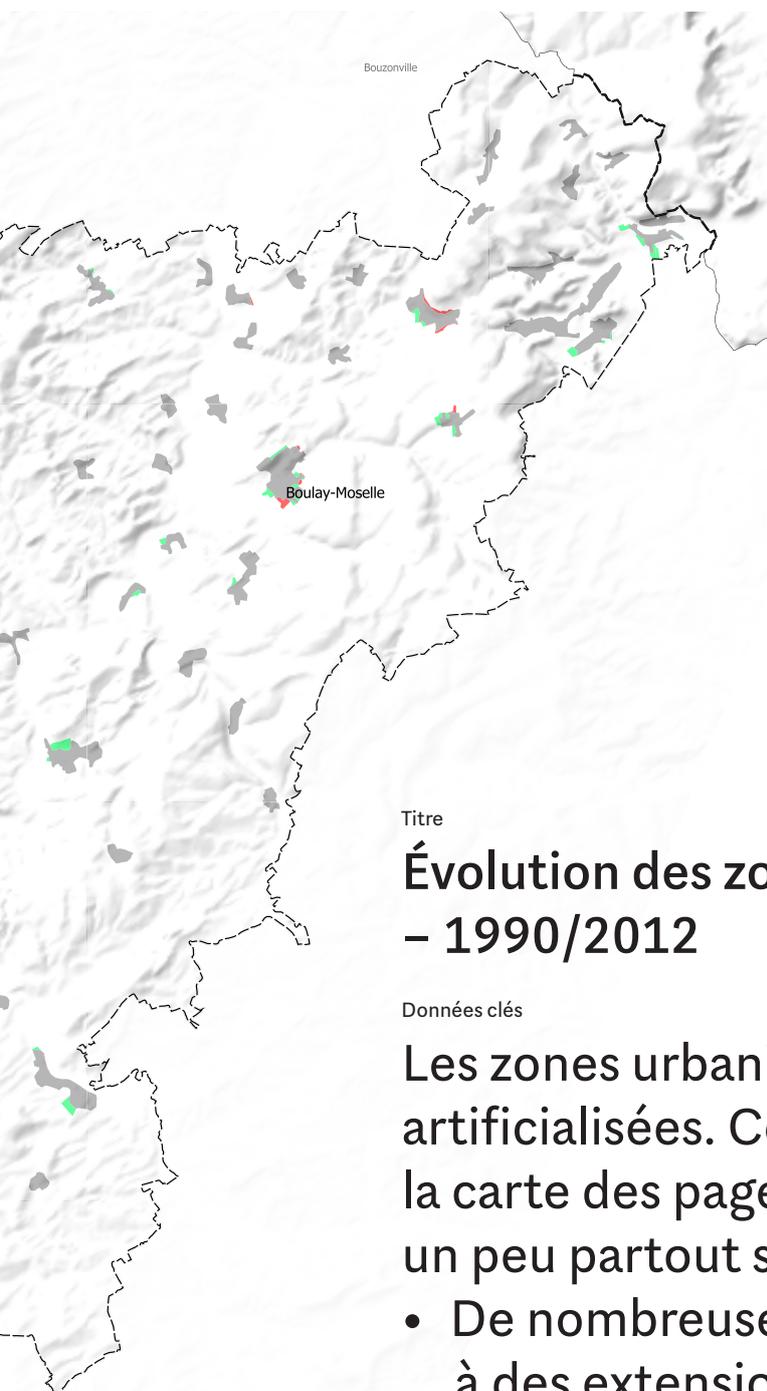
Évolution des territoires artificialisés – 1990/2012

Données clés

Un territoire majoritairement non urbanisé, soit 88 % du territoire. Une artificialisation importante, concentrée dans le sillon lorrain. La tâche urbaine croît de 1,5% annuellement en moyenne.

→ Soit 207 ha sont urbanisés / an, l'équivalent de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine.





Titre

Évolution des zones urbanisées – 1990/2012

Données clés

Les zones urbanisées font partie des zones artificialisées. Cette carte explicite en partie la carte des pages 118-119. Elles croissent un peu partout sur le territoire.

- De nombreuses communes sont soumises à des extensions de bourgs,
- Y compris dans le sillon lorrain où elles sont déjà nombreuses,
- Mais pas de manière marquante autour de Metz où la croissance de la ville se fait aux dépens de terrains militaires.

→ Gain de 107 ha urbanisés/an,
soit 50% de l'artificialisation totale

Légende

⋮ Périimètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain continu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Décharges
- Espaces verts urbains
- Équipements sportifs et de loisirs

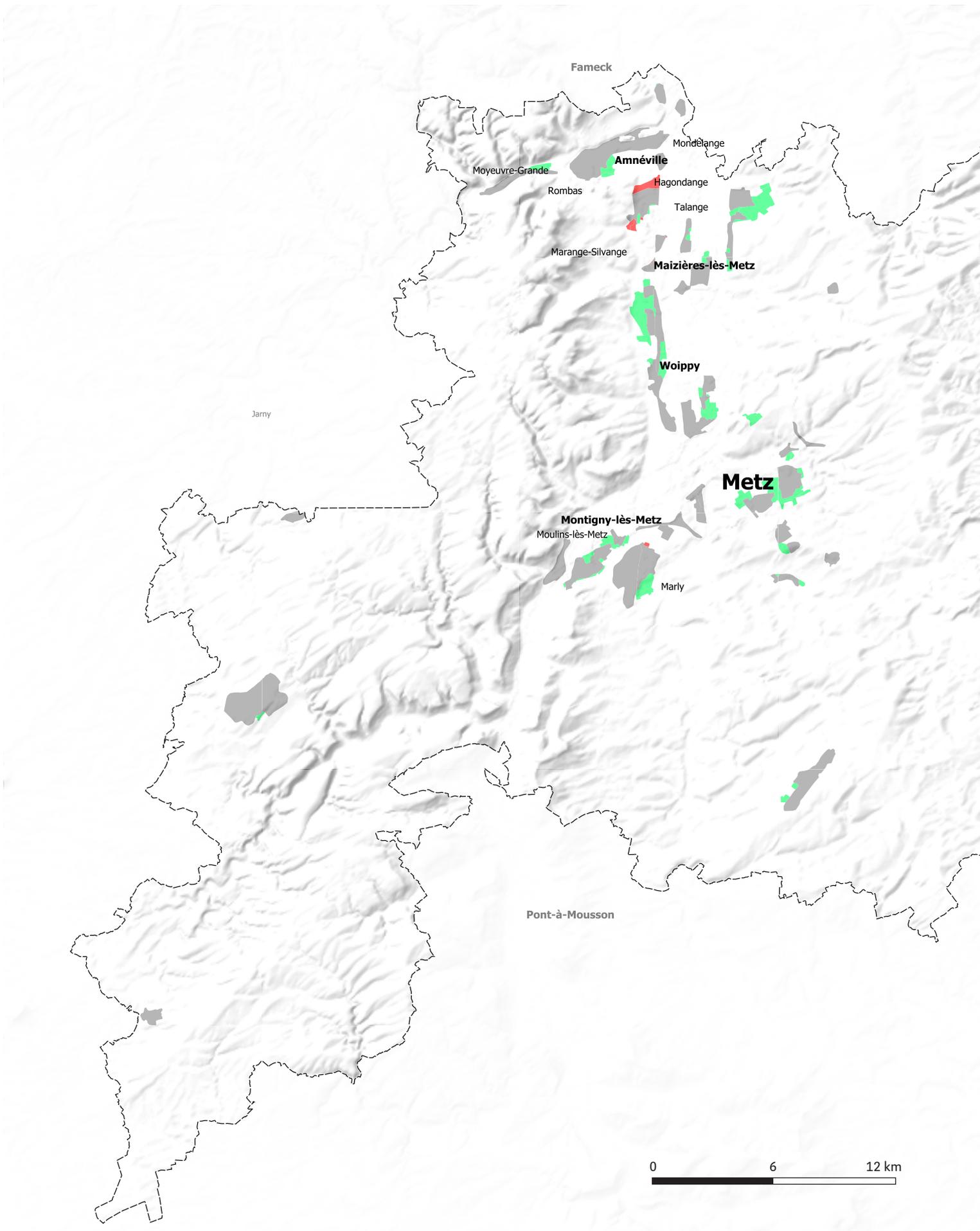
■ Conservation

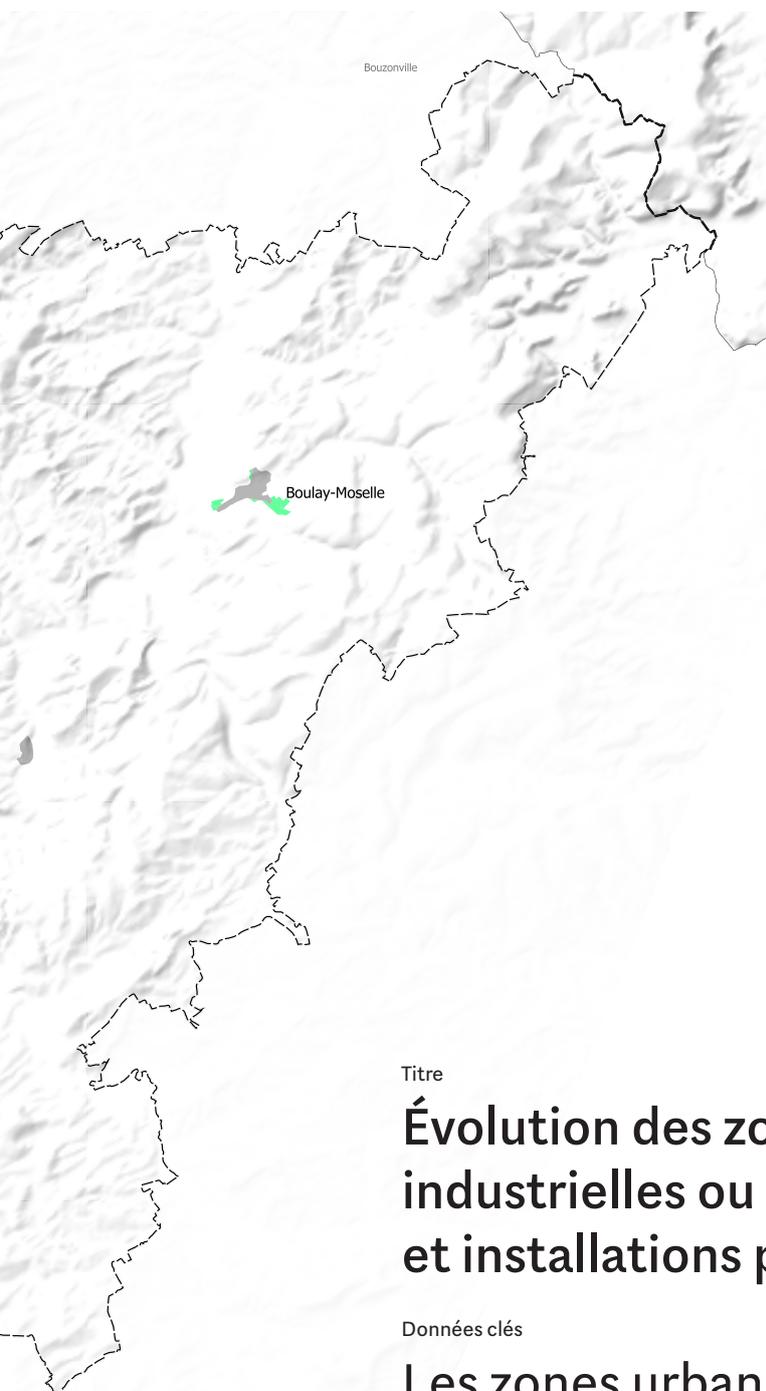
■ Terrains nouvellement urbanisés

■ Terrains qui ne sont plus urbanisés

Note

Le tissu urbain comprend des espaces structurés par les bâtiments : bâtiments eux mêmes, voirie et surfaces artificiellement recouvertes. Dans le tissu urbain continu plus de 80% de la surface est imperméable. Dans le tissu urbain discontinu, l'imperméabilisation est comprise entre 30 et 80% de la surface totale.





Légende

--- Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire
- Aéroports

■ Conservation

■ Terrains nouvellement industriels, commerciaux ou consacrés aux installations publiques

■ Diminution des terrains industriels, commerciaux ou consacrés aux installations publiques

Titre

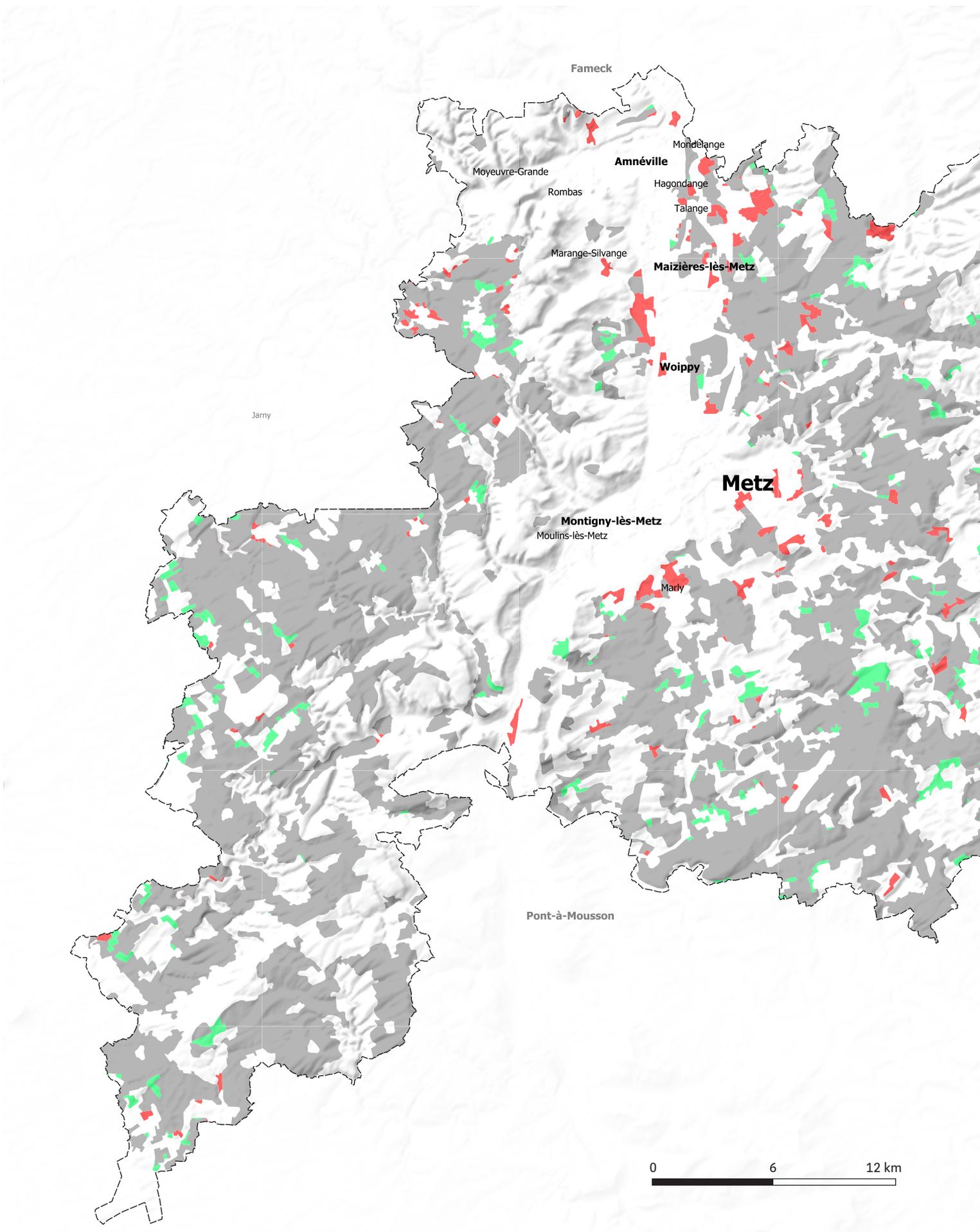
Évolution des zones industrielles ou commerciales et installations publiques – 1990/2012

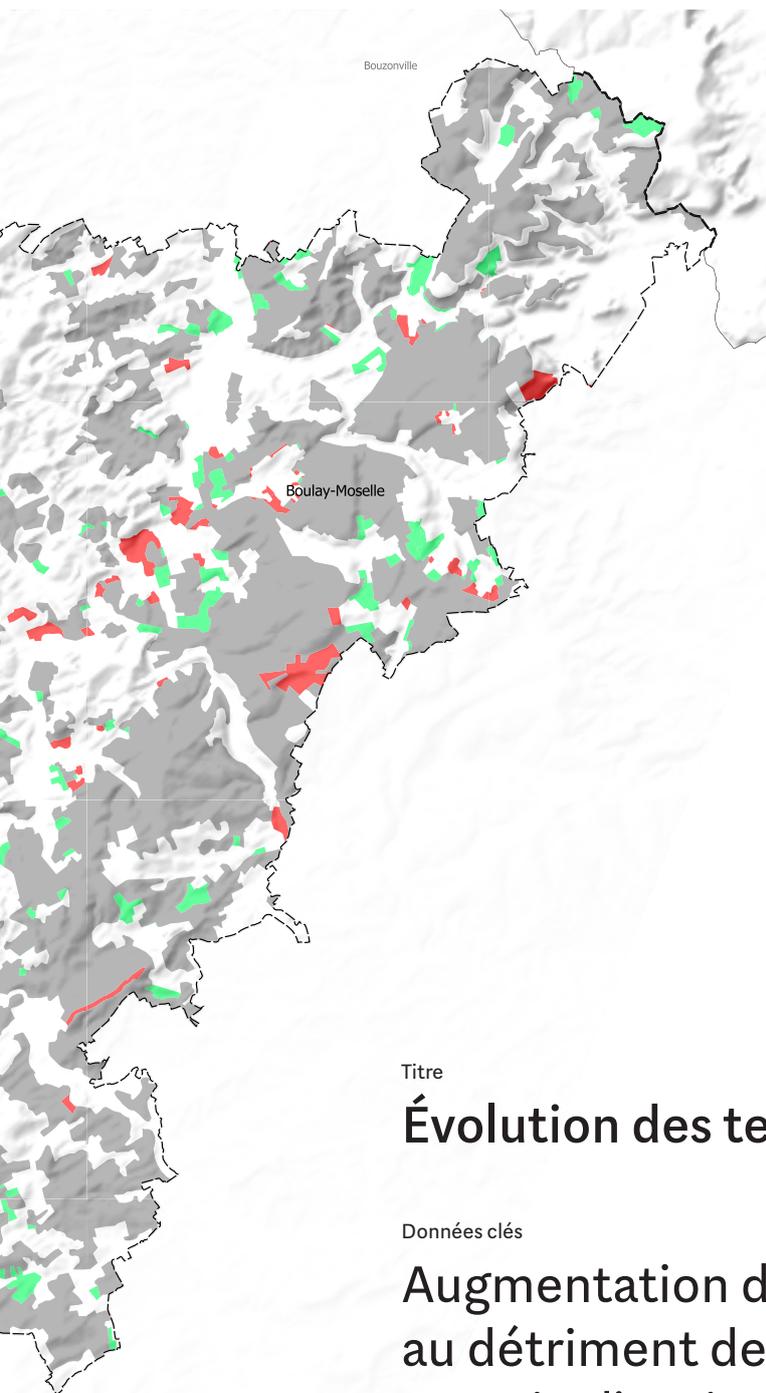
Données clés

Les zones urbanisées font partie des zones artificialisées. Cette carte explicite en partie la carte des pages 118-119. Un développement industriel et commercial extensif.

Plus de 75 ha/an, soit plus de 150 terrains de foot par an.

→ 1/4 de la surface de la Ville de Metz en 22 ans





Légende

⋮ Périimètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

• Terres arables hors
périmètres d'irrigation

■ Conservation

■ Augmentation des
surfaces de terres
arables

■ Diminution des
surfaces de terres
arables

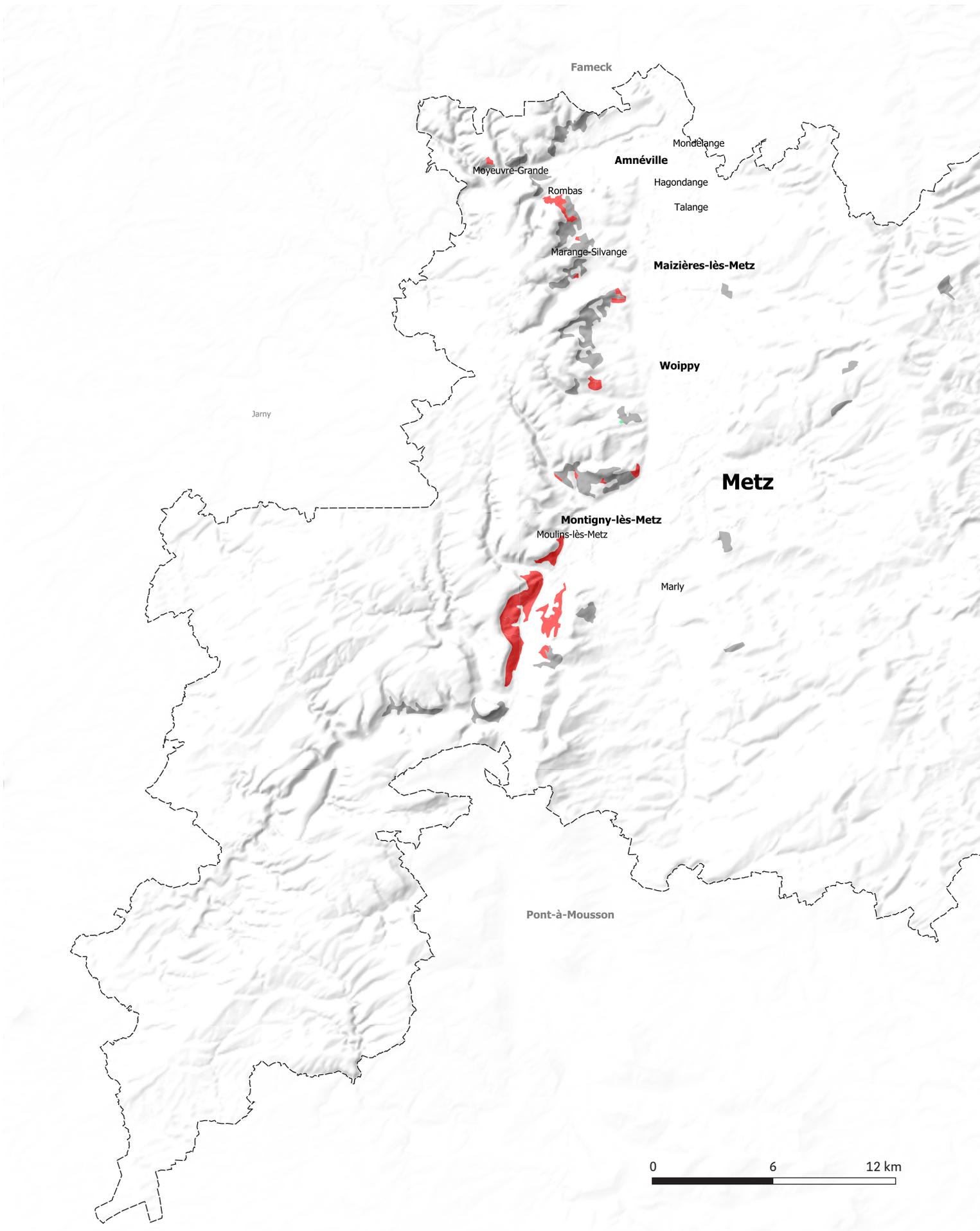
Titre

Évolution des terres arables – 1990/2012

Données clés

Augmentation des surfaces de grandes cultures,
au détriment des prairies des vergers.

→ Gain d'environ 90 ha/an





Légende

--- Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

• Vergers et petits fruits

■ Conservation

■ Augmentation des surfaces de grandes cultures, au détriment des prairies, des vergers.

■ Diminution des surfaces de cultures permanentes

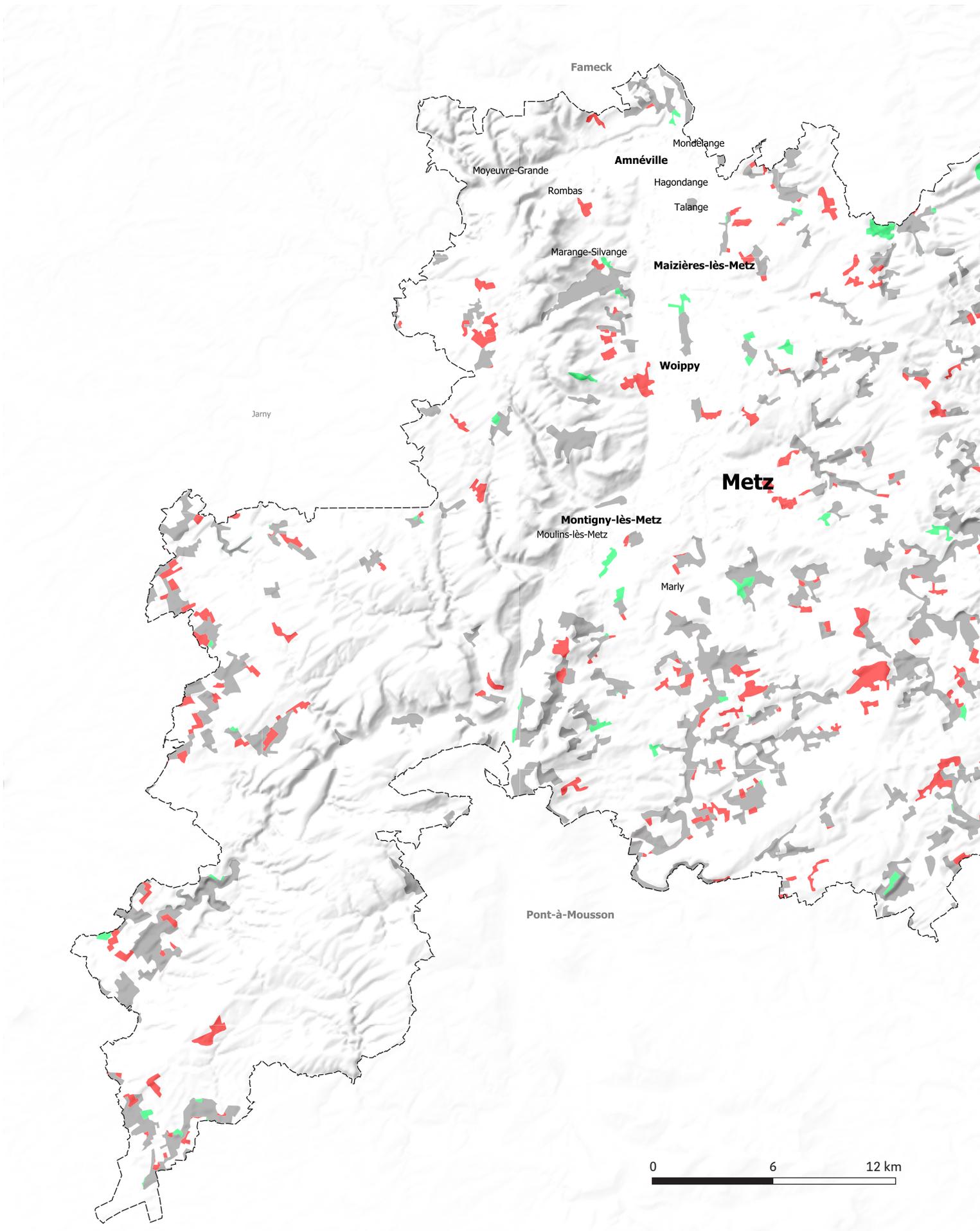
Titre

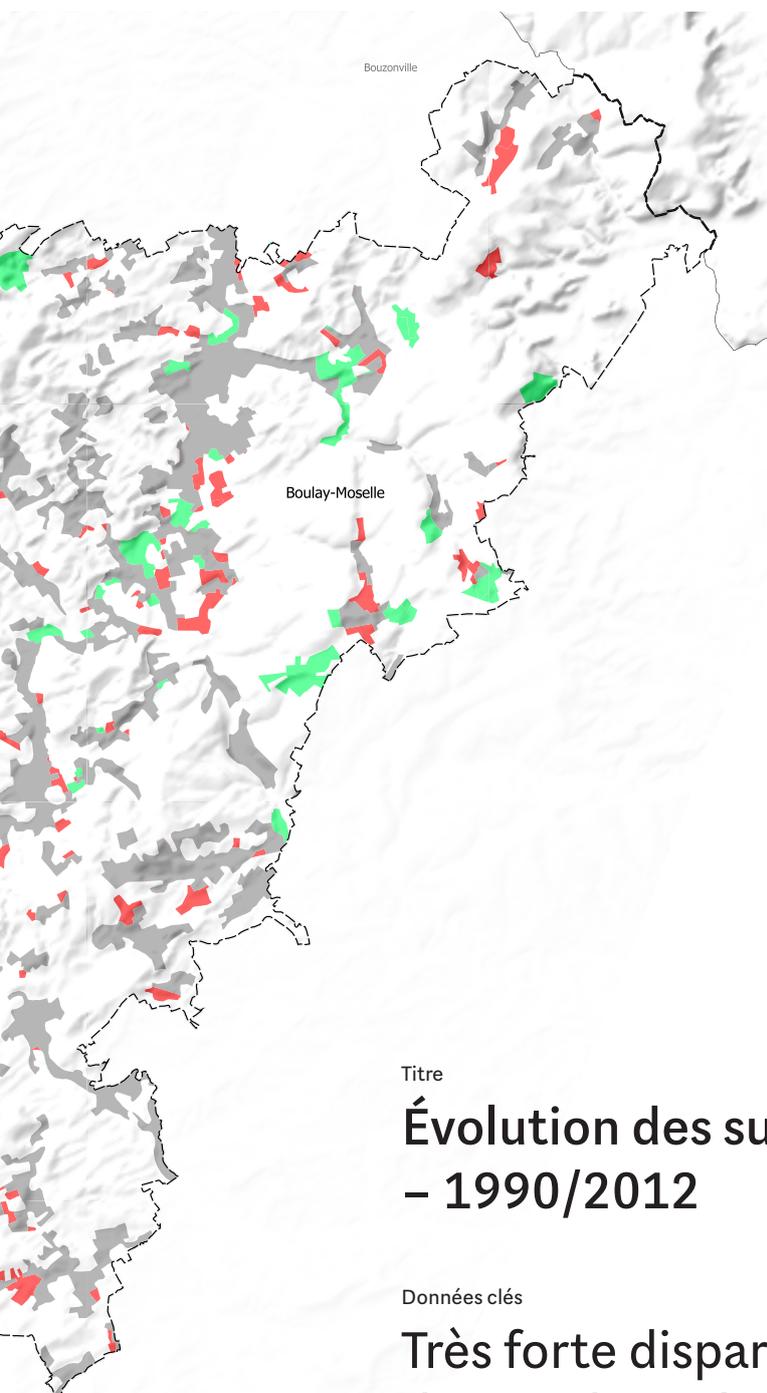
Évolution des cultures permanentes : vignobles, vergers et petits fruits – 1990/2012

Données clés

Très forte disparition de cultures permanents sur le territoire qui étaient jusque là essentiellement localisées sur les coteaux. Il faut de plus noter que cette disparition le long du Rupt de Mad a été constatée dans les années 1980 à 2000.

→ Perte de 46% des surfaces de cultures permanentes en 22 ans





Légende

⋮ Périimètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

• Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole

■ Conservation

■ Augmentation des surfaces de prairies

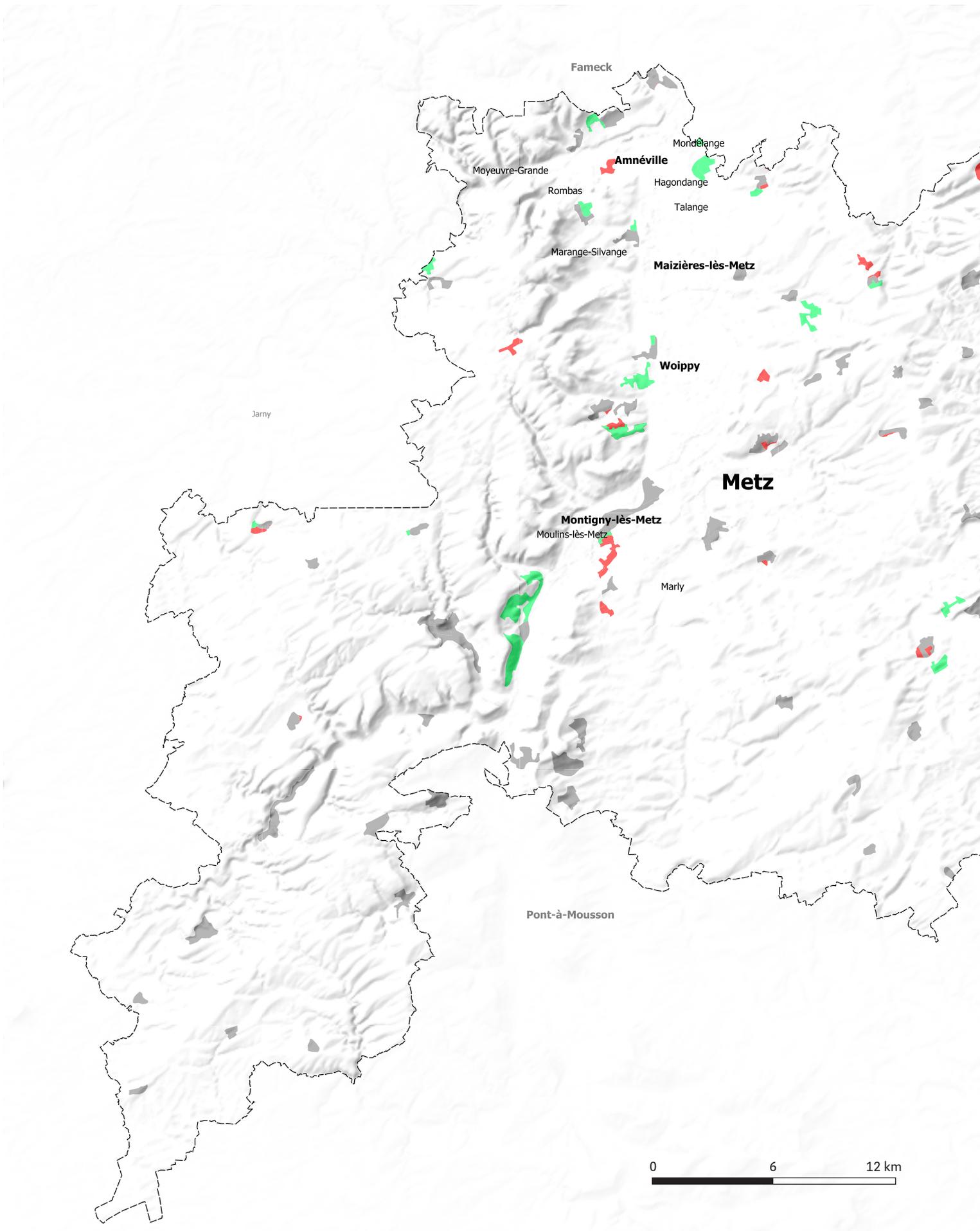
■ Diminution des surfaces de prairies

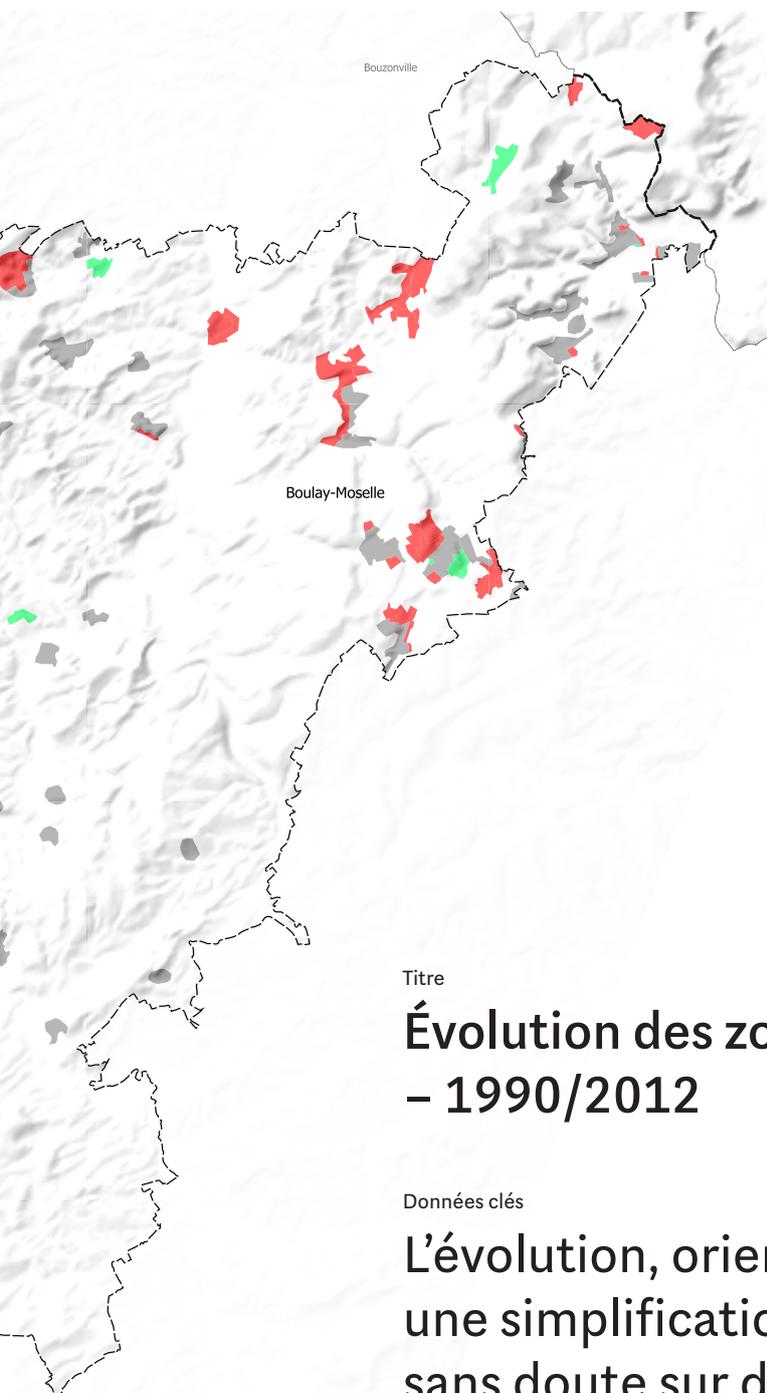
Titre

Évolution des surfaces de prairies – 1990/2012

Données clés

Très forte disparition des prairies au profit de grandes cultures dans le rural et de l'étalement urbain proche des villes.
→ Perte de 20% des surfaces de prairie en 22 ans





Légende

--- Périimètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants

■ Conservation

■ Augmentation des surfaces agricoles hétérogènes

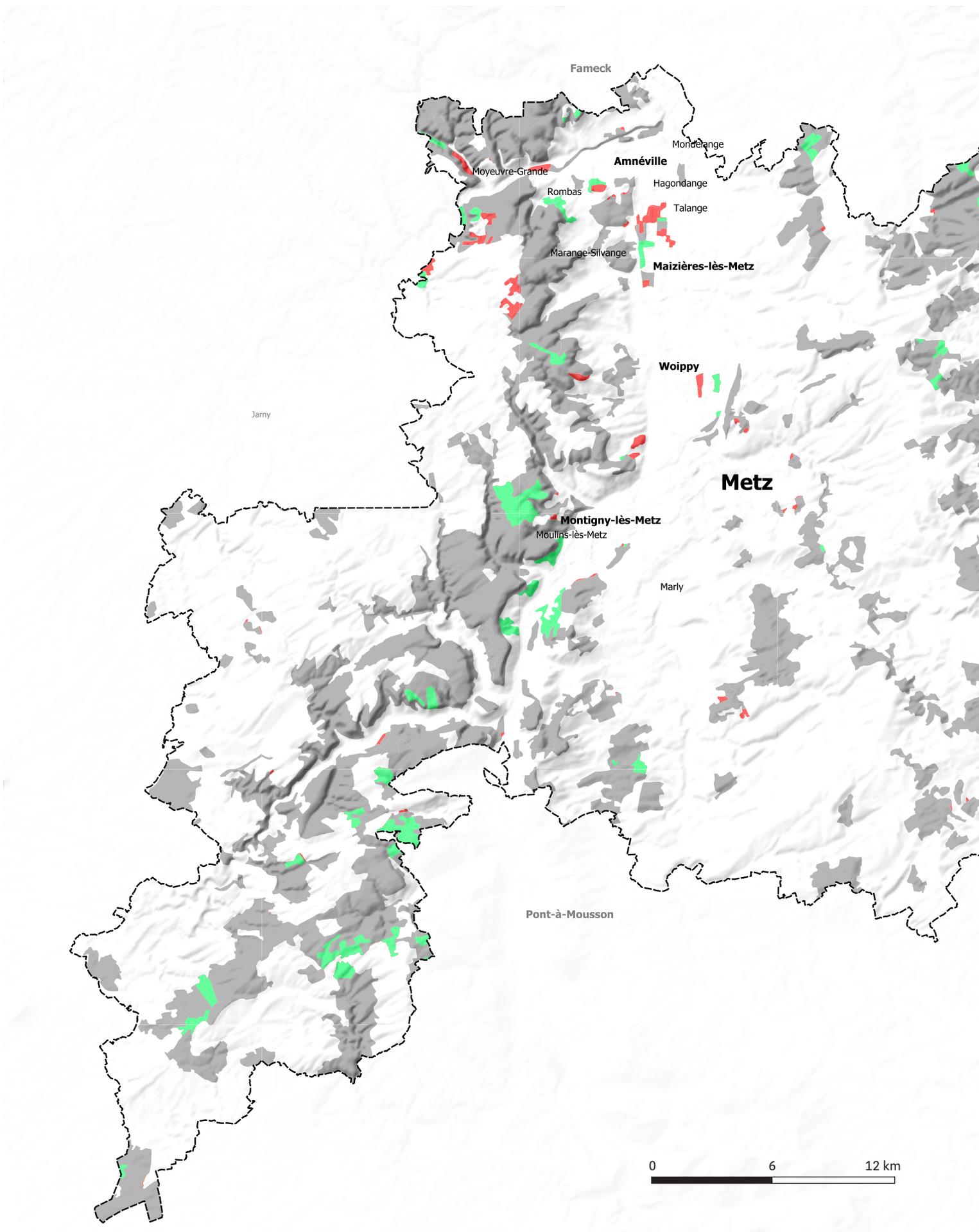
■ Diminution des surfaces agricoles hétérogènes

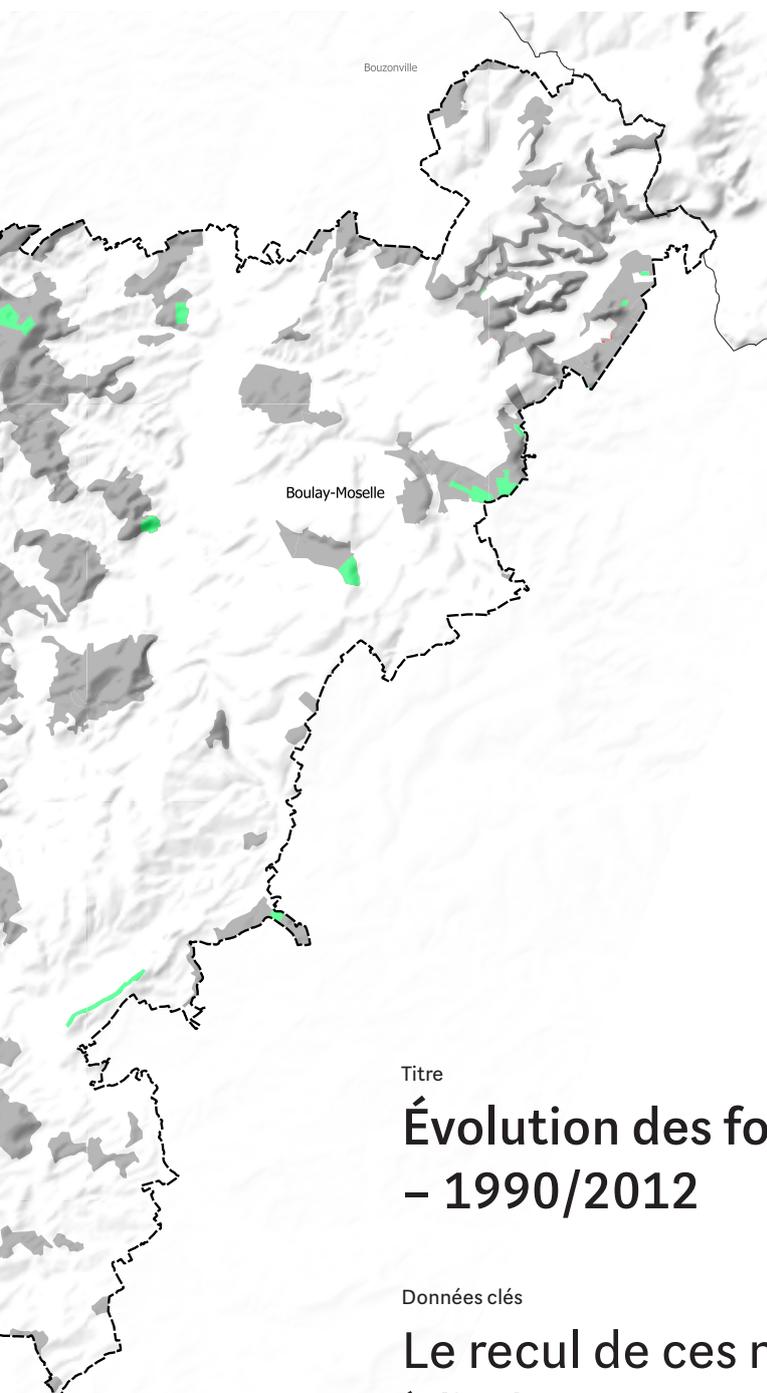
Titre

Évolution des zones agricoles hétérogènes – 1990/2012

Données clés

L'évolution, orientée vers la baisse, confirme une simplification des modes de cultures, sans doute sur des parcelles généralement petites qui ont été regagnées soit par les champs, ou l'urbanisation. L'augmentation sur les coteaux de la Moselle peut être due à une augmentation des surfaces jardinées au détriment de vergers ou de vignes précédents.





Légende

⋮ Périimètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation

■ Conservation

■ Augmentation des surfaces de forêts et milieux semi-naturels

■ Diminution des surfaces de forêts et milieux semi-naturels

Note

Les pelouses et pâturages naturels apparaissent en plus dans les surfaces perdues des superficies des forêts et milieux semi-naturels.

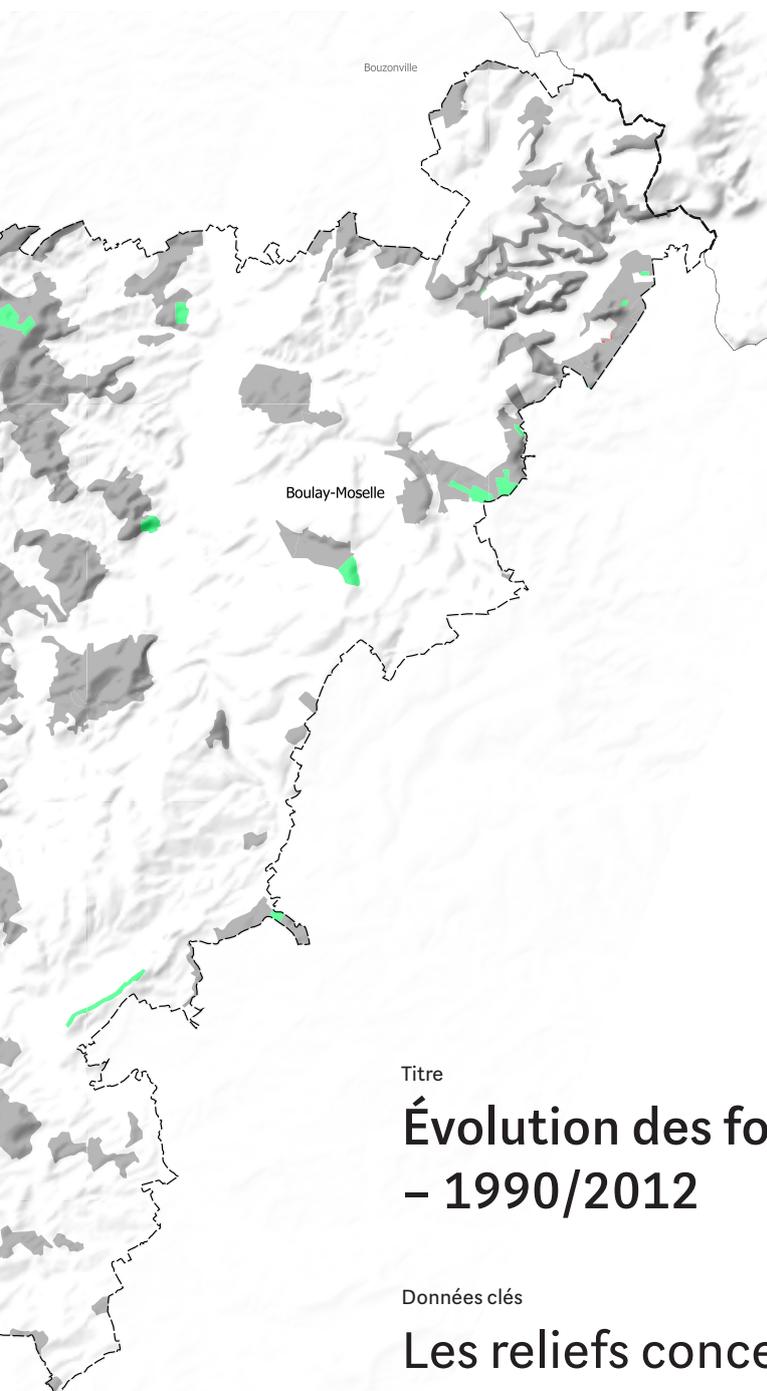
Titre

Évolution des forêts et milieux semi-naturels – 1990/2012

Données clés

Le recul de ces milieux est dû essentiellement à l'urbanisation des terres dans le sillon Lorrain.
→ Environ 200 ha de mutation/an pour une perte de seulement 5 ha/an





Légende

--- Périimètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées

■ Conservation

■ Augmentation des surfaces de forêts

■ Diminution des surfaces de forêts

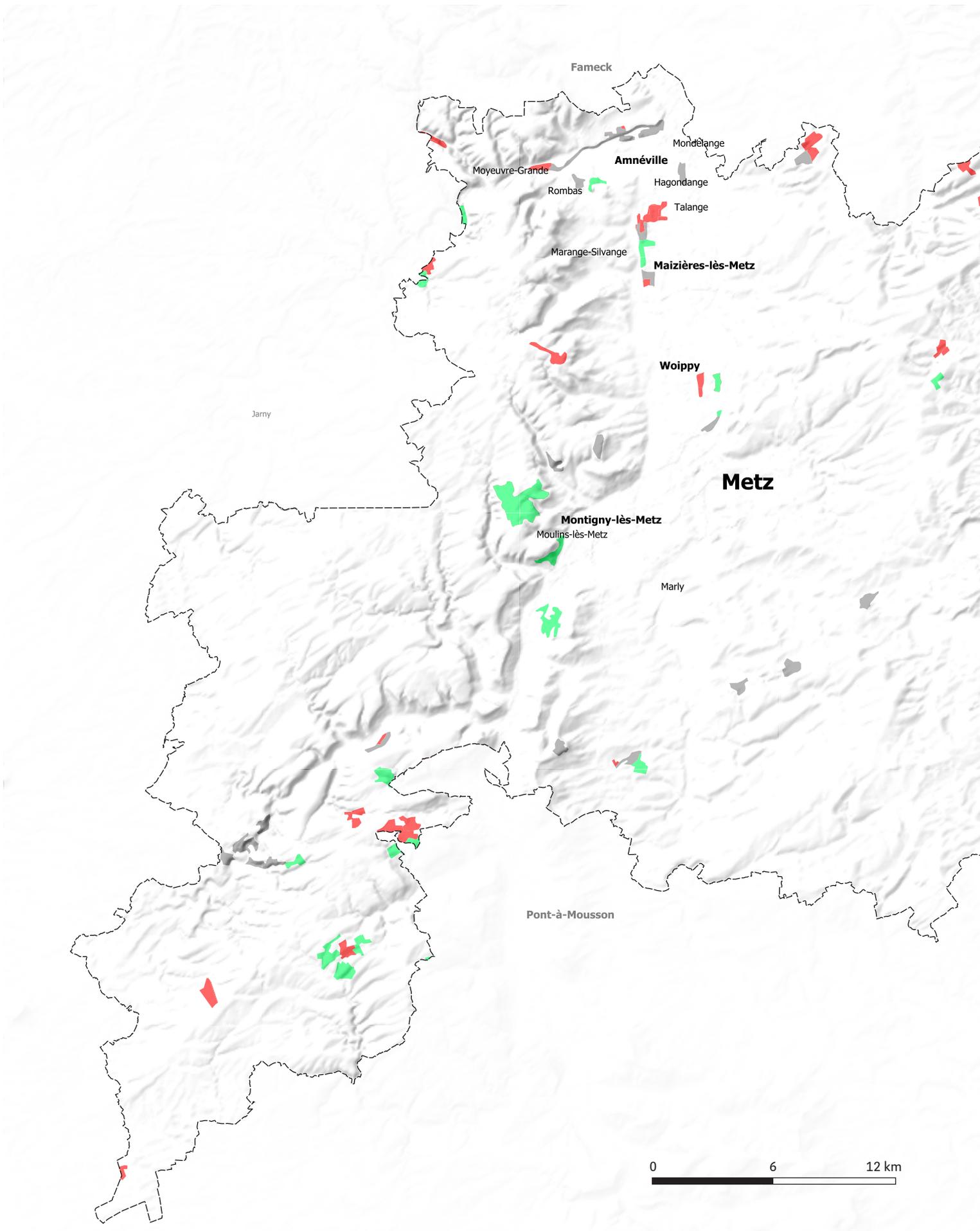
Titre

Évolution des forêts – 1990/2012

Données clés

Les reliefs concentrent la grande majorité des gains et pertes de la forêt, que ce soit au profit de forêts consolidés ou d'espaces semi-naturels hétérogènes.

→ Fermeture en cours des paysages





Légende

--- Périimètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

■ Conservation

■ Augmentation

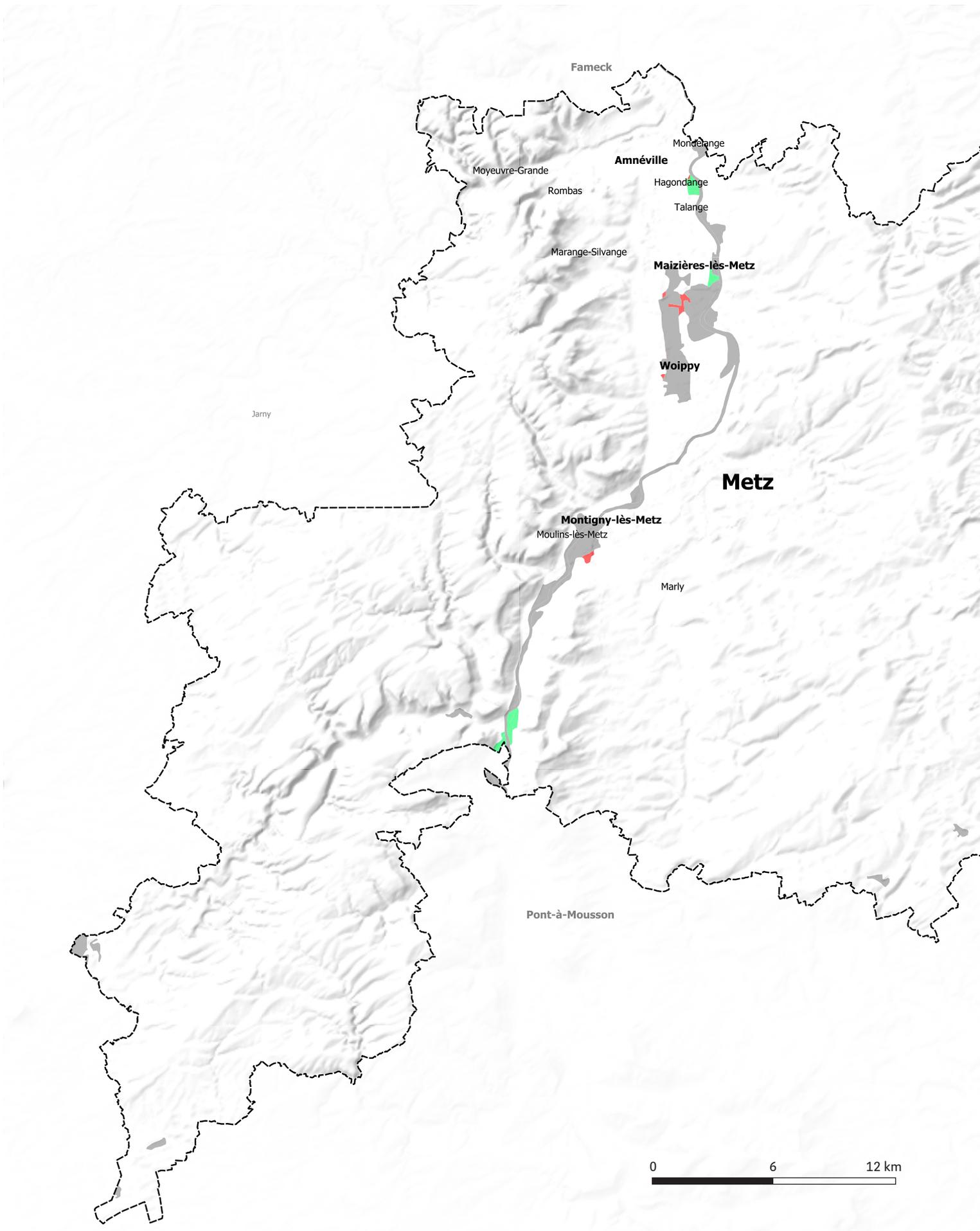
■ Diminution

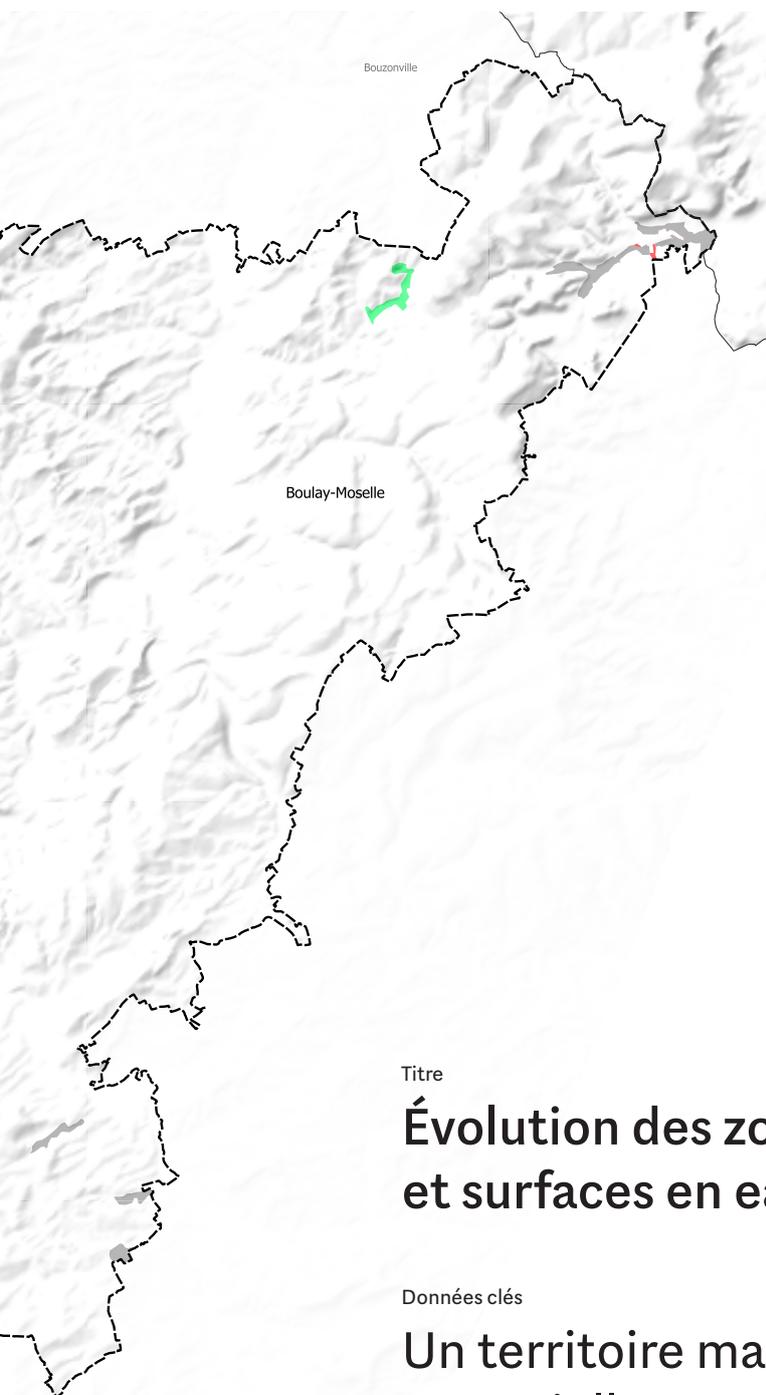
Titre

Évolution des milieux à végétation arbustive et/ou herbacée – 1990/2012

Données clés

Des mutations fortes sur les coteaux avec une fermeture des espaces.
Une transformation des espaces arbustifs dans le rural en forêt.





Légende

[- - -] Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

- Marais intérieurs
- Cours d'eau
- Plan d'eau

■ Conservation

■ Augmentation

■ Diminution

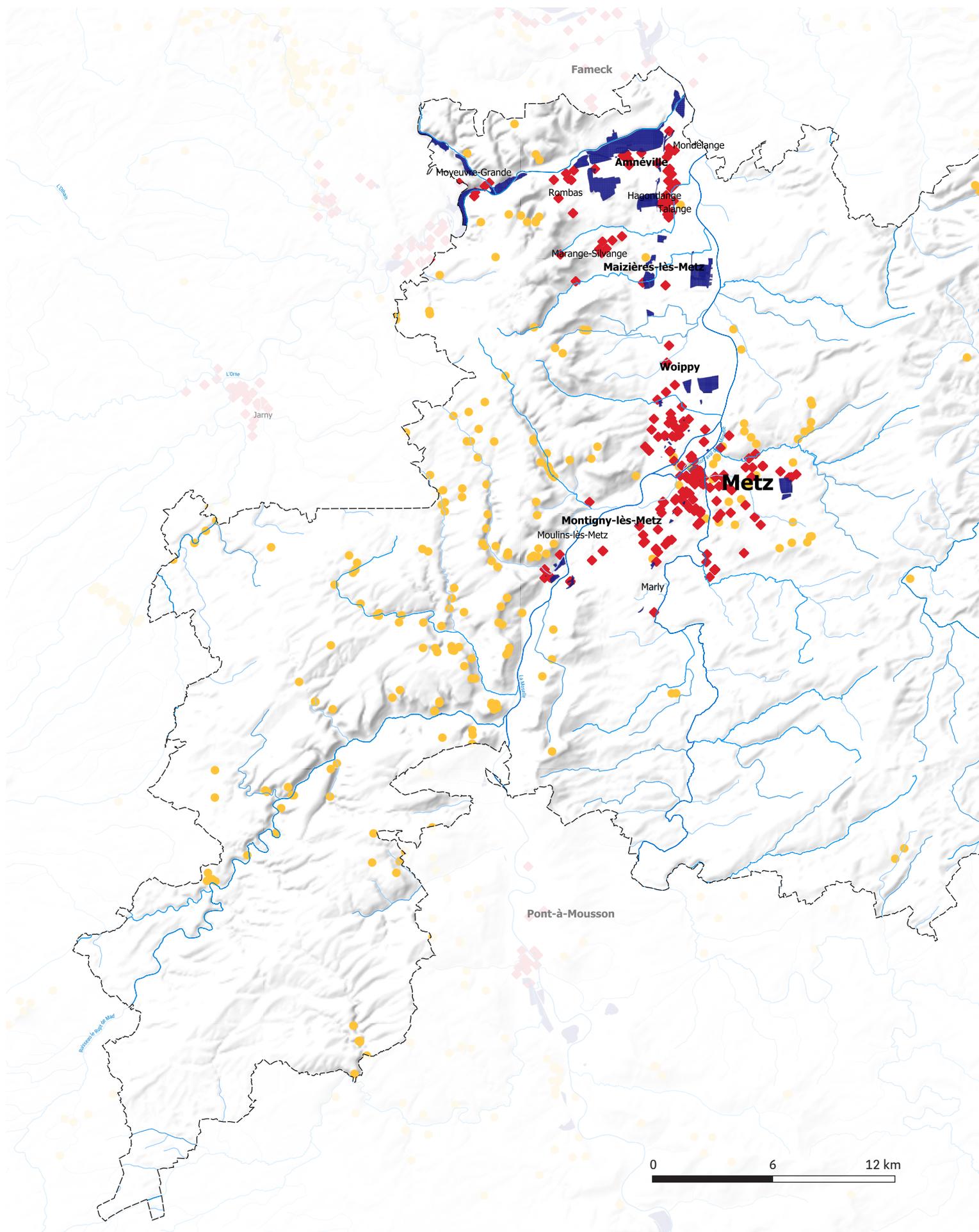
Titre

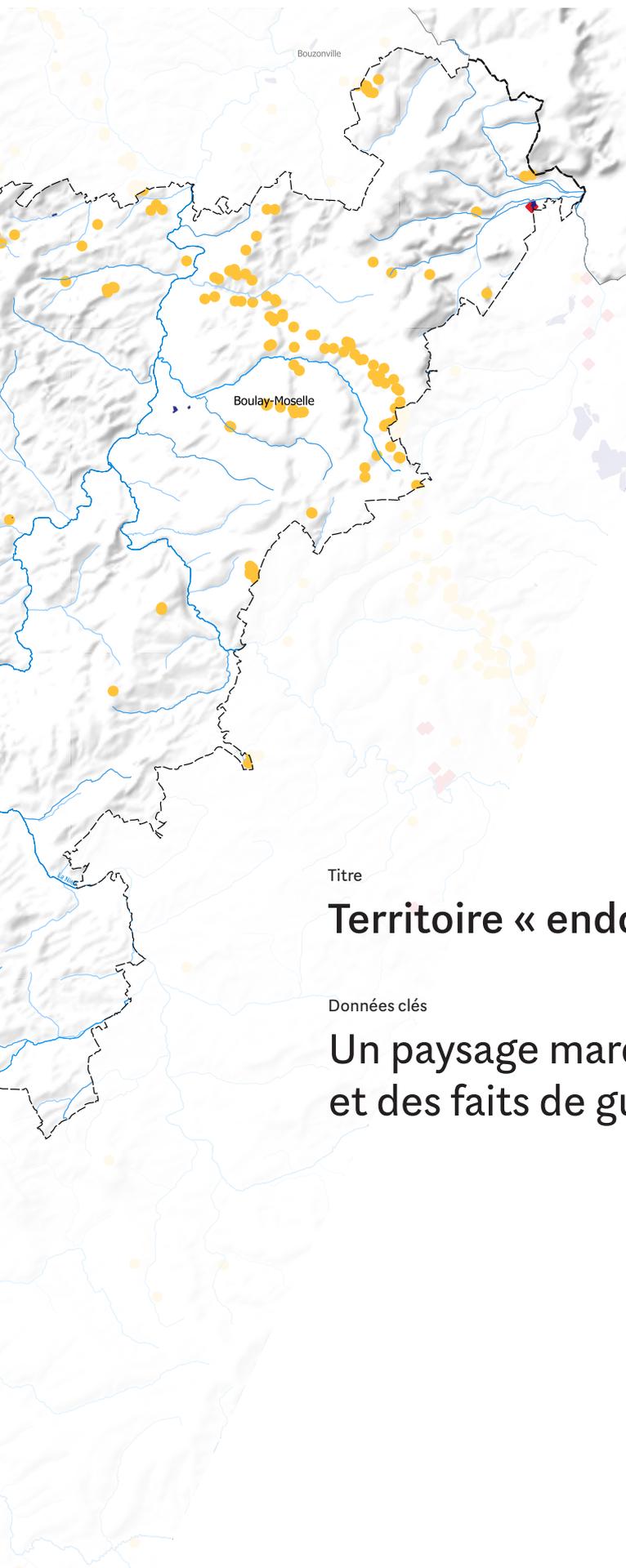
Évolution des zones humides et surfaces en eau – 1990/2012

Données clés

Un territoire marqué par la présence de l'eau essentiellement dans le sillon Lorrain, en milieu urbain. La diminution de cette place de l'eau est au profit des surfaces urbanisées.

→ Soit 2% du territoire est en eau





Légende

--- Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

■ Sites pollués

◆ Anciens sites
industriels
et activités
de service

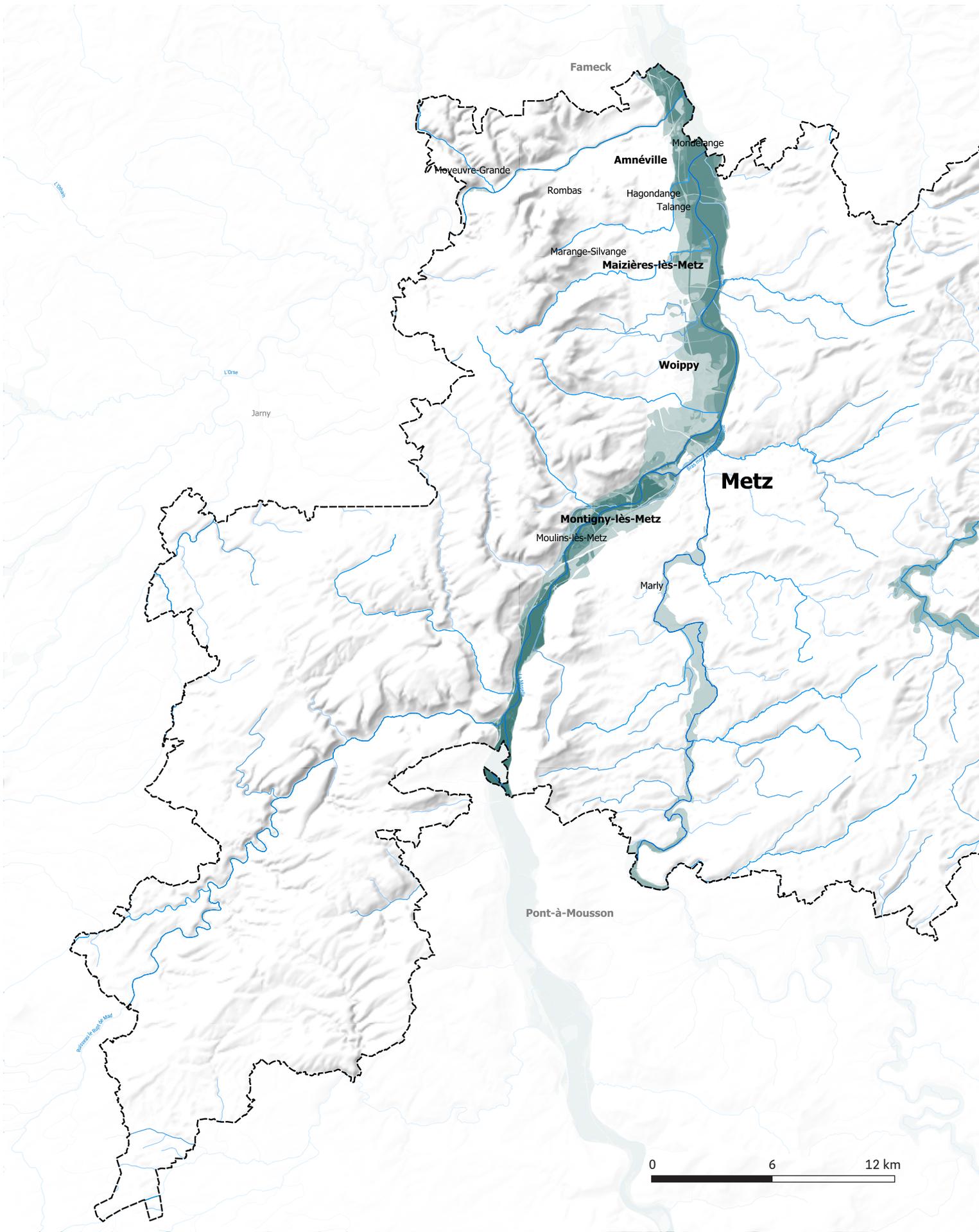
● Cavités souterraines
abandonnées
- non minières

Titre

Territoire « endommagé »

Données clés

Un paysage marqué par l'histoire industrielle et des faits de guerres





Légende

[- - -] Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

■ Zones inondables

■ Crue centennale

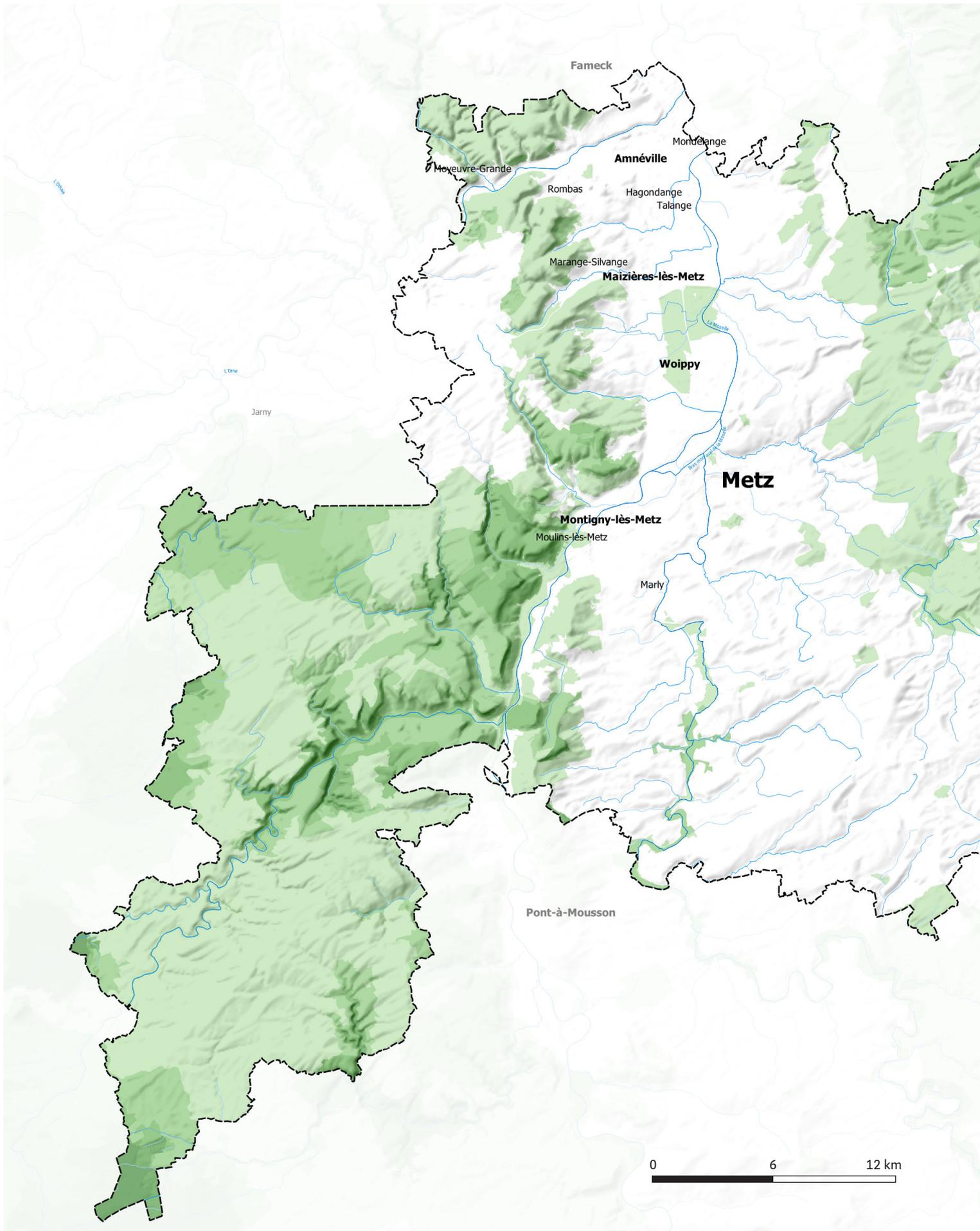
■ Crue historique

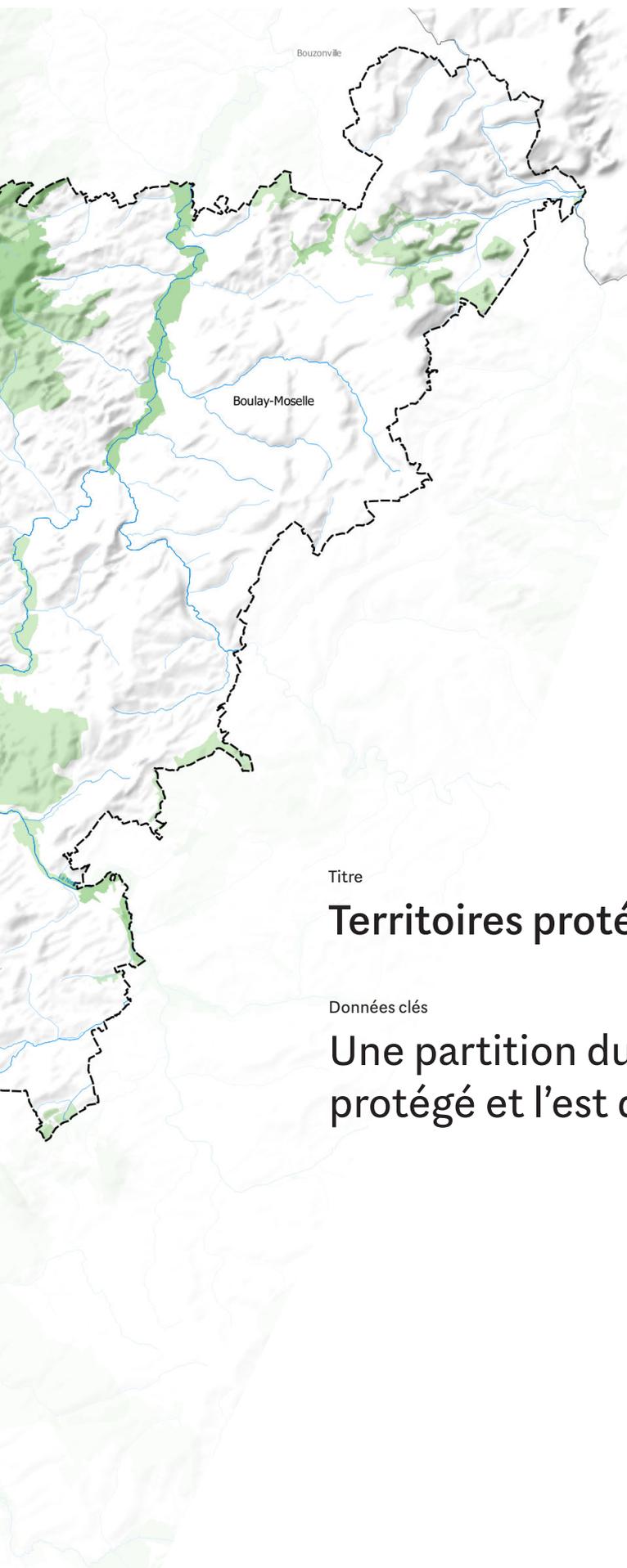
Titre

Territoire soumis au risque inondation

Données clés

Un risque élevé car la majorité des espaces inondables sont également dans les secteurs les plus urbanisés





Légende

[- - -] Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

- Natura 2000 Normales
- ZICO
- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2
- Zone de Protection Spéciale
- ENS_Surfaciques
- Site RAMSAR
- Terrains du conservatoire du littoral
- Arrêté Protection Biotope
- Conservatoires d'espaces naturels
- Réserves nationales chasse & faune sauvage
- Réserve biologique
- Parc Naturel Régional

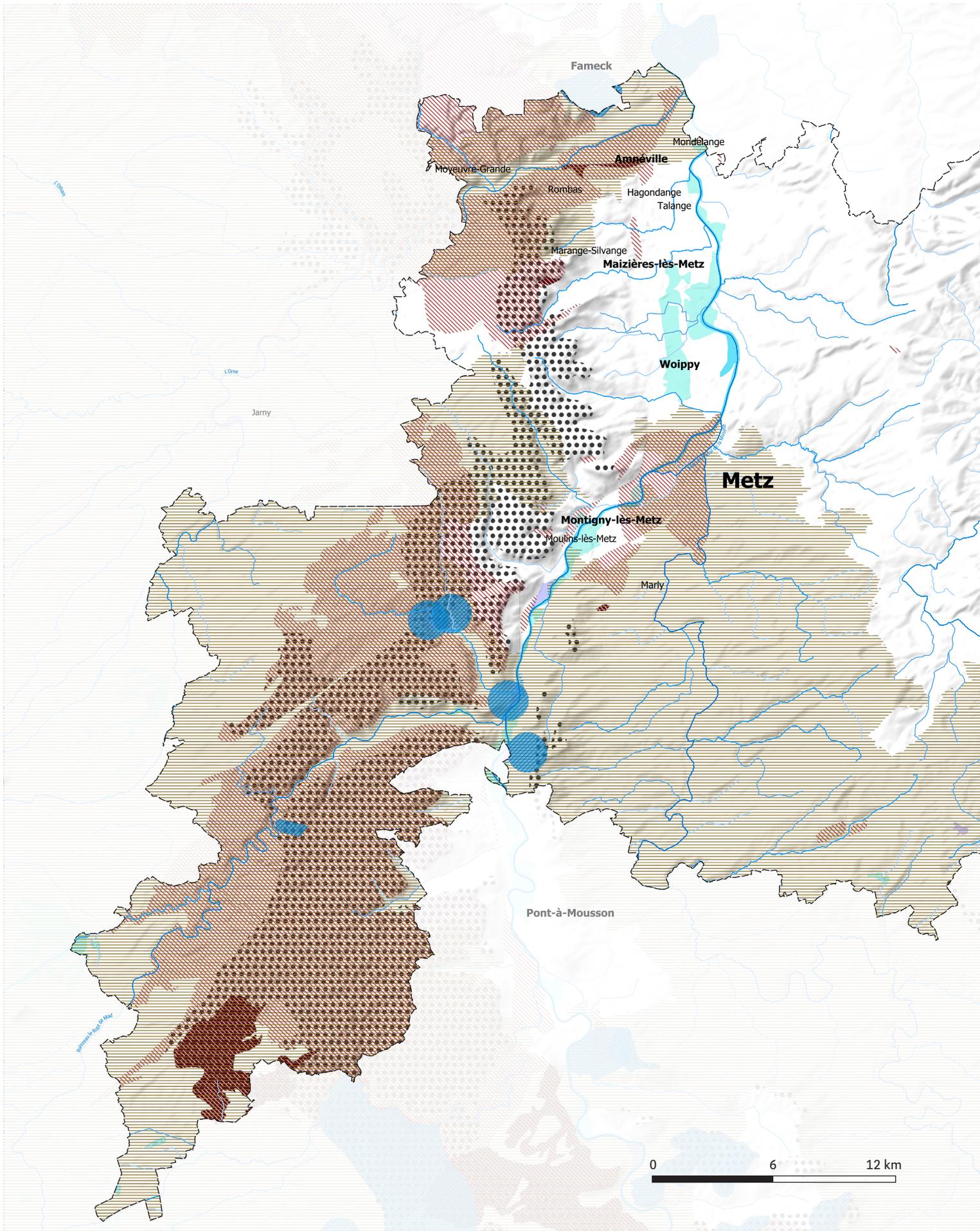
■ Espaces protégés

Titre

Territoires protégés

Données clés

Une partition du territoire entre l'ouest très protégé et l'est qui l'est peu.





Légende

⋮ Périmètre SCoTAM

Corine Land Cover 2012

Agriculture

⋮ Vulnérable Azote

Vulnérabilité tout
type de pollution
- nappes souterraines

⋮ Forte

⋮ Très forte

Vulnérabilité Produits
phytopharmaceutiques
- toutes masses d'eau

⋮ Forte

⋮ Aire d'alimentation
de captage EP

⋮ Marais

⋮ Cours d'eau

⋮ Plans d'eau

Note

La vulnérabilité est particulièrement grande dans les parties en amont des zones urbanisées, et pas seulement dans la partie Nord Est.

Titre

Qualité de l'eau potable

Données clés

Les marais, cours d'eau et aires d'alimentation de captage de l'eau potable de 5 bassins hydrographiques sont particulièrement au contact de territoires agricoles et artificialisés dans un secteur de nappes souterraines particulièrement vulnérable aux pollutions. L'enjeu de la qualité de l'eau sur le bassin de La Bisten du Leibsbach à la frontière franco-allemande est fort.

Plan Paysages SCoTAM

→ **Diagnostic**

Mars 2019

Équipe d'études : Omnibus (mandataire),
François Roumet, Monono, Alphaville.

Toutes les photographies, illustrations
et cartes ont été produites par l'équipe d'études,
sauf mentions contraires.

Conception graphique : Nouvelle étiquette



Syndicat mixte du
SCoTAM



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

